



Rapport Moral et d'Activité
de la
Fédération Française de
Basketball

Assemblée Générale
Dijon
15 Octobre 2016

1. Présidence.

1.1. Commission Fédérale Evaluation des Politiques Fédérales (Yolaine COSTES)

La Commission Fédérale d'Evaluation des Politiques (CFE) a pour mission d'analyser les résultats de l'intervention fédérale afin de savoir si celle-ci atteint les objectifs qui lui sont assignés.

Elle produit les outils d'évaluation et présente les analyses qui aident notre fédération à suivre, ajuster et prioriser son action en toute transparence (efficacité, efficience et retour d'expérience).

Tout au long du mandat, les comités départementaux, ligues régionales, commissions et services de la fédération ont contribué au recensement des indicateurs de notre activité. Le tableau de bord annuel contribue ainsi à la prise de décision, à l'orientation de nos politiques et à la mise en place d'actions correctrices le cas échéant.

Grâce à la mobilisation de tous, nous disposons d'une représentation fidèle du déploiement des dispositifs fédéraux à travers les quelques 250 données qui sont récoltées chaque saison.

Les membres de la CFE remercient toutes les structures ayant participé à ces travaux pour leur précieuse contribution.

1.2. Commission Fédérale des Finances (René KIRSCH)

La commission des Finances, réunie autour de René KIRSCH, a vu une particulière implication des membres ci-après : Dominique BERNARD, Jean-Luc DESRUMAUX, Michel MARGUERY, Yvon PICARD et Pierre PREVEL

Les missions de la commission, au regard de la feuille de route fédérale, sont surtout tournées vers une aide aux instances en place que sont les comités et les ligues.

Afin de faciliter les échanges avec la commission, le formulaire affichant les principales données comptables à renseigner par les instances a connu un large succès quand bien même des relances aient été nécessaires auprès des retardataires. Après étude de ces données, il s'avère qu'aucune instance n'a été approchée en raison de ses difficultés financières ; cependant une aide précieuse a été apportée aux DOM-TOM par le directeur des finances notamment dans le domaine informatique.

La commission s'est attachée à la poursuite du déploiement du logiciel de comptabilité CEGID en collaboration avec la société LCS. Actuellement, ce sont 49 comités et ligues qui sont déployés et avec les comités directeurs nouvellement élus, d'autres demandes seront traitées.

Pour mémoire : ce logiciel très répandu sur le marché offre la possibilité de travailler à partir de tout poste informatique relié à Internet ; mis à part l'intégration de la gestion et du suivi du budget de la structure, il offre la possibilité d'une comptabilité analytique et intègre un facturier.

Depuis sa mise à disposition il y a six ans, le logiciel permet l'intégration d'un logiciel de paye permettant l'établissement des bulletins de salaire des employés des structures avec renseignement automatique de la comptabilité.

Un autre chantier se concrétise pour la saison 2016/2017 : la caisse de péréquation pour l'ensemble des catégories de championnat de France seniors

Enfin, à la demande du trésorier général, la commission des finances a été consultée pour participer activement à l'établissement du budget et plus particulièrement les dispositions financières pour le prochain exercice ; la commission s'est attachée à répondre aux objectifs fixés.

Nous sommes à votre disposition ; pour nous joindre, veuillez-vous adresser au service comptable de la Fédération Française de Basketball.

1.3. Commission Fédérale Médicale (Jean-Yves GUINCESTRE)

Activités du Président de la COMED

Réunions du Bureau Fédéral
Réunions du Comité Directeur

Juillet 2015 : réunion avec le Président de la FFBB. COMED – Avancement du Programme Sport Santé.

Janvier 2016 : réunion avec le Président de la FFBB. Bilan du mandat.

Interventions

Annnonce des Journées Médicales

- Démographie des Médecins Régionaux (Démissions, retraites...).
- Questions réglementaires justifiant l'avis de la COMED.

Vie fédérale :

- La COMED souhaite le maintien de la qualité de la procédure basée sur un avis motivé conjoint de la COMED et de la DTN.
- Demandes d'avis divers, en particulier de la part de la Commission Sportive et de la Commission Juridique. Parfois des questions d'ordre général venant des clubs ou de licenciés.
- Ces demandes se traitent en général par Internet ou des conversations informelles téléphoniques ou dans les couloirs.
- Finalement, ces sollicitations sont pluri hebdomadaires.

Ce mode de fonctionnement « au fil de l'eau » aboutit à une diminution des réunions statutaires ; la COMED s'est réunie le 11/03/2016 au Touquet.

Rapports avec la DTN

Participation aux réponses ministérielles (Contrat d'Objectif).

Les affaires sportives sont réglées pour l'essentiel par le Médecin Directeur National et les techniciens.

Plan national de prévention du dopage et des conduites dopantes 2015-2017

Le ministère chargé des Sports a élaboré un plan national de prévention du dopage et des conduites dopantes pour la période 2015-2017. Ce plan vise à répondre de manière plus ambitieuse et plus efficace aux enjeux de la lutte contre le dopage. Il a pour objectifs de disposer d'une meilleure connaissance du phénomène du dopage et de mieux cibler les publics auxquels notre politique doit s'adresser (les jeunes, les sportifs dits de loisir et les sportifs de haut-niveau).

La FFBB a mis en œuvre ce plan ; la COMED a diffusé l'information aux professionnels de santé (journées médicales – 11&12/03/2016 – Le Touquet).

Relations avec les pôles

COMED HAUT NIVEAU

Parmi les dossiers rattachés au Président de la FFBB, en pratique dossiers traités par la DTN.

Encadrement sanitaire des équipes nationales.

Le recrutement des professionnels de santé est relativement aisé concernant les Masseurs Kinésithérapeutes, beaucoup plus difficile pour les Médecins.

Il y a contradiction entre la demande des techniciens : permanence des équipes, connaissance du milieu, et la disponibilité des professionnels.

Malgré les demandes constantes de la COMED, la mise à disposition d'un outil informatique de gestion des dossiers performant est au point mort.

Compte tenu de ces difficultés, la COMED assure toutefois la couverture sanitaire de l'ensemble des équipes nationales (y compris le 3X3) pour la campagne en cours.

COMED TERRITOIRE

En liaison avec le directeur de Pôle, il s'agit essentiellement de la procédure de surclassement.

Règlements fédéraux

Le CNCI et la Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

Ce texte ne modifie pas nos procédures ; seule la possibilité de moduler le délai de renouvellement, sous réserve que les services administratifs et l'informatique soient capables de gérer ces situations, pourrait amener à une modification de nos textes.

Le Règlement LFB a été harmonisé.

Qualifications exceptionnelles

Demande la plus fréquente : maintien dans la catégorie d'âge pour raison médicale ;

Quelques dossiers /an (<5).

Demande de protocole réglementaire.

La COMED donne son accord sur le principe d'un dossier validé sur courrier motivé des parents argumenté par un extrait significatif du dossier médical adressé au MFN (ou... MDN ou...délégué). Validation par le BF est souhaitée.

Contrôles saison 2015-2016

Situation est stationnaire (quelques contrôles positifs au THC).

Séminaire dopage CNOSF Avril 2016 : D. SORRENTINO, le Dr SESBOÛÉ et le Dr LOUCHART ont participé au titre de la FFBB.

Développement du Programme Sport Santé

Présenté à l'occasion d'une session entière au sein de la journée du 12 mars.

La COMED a présenté son programme au cours du séminaire organisé par le CNOSF.

La COMED, remercie le Dr SESBOUE, qui a supervisé l'élaboration du programme, et J. BLANC-GONNET, qui en a été la cheville ouvrière.

BILANS MÉDICAUX DES ARBITRES

Les protocoles médicaux sont soumis aux variations des données actuelles de la science médicale.

La COMED a présenté au Comité Directeur de la FFBB, en avril 2016, une organisation destinée à répondre aux éventuelles difficultés rencontrées par les CD et les Ligues. Cette organisation a été diffusée aux structures.

Positionnement du futur Médecin Fédéral National

Le Dr J.Y. GUINCESTRE indique qu'il cessera ses fonctions à l'occasion de l'Assemblée Générale de la FFBB d'octobre 2016. La question du positionnement du futur Médecin Fédéral National dépend bien entendu des décisions du futur Président de la FFBB ; toutefois, compte tenu des évolutions professionnelles et sociétales observées, le statut du médecin fédéral nécessitera une plus grande précision de ses missions, ce qui implique probablement un contrat formalisé ; sa protection juridique sera renforcée.

L'harmonisation des interventions de ce médecin avec les Pôles méritera également une précision, et quelques simplifications.

Si on veut rester dans la philosophie actuelle, la dissociation Médecin élu au CD (le « politique » élu) – Médecin Fédéral National (l'« opérationnel » nommé par le Président et recruté dans le monde médical) pourrait constituer une voie d'approche, en sachant que les inférences financières ne seraient pas neutres.

JOURNEES MÉDICALES

Accord de la COMED pour que les Journées Médicales de la FFBB se déroulent en 2017 à Strasbourg et 2018 à Clermont Ferrand.

Une réunion de formation a été organisée à l'attention des Médecins et Kinésithérapeutes des Équipes de France le 21/06/2016, au cours de laquelle les Sociétés partenaires médicaux de la FDFBB ont présenté leurs actualités.

2. Délégation à la Marque FFBB– Jean-Pierre HUNCKLER – 1^{er} Vice-Président

Une année exceptionnelle dans l'histoire de notre fédération avec l'organisation de l'EuroBasket 2015. L'Euro de tous les records : 4 pays organisateurs (une première !), record d'audience TV, record du nombre de spectateurs pour des matchs internationaux et phase finale dans un stade de foot !

Le pôle Marque a su montrer son savoir-faire tant en matière d'organisation, de communication et de marketing en mettant l'ensemble de ses ressources au service de cet événement unique. De la réalisation du dossier de candidature, à l'organisation d'un Comité d'Organisation, du tirage au sort à la mise en place de la stratégie billetterie. Tout a été fait dans un temps record et avec une grande qualité.

Mais parallèlement il a fallu aussi gérer le quotidien et notamment le nombre croissant de partenaires qui permettent à la fédération de poursuivre son développement malgré des conditions économiques difficiles.

La bonne image de notre fédération est quelque chose de fragile qui nécessite l'implication de tous et un travail de tous les instants.

Voici un aperçu des actions menées pendant la saison 2015-2016.

Une saison exceptionnelle marquée par deux grands événements internationaux : l'organisation de l'Eurobasket 2015 et la préparation du Tournoi Pré Olympique féminin 2016 mais aussi la signature du plus gros contrat de partenariat jamais signé par la FFBB, celui avec le groupe Altice.

1 - LE SERVICE COMMUNICATION

1.1 La communication événementielle :

Equipes de France : l'organisation de la communication autour des matchs de nos équipes de France de jeunes mais aussi toute l'organisation de la communication autour des matchs de préparation des équipes de France masculine et féminine avant leur championnat d'Europe respectif. Un énorme travail de préparation a eu lieu à l'Insep pour anticiper et préparer tout ce que l'on avait à faire cette saison.

Bien évidemment la communication sur l'Equipe de France masculine a été accentuée cette saison du fait de l'organisation de l'Eurobasket en France. Des moyens supplémentaires ont été mis en place et les relations avec nos partenaires nous ont permis des actions de communication sans précédent pour la FFBB. Campagne TV, campagne d'affichage, campagne web, annonces presses, réseaux sociaux, campagnes digitales, radios, etc.

Une tournée de préparation a de nouveau été organisée et a connu un grand succès. La tournée « ENSEMBLE » fut la plus massive et la plus aboutie de la FFBB. L'ensemble du personnel du pôle marque et pas seulement du service communication a été mobilisé. Le public a répondu présent au-delà de nos attentes. Cela a permis de booster la billetterie de l'Euro, élément clé de la réussite de cet événement hors norme.

La communication a perduré pendant l'Euro avec l'animation du Village Basket à Lille et de nombreuses autres actions média et grand public autour de l'Equipe de France

De même l'engouement pour l'équipe de France féminine a été bien propagé avant l'Euro avec des matchs de préparation en France. Une communication spéciale pour célébrer la médaille d'argent et ce titre de vice-championne d'Europe qui donna accès au TQO. La communication autour des filles a été poursuivie toute l'année du fait du TQO.

TQO pour lequel la FFBB s'est immédiatement porté candidate à son organisation.

C'est ainsi que, dès l'Eurobasket achevé, il a fallu enchaîner sur la réalisation d'un nouveau dossier de candidature et présenter ce concept à la FIBA lors de la traditionnelle visite de la commission d'évaluation. Le choix de la FIBA s'est porté sur Nantes car c'est une terre de basket et la nouvelle salle de La Trocardière a une jauge correspondant à du basket féminin.

En moins de 5 mois il a fallu relancer le Comité d'Organisation pour mettre en place ce deuxième événement international de la saison. L'équipe recrutée fut nécessairement plus réduite que celle pour l'EuroBasket mais toujours de grande qualité. La communication a tourné autour de l'équipe de France féminine complétée par une communication locale importante pour remplir la salle.

En simultanément, un plan de communication particulier a été mis en place pour reprendre possession du nouveau Bercy à l'occasion des finales de la Coupe de France 2016.

C'était un vrai défi de revenir à l'Accor Hôtels Aréna pour ces finales. La salle est plus grande, plus prestigieuse, mais plus difficile à rentabiliser. Il a donc fallu un gros travail en amont de l'événement. De nombreux partenariats médias ont été signés à cette occasion ainsi que des actions plus ciblées sur la vente de billets. Bien entendu nous avons renouvelé les tarifs préférentiels pour les clubs afin de rendre la plus grande salle de France toujours accessible à des prix très compétitifs pour tous.

Les 10 jours du Basket se sont déroulés, sans doute pour la dernière année sur le Parvis de l'Hôtel de Ville. En effet, il s'agit d'un dispositif de plus en plus imposant mais trop dépendant de la météo et diluant ainsi nos forces alors que l'AHA demande beaucoup plus de travail et d'exigence que l'ancien POPB.

Malgré cela les finales de Coupe de France furent un succès avec un nouveau record de recettes établi et de très belles activations de la part de nos partenaires et notamment de SFR qui fut un relai puissant de communication sur cet événement.

Toutes les raisons qui nous ont amené à signer un accord avec SFR, ont pris tout leur sens lors de cette finale mais aussi lors du match France - Serbie du 21 Juin 2016. Jamais une telle activation n'avait été mise en place autour de ces finales.

Finales de championnats, Open et autres ont été couvertes par le service communication (visuels, adaptations, plans de com, articles, photos, communiqués et dossiers de presse, etc.) afin de favoriser la réussite de ces événements.

Opérations jeunesse : la communication autour du Challenge Benjamins, la Fête Nationale du Mini Basket, l'Opération Basket Ecole et le Kinder+Sport Basket Day.

La communication sur les Tournois de 3x3 s'est accrue ainsi que sur l'Open de France. Elle continuera à s'amplifier la saison prochaine avec la création de la SuperLeague 3x3.

1.2 Les supports de communication FFBB

Site Internet de la fédération : mise à jour régulière, articles, actualités, résultats, rubriques. 500 000 visiteurs uniques, 1,5 Millions de visites et 15 Millions de pages vues par mois.

Développement des actions photos et reportages vidéos systématiquement sur nos événements afin de valoriser nos supports web et notre Basketball Magazine.

Plus de 600 000 fans sur Facebook et 120 000 followers sur Twitter qui nous permettent d'agrandir régulièrement nos bases de contacts et d'avoir une communication toujours plus pertinente et rapide vis-à-vis de nos licenciés et de nos fans.

Newsletters, mailing ciblés, extraction de bases et outil de CRM avec Smart Focus. Outil que l'on modifiera la saison prochaine.

Appli iPhone et Android constamment actualisées et dont les chiffres de téléchargement ne cessent d'augmenter : 180 000 à date.

Développement des vidéos (Top10 des championnats) et autres vidéos sur nos équipes de France et nos événements. Près de 8 Millions vues : 6,3M sur Dailymotion FFBB et 1,5M sur Youtube FFBB. Le produit CourtCuts sur nos championnats fonctionnant très bien, nous avons renouvelé nos accords avec notre partenaire.

Support de communication spécifique à l'EuroBasket 2015 et aux soutiens à nos équipes de France. Une communication spéciale et beaucoup plus massive sur l'équipe de France masculine a été faite en complément de ce qu'a fait le Comité d'Organisation sur la communication globale de l'Euro. Plan média important sur l'équipe masculine avant l'Euro.

1.3 La promotion :

Dotations et aides en communication aux clubs, comités et ligues durant la saison ainsi qu'aux camps soutenus par la FFBB. Les plus grosses aides ont été apportées aux forums des associations en début de saison et aux fêtes de fin d'année des clubs.

Plus de 200 clubs aidés et la plupart des comités.

Un focus particulier sur les DOM TOM avec des envois exceptionnels sur des camps. Des tournois prestigieux (Cholet, Bellegarde, Mie Caline, All Star 95, etc.) ont été soutenus également.

Relais de communication des actions menées par les clubs, les comités et les ligues sur les supports de communication de la Fédération.

Communication sur les joueurs et joueuses de l'Equipe de France auprès des supporters et des fans. Promotion sur le nombre toujours croissant de licenciés FFBB (645 000 !)

Soutien aux associations caritatives avec ballons et maillots dédiés plus des livres collecteurs.

1.4 Le patrimoine :

Parrainage de la promotion du CFBB par Sandrine GRUDA et réalisation des documents supports sur l'histoire du basket pour toutes les jeunes générations.

Travail de secrétariat, de communication et d'assistance au Clubs des internationaux.

Développement d'une exposition spéciale et itinérante pour l'EuroBasket 2015 et présence à Lille sur le village Basket.

Vidéos et organisation de l'Académie du Basket 2015.

Création du Trophée Alain Gilles pour récompenser le meilleur joueur français de l'année.

Ce trophée a été remis lors de l'AG FFBB à Nantes. Il a récompensé Nando DE COLO, hauteur d'une saison exceptionnelle avec son club de Moscou et avec l'Equipe de France.

Création du Trophée, présentation en présence de la famille d'Alain GILLES à Lyon lors du match de l'Equipe de France, création de tous les supports de communication digitaux nécessaires, interview du joueur à Moscou et remise du trophée par le président de la FFBB. Création d'un jury de votants impliquant tous les décideurs du basket français (FFBB, DTN, LNB, LFB, Internationaux, Entraîneurs, Médias, etc.).

Ce trophée s'inscrit maintenant dans le temps et doit devenir LA référence ! Prochain lauréat lors de l'AG 2016 à Dijon.

2 - LE SERVICE EVENEMENTS

Nous avons réorganisé le service cette année du fait de l'organisation de l'EuroBasket. D'un côté la création d'un Comité d'Organisation dédié à l'EuroBasket et de l'autre le service événement, orphelin de certains de ses salariés, dédié à l'organisation des autres événements récurrents de la FFBB. Comité d'Organisation maintenu pour la mise en place du TQO Féminin à Nantes en 2016.

Cette organisation, imaginée à l'été 2014, a parfaitement fonctionné et a permis d'intégrer le Comité d'Organisation comme une vraie entité de la FFBB. Cela a permis de maintenir également le service événement en parfaite condition de fonctionnement.

Tous les événements et matchs officiels de la fédération commandés ont été réalisés.

Bien entendu tous les salariés du Pôle Marque sont concernés et travaillent sur l'organisation des événements fédéraux. C'est cette transversalité qui fait l'efficacité de ce pôle et permet aux événements de se réaliser dans de bonnes conditions. J'en veux pour preuve le montage d'un village Basket à Lille avec 10 jours d'animation, 4 demi-terrains, un écran géant, différents stands. 80 000 personnes sont venues, 2 000 écoliers, 8 000 personnes ont suivi le cruel France - Espagne en extérieur. Une forte implication de Joker avant les matchs de l'Equipe de France avec une animation « réveil » des supporters a ainsi contribué à l'implication de tous et au bon déroulement de ce village. Tout cela en plus de l'Euro et des matchs habituels...

L'Assemblée Générale de la Fédération à Nantes, les matchs des équipes de France, l'organisation des stages et des matchs de préparation, les matchs des équipes de France de jeunes sont autant de défis qui ont été relevés cette saison malgré l'organisation de l'EuroBasket la même année.

L'Open de la LFB à Coubertin s'est déroulé normalement et se déroulera la saison prochaine à Carpentier.

Les finales de Coupe de France à l'Accor Hôtels Aréna et les animations sur le parvis de la mairie de Paris furent un nouveau défi. La nouvelle salle de Bercy était une découverte pour nous. Nous avons connu quelques difficultés car les budgets et le mode de fonctionnement étaient nouveaux. Même si le remplissage de la salle, l'animation et les matchs furent de vraies réussites, il conviendra à l'avenir de travailler cette salle uniquement pour des événements premium et faire attention au suivi budgétaire. Ne pas se disperser.

L'Open de France 3x3 à Clermont-Ferrand pris en charge par le pole marque a été un succès, notamment grâce à l'investissement du Comité, de la Mairie et de notre partenaire GRDF.

3 - LE SERVICE MARKETING

En plus de la gestion des partenariats, le service marketing est à l'origine de la stratégie de commercialisation de l'EuroBasket 2015. Le succès budgétaire rencontré par l'Euro a donné raison aux options prises et à la stratégie mise en place. Il en est de même sur la stratégie billetterie des principaux événements FFBB ou l'on essaie d'équilibrer entre rentabilité et accessibilité pour tous.

Nous avons également réalisé le dossier de candidature du TQO féminin de Nantes pendant l'hiver 2015. Dossier retenu par la FIBA.

3.1 Les partenaires officiels de la FFBB et des Equipes de France

L'année fut marquée avant l'été 2015 par le désengagement du Groupe Canal+ du basket et des accords de partenariat les liant à la FFBB et à la LNB.

Il a fallu réagir vite et efficacement par rapport à cette décision handicapante pour l'ensemble du basket français (FFBB, LNB, LFB).

C'est dans ce cadre qu'un accord a été trouvé avec le groupe Altice pour que sa chaîne de sport MCS et son réseau Télécom SFR deviennent les nouveaux partenaires de la FFBB.

Cet accord, le plus important jamais signé par le basket français à ce jour a été mis en place durant l'été 2015 et lancé officiellement à l'issue de l'EuroBasket 2015. Ce fut une charge de travail importante de mettre cela en place avec un groupe comme Altice. Néanmoins l'enthousiasme des équipes de SFR et de MCS a permis de faire des miracles et de respecter des timings très serrés.

La conférence de presse de lancement fut de grande qualité. Par la suite l'accord s'est mis en place avec la chaîne MCS à raison de 2 matchs par journée + un magazine + des matchs de LFB + des matchs en clair sur l'Equipe 21.

En même temps des activations sans précédent furent développées entre notre service marketing et SFR pour valoriser le Basket et communiquer sur nos produits. C'est d'ailleurs sous la marque SFR que de nouvelles chaînes de TV présenteront le basket la saison prochaine. SFR, partenaire de l'Equipe de France est maintenant clairement identifié comme un des partenaires majeurs de la fédération au même titre que les filiales du groupe que sont BFM et RMC Sport.

Cette saison les partenaires de l'Equipe de France et de la FFBB ont évidemment surfé sur la vague EuroBasket 2015. Et si on peut regretter de ne pas avoir été champion d'Europe en France, jamais notre équipe et notre fédération n'auront été aussi visibles et attractives.

Les retombées obtenues par Joker, dont le plan d'activation a été colossal et qui a mis le basket au cœur de sa stratégie en 2015, n'ont jamais été aussi importantes.

Il en est de même pour la Caisse d'Épargne et Adidas avec lesquels nous avons monté de nombreuses opérations spécifiques de RP et de communication sur cette saison.

Pierre LANNIER et la FDJ ont également su profiter de cette saison unique pour communiquer sur nos bleus avec de nombreuses créations, plv et communication digitale et/ou en magasin. Les séries limitées Pierre LANNIER connaissent toujours un grand succès auprès de nos joueurs.

Lancement du nouveau ballon 3x3 avec Molten. Superbe, et respectant la nouvelle réglementation à savoir un taille 6 avec le poids d'un taille 7 !

3.2 Les partenaires FFBB (arbitrage, jeunes, techniques, médicaux, 3x3)

Le succès du Kinder+Sport Basket Day a été amplifié cette année après une première édition en 2014. Plus de 1200 clubs inscrits et 70 000 enfants dont 30% de non licenciés.

Des dotations et une logistique Kinder appréciées par tous. Un événement qui a trouvé sa place dans le calendrier fédéral et qui va continuer à monter en puissance avec des chiffres proches de ceux de la Fête Nationale du Mini Basket !

Fête du Mini-Basket qui s'est tenue grâce au soutien des partenariats signés avec Joker, Kinder, Zamst, Haribo et la Grande Récré. 100 000 enfants et au moins 1 site par département. Avec des activations Joker de mieux en mieux intégrées à l'événement : concours du bénévole et concours photos.

Record de participants battus sur le Challenge Benjamins avec 25 000 jeunes. Et un magnifique voyage en février à New-York pour assister à un match des Knicks et une rencontre avec nos internationaux Joffrey LAUVERGNE et Kevin SERAPHIN.

Reconduction des JNA avec La Poste avec la mise en place de nombreux protocoles dans les clubs pros. Une grande réussite et une forte campagne de communication et de valorisation des arbitres en France.

Des réunions régulières avec nos partenaires techniques et notamment à l'occasion des finales de Coupe de France dans la nouvelle Accor Hôtels Aréna à Paris.

De nouveaux partenariats médicaux signés avec les sociétés Ormex et Epitact. Une réunion a également été organisée dans le nouveau Bercy en présence des médecins et kinés des équipes de France avant le match France-Serbie.

Communication et suivi des contrats lors de l'Open de France 3x3 à Clermont-Ferrand. Un gros travail sur le marketing et la communication avec GRDF, Molten et Adidas. Une forte implication de nos équipes et des représentants locaux de GRDF pour la réussite de cet Open.

Un travail particulier a été fait aussi avec les organisateurs des tournois bruns pour respecter un cahier des charges marketing/com et bénéficier de l'accompagnement de GRDF et de Molten.

3.3 Les partenaires Passion Club

Des contrats actuels et nouveaux avec La Mie Caline, Quomodo, Initiatives, AIG, Doublet et Fosburit.

Le contrat avec Fosburit permet aux clubs de lancer des campagnes de crowdfunding avec des avantages particuliers. Un nouveau mode de financement à la disposition de nos clubs et associations.

Les parrains des finales du tournoi La Mie Caline étaient mixtes cette année avec Mike GELABALE et Diandra TCHATCHOUANG. Des dotations FFBB offertes aux 800 participants des finales. Finales qui se sont tenues à l'issue d'une centaine de tournois disputés dans toute la France.

3.4 Le programme FFBB Citoyen

Développement avec la Fondation FDJ autour des Centres Génération Basket et des Trophées Femmes sur tous les Terrains (nouveau 2015). Une remise de trophées a eu lieu lors de l'Open LFB à Paris-Coubertin. Un trophée « Coup de Cœur Fondation FDJ » a été créé.

Développement des Centres Génération Basket GRDF. Une année de mise en place et de lancement réussie. Développement des outils de communication, création des dotations et création d'un label (si respect du cahier des charges). Plus de 100 centres ouverts en année 1. Un objectif ambitieux qui a été atteint et une mobilisation très importante des équipes de GRDF et de la FFBB sur ce dossier.

Signature d'un accord tripartite entre la FFBB GRDF et Tony PARKER pour soutenir des actions auprès des enfants issus des CGB GRDF et participation au dîner de charité organisé chaque année par TP.

4- LE SERVICE COMMERCIAL :

France Basket Promotion gère l'activité commerciale, le FFBB Store.

Record de chiffre d'affaire du FFBB Store en 2015. L'Euro basket a été un vrai booster pour le service commercial et ainsi assurer la réussite du FFBB Store cette année.

Une présence accrue sur les matchs des équipes de France et lors de l'Euro a permis d'atteindre des très bons résultats sur les ventes.

Le travail de fond entrepris par la boutique pour une saine gestion a continué avec l'externalisation de la logistique et des stocks de FFBB Store.

Ce projet long et fastidieux a été mené à bien par l'équipe du Store et va permettre une meilleure gestion et un meilleur service client.

La mise à plat des outils de gestion commerciale et comptable permettent maintenant d'y voir plus clair sur les résultats financiers de FFBB Store et les axes d'amélioration à atteindre. Notamment en ce qui concerne les achats et un meilleur suivi de la gestion des stocks qui représentent le seul point noir actuellement dans les comptes.

De nombreuses actions de promotion et de communication ont été menées auprès de nos structures. La création d'une newsletter, la mise à jour d'un fichier client, le développement de nouvelles offres, la création d'un réseau de revendeurs sont autant d'actions qui permettent le développement du FFBB Store tout en respectant les principes de saine gestion et de rigueur que nous avons souhaités mettre en place pour cette structure FBP, présidée par Rémy GAUTRON et dirigée par Isabelle CHAUVIN.



2.1. - Commission des Légendes du Basket (Françoise AMIAUD)

I - Hommages aux hommes et femmes qui ont marqué le basket français : distinction le globe de cristal

Le week-end des coupes de France est l'occasion de mettre en lumière des hommes et femmes qui ont marqué par leur carrière exemplaire le basket français.

Catégorie des joueurs et joueuses : Nicole ANTIBE.

Ancienne pensionnaire du Centre Fédéral, à l'INSEP, 193 sélections en Equipe de France. Participe avec l'équipe de France à la première aventure olympique en 2000, championne d'Europe en 2001.

Catégorie Techniciens : Jean-Luc MONSCHAU

Brillant animateur du basket français dans les années 80 à Mulhouse, puis coach emblématique de Nancy de 2004 à 2013 où il remporte en 2008 et 2011 le titre de champion de France.

Catégorie dirigeants : Francis FLAMME

Cinq fois International en 1966, il devient dirigeant du club Asnières Sports, pour lequel il a joué et entraîné. Club qui deviendra Levallois Sporting Club puis Paris Levallois dont il fut le président jusqu'en 2013. Il fut le directeur général de la FFBB pendant 20 ans puis membre du comité directeur en 2008.

Catégorie Officiels : Goran RADONJIC

Né en Yougoslavie en 1952, à 25 ans il devient arbitre international. Arbitre officiel aux jeux de Séoul en 1988. Commissaire aux jeux Olympiques de Rio. Sa particularité : n'a jamais sifflé une faute technique de toute sa carrière.

II – Parrainage de la cérémonie des Entrants et des Sortants du centre fédéral.

Marraine de la saison 2016/2017 : Sandrine GRUDA

Cet évènement dont le protocole s'inspire de la remise des diplômes de fin de d'études des Universités Américaines est l'occasion pour le parrain ou la marraine (joueur ou joueuse international(e) encore en activité) de partager son expérience et de prodiguer de précieux conseils aux futurs Potentiels.

III – L'Histoire du basket Français : les joueurs et joueuses de Légendes du basket français

Une liste d'une centaine de noms des meilleurs internationaux définie en concertation avec la représentante du Club des internationaux français et de la Commission Patrimoine a été établie et validée par le bureau fédéral.

Afin de garder un caractère objectif de cette sélection, les critères retenus furent le nombre de sélections (100) et/ou le nombre d'années de sélections (10 ans).

Suite à cette identification et pour entretenir notre devoir de mémoire, un poster sera réalisé et envoyé aux clubs la saison prochaine.

3. Délégation à la Formation & aux Pratiques Sportives. Jean-Marc JEHANNO – 2^{ème} Vice-Président

La délégation à la formation et aux pratiques sportives recouvre un grand nombre d'activités fédérales qui tournent autour de tout ce qui touche à l'organisation des compétitions, et à ce qui doit être mis à disposition des différents types de licenciés.

Les activités liées aux compétitions comprennent, entre autres :

- L'organisation des championnats et coupes de France,
- L'enregistrement des résultats, et l'établissement des classements,
- La gestion des officiels, le suivi des entraîneurs et des règles de participation pour les joueurs.

La délégation propose également des formations aux officiels, entraîneurs et dirigeants avec, cette année, une forte demande de formation à l'utilisation de l'e-marque, d'OTM club recevant, ou d'arbitre club. Ces formations sont proposées sous forme de stages, correspondant à des standards établis par la FFBB, ou par e-learning écrits par la FFBB et disponibles en accès libre via internet.

Les dirigeants peuvent également profiter :

- D'un campus pour mettre à jour leurs connaissances, et approfondir les sujets nécessaires à leur fonction,
- De réunions pour également échanger sur les expériences de chacun.

Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu de chaque commission intervenant dans cette délégation, vous pourrez voir la diversité des missions et la qualité de cette production.

INFBB (Bernard GAVA – Président de l'INFBB)

Au fil des saisons qui passent, l'Institut National de Formation Basket Ball (INFBB) se perfectionne et assure ses missions conformément aux feuilles de route prévues. Les formations de techniciens, que nous souhaitons maîtriser, sont encadrées par la DTBN. Les formations de nos arbitres opérant aux niveaux du département et du championnat de France possèdent leurs référentiels spécifiques accompagnés des documents pédagogiques nécessaires pour permettre une formation continue de qualité.

Dans sa troisième session d'application, la préparation au concours Arbitre championnat de France est maintenant maîtrisée par les CRO et le bilan présenté au comité directeur du 5 juillet fait apparaître des performances dans la formation en répondant aux demandes exigées lors des assises de l'arbitrage du début de mandat.

De causes à effets, la formation des Observateurs/Evaluateurs des arbitres évoluant en championnat de France a dû s'adapter et comme prévu, l'INFBB et la CFO se sont penchés sur le référentiel du métier Observateur/Evaluateur pour compléter leur catalogue. Une commission d'experts a donc finalisé le document qui sera testé lors de la saison 2016-2017 pour être ajusté pour une diffusion sur tout le territoire la saison suivante. Remerciements à toutes les personnes ayant participé à l'écriture de ce référentiel.

Pour répondre au constat d'insuffisance dans la formation du dirigeant, un groupe de personnes appartenant à cette famille et actif sur le territoire, travaille sur les fonctions (missions) et tâches que nos dirigeants de clubs choisissent d'assurer. Des documents pédagogiques et les modalités organisationnelles seront mis en ligne sur le site de la fédération pour apprendre ou pour se perfectionner dans les métiers de président, secrétaire ou trésorier dans une association sportive.

Au-delà de cet aspect, le groupe de travail s'est aussi penché sur la problématique de la fonction de dirigeant bénévole d'aujourd'hui. Faire comprendre à ceux qui adhèrent à une association ou à ceux qui l'animent que l'évolution sociétale et les responsabilités d'encadrement exigent un engagement minimum dans une formation pour acquérir ou actualiser ses compétences et ce au-delà de la sempiternelle excuse du manque de temps.

Organisation du pôle formation (Matthieu SOUCHOIS, Directeur du pôle)

3 commissions (CF Dirigeants, CF Techniciens et CF Officiels) sont en lien avec le pôle formation.

Le pôle formation est organisé autour de 4 services :

- Formation des techniciens
- Formation des officiels
- Formation des dirigeants
- Institut National de Formation du Basketball

Sur la saison 2015/2016, le pôle formation a été renforcé par les arrivées d'Arnaud BROGINET (à mi-temps), de Claire DENDARY (sur la responsabilité pédagogique du e-learning) et de Carine N'DJOCK (assistante).

La demande de formations accessibles en e-learning est toujours plus importante et touche toutes les familles d'acteurs du basket-ball : techniciens, officiels et dirigeants et dans une moindre mesure les joueurs (informations obligatoires : paris sportifs, etc.). L'arrivée d'une conceptrice pédagogique e-learning permet de renforcer le secteur.

Plusieurs éléments ont impacté le pôle formation :

- La mise en place de la charte des officiels
- Le développement du e-learning et notamment en direction des officiels générant un nombre d'apprenant très importants
- Les évolutions réglementaires des diplômes de l'Etat
- Les travaux de rénovation de la formation initiale des dirigeants
- La mise en œuvre du service civique dans le cadre d'un agrément national

Service Formation des Techniciens (Ivano BALLARINI)

Les conseillers techniques sportifs (CTS) responsables de la formation des cadres

Le regroupement des CTS Responsables des Formations de Cadres s'est déroulé à l'occasion du Championnat d'Europe à Lille en Septembre. Celui-ci était axé sur un travail en profondeur relatif à la rénovation des formations initiales, dans la perspective de la mise en place du nouveau BPJEPS Basket, ainsi que du CQP. Un second regroupement a eu lieu en mai à Anglet, afin de finaliser toutes les procédures relatives aux mises en place pédagogiques, la mise en place du service civique, la liaison emploi/Formation et l'évaluation de l'ensemble des formations.

Le CQP (Certificat de Qualification professionnelle)

La décision prise depuis trois saisons de ne proposer, après l'actuelle filière de formation initiale (Animateur – Initiateur) qu'une seule et unique voie de formation vers le CQP.TSBB a porté ses fruits avec une généralisation de la mise en place du CQP.TSBB sur le territoire. Les modifications adoptées par le comité directeur au statut de l'entraîneur pour la saison 2015/2016 renforce cette certification dans l'offre de formation régionale en devenant la qualification minimale pour les plus hautes divisions régionales (senior et jeunes). Aujourd'hui, seule une ligue régionale n'a pas proposé le CQP.TSBB lors de la saison 2015/2016. Le suivi administratif réalisé par Laurence RELIFOX a permis d'absorber aujourd'hui la pleine charge de la croissance de cette activité.

Les séminaires annuels d'entraîneurs

Nous continuons de mener à bien l'organisation de séminaires destinés aux entraîneurs et assistants des centres de formation de Pro A (le dernier ayant eu lieu en Février à Eurodisney en marge de la Leader's Cup). Chacun de ces rassemblements permet, de préserver des temps forts d'échanges et de formation permanente pour ces professionnels. Nous continuons à améliorer la rénovation de la Formation Permanente des entraîneurs : plus modulable, la formule consiste désormais à mieux cibler les populations et leurs problèmes spécifiques.

En effet, un séminaire d'entraîneurs est organisé pour chaque niveau de jeu :

- Pour la LFB, le regroupement s'est déroulé à l'INSEP, à l'occasion des finales de Coupe de France, les 30 avril et 1^{er} mai,
- Pour la LF2 et la NF1, le séminaire s'est tenu à Tarbes les 16 et 17 avril, à l'occasion du « Final Four » de la division LF2,
- Pour la NM1, les entraîneurs se sont retrouvés à l'occasion du Camp LNB qui s'est tenu à l'INSEP (week-end du 4 et 5 juin). Il est à signaler qu'à cette occasion les entraîneurs de NM2 ont eux aussi été invités (pour ceux qui le souhaitaient) à participer à ce regroupement,
- Enfin, pour les divisions NF2, NF3, NM2 et NM3, le week-end de pré saison (WEPS) se déroulera comme toujours le dernier WE d'août, cette année les 27 et 28 Août, dans les six zones habituelles.

Cette « catégorisation » a un double objectif : favoriser les échanges entre les entraîneurs d'une même division et aborder des sujets spécifiques qui intéressent plus particulièrement telle ou telle catégorie (aspects économiques, techniques, etc...).

Par ailleurs, les séminaires regroupant les entraîneurs des divisions championnat de France U15 et U18 « Elite » continuent à être organisés, traduisant la forte volonté du Pôle Formation de se focaliser sur le perfectionnement des entraîneurs de ces catégories jeunes. Cette saison, les entraîneurs des U15 garçons et filles ont été regroupés lors des finales des championnats de France des Ligues (TIL) à Marne la Vallée les 7 et 8 mai. Ces stages sont toujours organisés lors de compétitions nationales ou internationales de jeunes, permettant ainsi de voir évoluer les meilleurs joueuses et joueurs d'une tranche d'âge proche de celle dont les entraîneurs s'occupent.

La valorisation des entraîneurs

Nous continuons à mettre en évidence l'importance des entraîneurs encadrant les championnats de France de Jeunes en procédant à l'élection des formateurs les plus méritants. Le trophée leur est traditionnellement remis lors de l'Open de la LFB, en début de saison, à Paris. Selon la même logique, nous avons souhaité rééditer le scrutin de l'entraîneur de l'année en LFB (élection qui s'est déroulée au cours du séminaire des entraîneurs de LFB en Mai, à l'INSEP, et qui a vu l'élection de Romuald

YERNAUX à ce titre honorifique). Cette désignation prend appui sur une liste de noms proposée par les internautes : tout un chacun a pu voter sur le site www.ffbb.com afin de proposer ses favoris. Ce nouveau dispositif utilisant les nouvelles technologies, a permis de crédibiliser cette élection en invitant le plus grand nombre de licenciés à s'exprimer.

La refonte des parcours de formation initiale

La Direction Technique Nationale a engagé la refonte des parcours de formation initiale (animateur, initiateur,

Entraîneur jeune et Entraîneur régional) autour de trois grands objectifs :

- Une meilleure prise en compte des orientations techniques nationales
- Renforcer les priorités gouvernementales dans la formation des cadres
- S'attacher prioritairement au message pédagogique.

L'objectif est de proposer des parcours rénovés pour la formation initiale dès septembre 2017.

Service Formation des Officiels (Bruno VAUTHIER)

Examen Arbitre départemental (Johann JEANNEAU)

L'examen Arbitre Départemental a été déployé sur l'ensemble du territoire. Il permet d'uniformiser les contenus de formation et d'évaluation. L'épreuve de démonstration commentée a été supprimée pour faciliter la mise en place de l'épreuve. Le contenu de cette épreuve reste au programme de la formation. 53 % des comités ont validé auprès de la FFBB 701 arbitres départementaux au 30 juin 2016. Des diplômes ont été imprimés et envoyés pour chaque néo-titulaire à chaque Comité départemental. Les résultats de 47% des comités ne sont pas parvenus à la FFBB.

Ecoles d'arbitrage (Carole DELAUNE)

L'objectif des écoles d'arbitrage est de faciliter la mise en place d'un cadre pour débiter l'arbitrage au sein du club et de donner goût dès le plus jeune âge à l'activité d'officiel. La mallette d'arbitrage ainsi que la plateforme e-learning (pour les adultes) sont des outils pédagogiques mis à la disposition des clubs. Le programme de validation des écoles d'arbitrage a été lancé cette saison. Les critères d'attribution du niveau 2 ont été définis. Un guide de l'école d'arbitrage et un guide d'utilisateur FBI ont été mis à disposition des structures et mis en ligne dans un onglet spécifique du site internet fédéral. La valorisation des écoles d'arbitrage dans la charte a permis la création ou l'enregistrement d'un nombre considérable d'écoles d'arbitrage. 686 écoles d'arbitrage sont désormais enregistrées dont 476 de niveau 2. Une forte sensibilisation et un suivi particulier des 259 CTC a été effectué en collaboration avec le Service Développement et Accompagnement des Structures.

Les écoles d'arbitrage de CTC (obligation statutaire) représentent 37% des écoles recensées. 272 CTC (92%) disposent d'une école d'arbitrage de niveau 2, 14 (5%) de niveau 1, et 6 (2%) n'ont pas d'école d'arbitrage. Les CTC défaillantes seront sanctionnées le 15 novembre 2016 si elles ne sont pas en règle. Un suivi des contrôles et des validations des écoles d'arbitrage sera fait.

Formation et valorisation des formateurs labellisés (Carole DELAUNE)

Peu de stages de formation de nouveaux formateurs labellisés ont été demandés par les ligues et CD cette saison. Il est rappelé que le pôle formation a répondu positivement à toute demande qui lui a été formulée.

La charte des officiels récompense désormais l'activité des formateurs déjà labellisés, à la condition qu'ils renvoient pour le 15 mai le bilan de leur activité de formation qui doit compter sur l'année 10 heures forfaitaires d'activité de formation au regard du barème FFBB.

Sur 436 formateurs labellisés recensés, 133 (31%) ont été valorisés pour la charte des officiels pour cette saison au vu de leur rapport d'activité. Si 88% des comités disposent des formateurs labellisés, 57% d'entre eux disposent de formateurs valorisés par la charte des officiels.

Au vu du développement important du nombre d'écoles d'arbitrage (2 fois plus nombreuses que les formateurs labellisés), il est envisagé des formations labellisées adaptées pour monter en compétence les formateurs des différents niveaux à compter de la saison prochaine.

Ressources

Les règlements et interprétation des règles de même que le DVD Educatif de la FIBA "Teaching Material 2013" ont été réalisés et mis en libre téléchargement auprès des arbitres et entraîneurs CF et des formateurs.

Application Facebook Basket Quizz (Carole DELAUNE)

7.395 personnes ont joué à l'application Basket Quiz sur Face book qui teste les connaissances sur les règles de façon ludique. 95% viennent de France, et de 28 autres pays dont principalement les Etats-Unis (4%), le Royaume Uni, le Canada et la Turquie. 36 niveaux sont désormais disponibles. 13% des joueurs se situent entre le niveau 10 et le niveau 36.

Projet « Erasmus + »

Le projet de formation de formateurs Erasmus+ s'est poursuivi. La France a accueilli à la FFBB en juillet 2015 les délégations allemandes, italiennes et turques pour définir les bases du livret du formateur qui devrait voir le jour fin 2016. Il s'adressera en priorité aux formateurs des arbitres de niveau débutant à intermédiaire. Plusieurs formateurs français ont travaillé avec Bruno VAUTHIER pour établir les contenus incombant à la France. Chaque pays participant au projet a choisi 10 formateurs répartis sur le territoire et intervenant sur des niveaux divers qui ont été réunis à Rome en avril 2016 lors d'un stage de présentation et d'appropriation des contenus du manuel. Tous les stagiaires se sont engagés à tester les contenus et méthodes présentées au cours des 3 mois suivants. Un stage de bilan et de retour d'expérience est prévu pour tous fin juillet à Istanbul. La version finale du manuel est prévue fin 2016.

Stages des CTF Arbitres (Bruno VAUTHIER, Nicolas MAESTRE)

Une quinzaine de Comités et Ligues ont désormais créé ou ont entrepris une démarche pour créer des postes de CTF dont tout ou partie du profil de poste est dévolue à la formation des arbitres. Certaines structures font également appel à des prestataires rémunérés pour la formation de leurs arbitres.

Le pôle formation de la FFBB a rassemblé sur 3 jours à Lille en 2015 les Conseillers Techniques de l'arbitrage français autour du championnat d'Europe pour :

- échanger autour de leur métier et de leurs projets
- se mettre à jour des exigences fédérales en matière de formation d'arbitres (arbitre club, arbitre départemental, exigences et implications de la charte, ...)
- uniformiser la formation initiale
- optimiser la formation des candidats au concours Championnat de France
- développer les compétences pédagogiques et techniques de chacun

Service Formation des Dirigeants (Marie-Elisabeth RAVASSE)

Le Certificat de Formation à la Gestion Associative

Le CFGA est une « certification », reconnue par l'Etat, qui atteste des compétences des dirigeants à conduire leurs projets d'association de manière efficiente et responsable. Elle a pour objectif de :

- ⇒ Présenter la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement
- ⇒ Mobiliser des notions pour conduire et développer un projet associatif

L'essentiel des contenus sera proposé en e-learning afin de s'adapter aux emplois du temps d'un public bénévole et d'être susceptible d'être diffusé facilement vers les clubs de la FFBB.

Un module consacré à l'histoire du basket-ball sera mis en ligne prochainement. Un autre relatif à la démarche projet suivra. Les séquences pédagogiques seront ensuite disponibles au fur et à mesure de l'avancement de la saison 2016-2017.

Le CAMPUS FFBB 2016

Suite à appel à candidature, le CAMPUS FFBB 2016 sera accueilli du jeudi 25 au dimanche 28 août à St Priest, par la Ligue Régionale du Lyonnais. En outre, pour la première fois, le CAMPUS FFBB bénéficie d'un financement en « action collective » auprès d'Uniformation, le collecteur de la contribution des structures employeurs à la formation professionnelle dans la branche professionnelle du sport. Cinq modules sont concernés, deux à destination des salariés et trois à destination des élus de structures employeurs :

Modules	Publics concernés
Etre correspondant de club	Dirigeant élu au comité directeur de club employeurs
Organiser la commission sportive et utiliser FBI Gestion Sportive	Dirigeant de CD-LR élu au comité directeur
Organiser la commission sportive et utiliser FBI Gestion Sportive	Salarié CD-LR
Gérer son temps de travail et utiliser FBI Administration	Salarié CD
Administrer la commission de discipline	Dirigeant de CD-LR élu au comité directeur

Pour les techniciens, officiels et répartiteurs, des formations plus courtes sont proposées sur l'utilisation de la vidéo (technicien et officiel) ou de la désignation assistée (répartiteur).

Le cadre du campus est l'occasion pour les dirigeants, les salariés administratifs, les techniciens, les officiels et les répartiteurs de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques avant le retour à la compétition. Véritables lieux de partage d'expériences, le campus FFBB participe à la définition d'une identité commune autour de l'encadrement de la pratique du basket-ball.

Le développement de la formation des dirigeants (Bernard GAVA).

Suite à l'annulation des modules pour les dirigeants du CAMPUS FFBB d'été et d'automne 2015, le Comité Directeur a pris la décision de mettre en place un groupe de travail sur la formation des dirigeants. Il en a confié la coordination à Bernard GAVA, Président de l'INFBB.

Les réflexions du groupe de travail se sont appuyées sur les conclusions de l'enquête sur la formation des dirigeants menée auprès des structures du BasketBall : Clubs, Comités Départementaux et Ligues Régionales, entre le 19/10 et le 14/11/2015. L'enquête réalisée auprès des dirigeants avait vocation à établir leurs attentes en matière de formation et les difficultés qu'ils/elles pouvaient rencontrer pour participer. Plus de 700 dirigeants y ont répondu. Les résultats attestent que les dirigeants sont conscients de la nécessité de se former pour prendre des responsabilités dans un club, comité ou ligue.

Conclusions de l'enquête sur la formation des dirigeants

Les dirigeants déclarent souhaiter bénéficier d'une formation permettant d'organiser l'activité des bénévoles de leur association. En outre, ils sont en demande d'acquisition de compétences en relation avec la professionnalisation des associations : Management, Démarche de projet, Accueil de salariés. A ces souhaits s'ajoutent des demandes sur la maîtrise de l'outil informatique et sur les principales fonctions dirigeantes (président, secrétaire général/correspondant de club), trésorier)

La première difficulté énoncée par les dirigeants est le « manque de temps ». De fait, cette déclaration rejoint le fait que, pour la majorité de l'effectif, l'engagement associatif est accessoire à d'autres activités. L'information sur l'offre de formation, leurs coûts et l'éloignement apparaissent comme autant de freins additionnels au départ en formation.

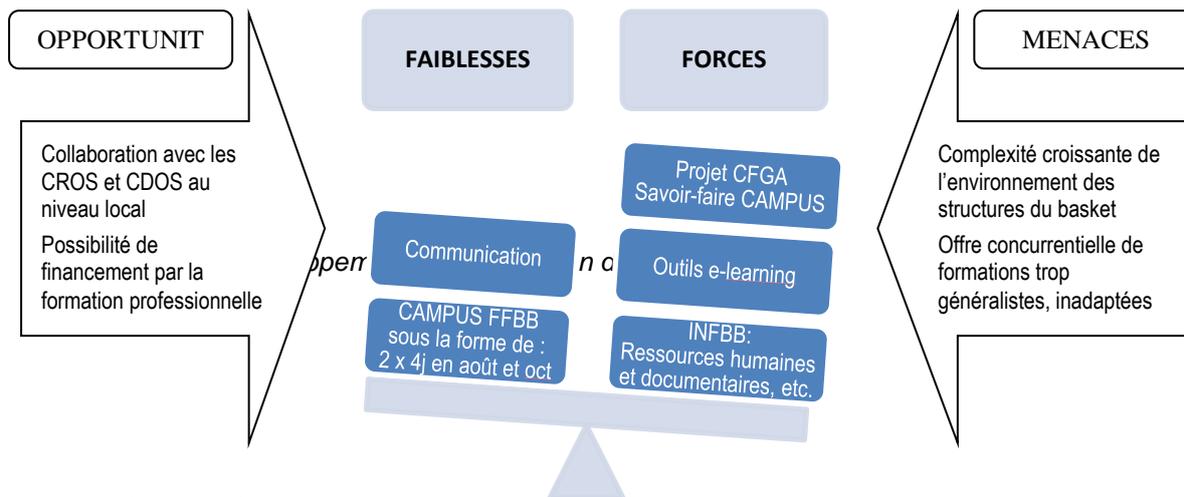
Les dirigeants se déterminent plus majoritairement pour les formations de proximité (37%) ou dispensées en e-learning (37%).

Concernant les disponibilités, quelques tendances se dégagent faiblement. Ainsi, les dirigeants se déclarent prêts à participer à 2 à 4 jours de formations organisés sur un ou deux week-ends et/ou pendant les vacances scolaires.

Stratégie de formation des dirigeants

Grace à l'analyse des forces et faiblesses de la formation fédérale et en s'appuyant sur les opportunités et menaces de l'environnement de la formation dans le domaine du sport, le groupe de travail a identifié quatre axes stratégiques de développement de la formation des dirigeants.

Forces et faiblesses de la formation fédérale



Communication directe

- ⇒ Créer un catalogue des formations nationales et régionales
- ⇒ Réorganiser l'information présente sur le site Internet pour répondre aux besoins des principales fonctions dirigeantes dans les clubs, comité, ligue

Accès facilité à la formation (répondre à la demande de proximité et limiter les coûts sans dévaloriser les formations : pas de gratuité)

- ⇒ Finaliser la formation au Certificat de Formation à la Gestion Associative en e-learning
- ⇒ Faire accompagner les Instituts de Formation Régionaux par l'INFBB dans la mise en œuvre de formations de proximité pour les différentes fonctions dirigeantes
- ⇒ Proposer des formations d'un ou deux jours sur le week-end
- ⇒ Prendre en charge le suivi administratif des demandes de financement

Contenus de formations et d'informations spécifiques

- ⇒ Elaborer des outils présentant les missions des dirigeants : « fiches de poste reflexes » du Président, Secrétaire, Trésorier de club, comité, ligue pour guider les candidats dans leur prise de fonction
- ⇒ Réorganiser les formations en fonction des besoins de chaque fonction dirigeante

Encouragement à une participation active (mettre en confiance – permettre aux stagiaires de devenir acteur de leur formation et de celle des autres)

- ⇒ Accueillir le dirigeant en formation de manière soignée
- ⇒ Utiliser les pédagogies actives sans infantilisation
- ⇒ Organiser les temps de partage d'expériences formels (table ronde) ou informels (temps partagé quel qu'en soit la forme)

L'Institut National de Formation du BasketBall (Matthieu SOUCHOIS, Directeur)

L'activité de l'INFBB s'est considérablement développée depuis sa création en 2011. Les formations conduisant au diplôme de l'Etat ont trouvé leur rythme de croisière. Celles des officiels ont connu des évolutions sur la dernière année écoulée. La formation des dirigeants restera celle sur laquelle l'offre doit évoluer.

La FFBB poursuit avec succès la collecte de la taxe d'apprentissage. Des partenariats avec des CFA sont en cours afin de développer l'apprentissage dans nos formations. Une première formation était

ouverte à l'apprentissage (DE.JEPS en Ile de France) mais il n'a pas été possible de trouver les apprentis. Une liaison plus forte entre formation et emploi dans les missions des CTS devra permettre de renforcer cette orientation stratégique d'autant que la réforme territoriale et les orientations retenues par la FFBB en matière de régionalisation des formations offriront des opportunités intéressantes pour le réseau.

Les formations professionnelles ou les formations des CTF bénéficient aujourd'hui d'une prise en charge par les OPCA. Cela accrédite la qualité des formations mises en place par l'INFBB ainsi que ses procédures de suivi des stagiaires et d'accompagnement des structures mises en place principalement par Karine GUIBERT et Florence BAUDRY.

Formation des Techniciens

La formation conduisant au DEFB/DEJEPS

Cette formation au Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, est assurée par la Fédération, qui a obtenu son statut d'organisme de formation, dans plusieurs centres de formation. Pour cette saison, trois centres ont vu des stagiaires suivre ce cursus : Ile de France, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. Les taux de réussite dans les centres de formation de la FFBB sont excellents avec à ce jour tous les candidats reçus sauf 2 dans les centres d'Ile de France et Lyon. La formation engagée en Midi-Pyrénées se terminera plus tard. Les formations conduisant au DE.JEPS sont encadrées pédagogiquement par Germain FIDAMI, Fabien PERRIGAUKT, Yann JULIEN et Pierre Olivier CROIZAT. De nombreux CTS et CTF interviennent également.

La formation conduisant au DEPB/DESJEPS

La formation au Diplôme d'Etat Supérieur est elle aussi assurée par le Pôle Formation, dans un centre unique : Paris, au siège de la Fédération. Même si, pendant les treize mois de formation, la promotion, constituée en général d'une dizaine de candidats (neuf candidats en 2015-2016, dix candidats en 2016-2017), peut visiter des clubs professionnels sur tout le territoire, voire à l'étranger, la majorité des séminaires se déroulent en effet dans la capitale. Tous les candidats sauf un ont été reçus pour la promotion 2015/2016. La formation est encadrée sur le plan pédagogique par Frédérique POLLET et Ivano BALLARINI.

La formation conduisant au DPPBB

La formation de préparateur physique spécialiste en Basket-ball a été réalisée en convention avec l'INSEP. Il s'agit déjà de la quatorzième édition de cette formation qui, il est bon de le rappeler, vise à proposer des contenus permettant d'améliorer la préparation physique axée sur les exigences du basketball. Cette formation est coordonnée par Sabine JURAS et Julien COLOMBO. Compte tenu des orientations de la DTBN, l'accent a été mis cette année sur l'encadrement des jeunes joueuses et joueurs. Les évaluations ont été modifiées et les résultats seront connus après l'été 2016.

La formation des assistants vidéo (DAVB)

La formation des assistants vidéo a vu sa troisième édition se mettre en place cette saison et est coordonnée par Nicolas ABSALON. Elle a pour but d'apprendre à maîtriser les nouvelles technologies liées à l'image et à son traitement, ainsi que d'apprendre à analyser le jeu et les joueurs, aussi bien dans un objectif pédagogique (notamment dans le travail individuel), que dans celui de la préparation tactique des rencontres.

Formation des Officiels

Concours arbitre de championnat de France (Bruno VAUTHIER, Nicolas MAESTRE)

Le concours arbitre championnat de France a été déployé sur l'ensemble du territoire pour la 3^{ème} année.

- 144 arbitres se sont inscrits dans les formations proposées par les ligues (contre 141 en 2014-15)

- 41 arrêts en cours de formation (contre 47 en 2015-16)
- 4 échecs aux épreuves de ligue (contre 6 en 2016)
- 99 arbitres ont été convoqués aux épreuves terminales (contre 87 en 2015),
- 82 candidats ont satisfait aux épreuves terminales en obtenant une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 (contre 57 en 2015-16). A noter que sur un total de 17, 12 ajournements sont dus à un échec au test physique passé cette année devant le jury des épreuves terminales contre 1 échec l'an dernier (jury de ligue), 4 à des moyennes inférieures à 12/20, 1 candidat ne s'étant pas présenté aux épreuves
- 4 candidats sont recrutés sous réserve de réussite du test physique lors du prochain stage CF de début de saison (candidats dispensés médicalement lors des épreuves terminales du concours)
- Tous les candidats reçus (82) intègrent le championnat de France suite au recrutement de la CFO.
- A noter que 3 ligues n'ont pas assuré une formation et présenté de candidats au concours (Alpes, Corse et Picardie).

Formation initiale d'OTM en e-Learning (Nicolas MAESTRE – Dorian WINCKELMULLER)

Les formations initiales d'OTM ont permis de valider et valoriser pour la charte de nombreux OTM. Elles ont connu un franc succès et un net développement :

- OTM Club : 9.424 inscriptions pour 6.486 validations (70%) – contre 2.500 en 2014-15
- OTM Région : 2.303 inscriptions pour 1511 validations (66%) – contre 300 en 2014-15
- OTM CF : 2.211 inscriptions pour 980 validations (44%) – contre 50 en 2014-15

Formations initiales d'arbitres en e-Learning (Nicolas MAESTRE – Johann JEANNEAU)

Les validations d'arbitre club adultes se sont faites pour la plupart via E-learning. Une formation et une épreuve des examens arbitre départemental et arbitre CF se font par e-learning. Des quiz mensuels sont proposés à chaque arbitre et observateur de championnat de France pour leur formation continue.

- Arbitre Club : 2.608 inscriptions se sont faites pour les validations par ce biais.
- Arbitre Départemental : Epreuve en ligne : 2069 inscriptions pour 897 validations (44%)
- Concours Arbitre CF : Epreuve en ligne : 159 inscriptions

Formations continues d'arbitres en e-Learning (Eddie VIATOR – Stéphane GUEU– Dorian WINCKELMULLER)

La politique de développement des formations en ligne s'est poursuivie. L'ensemble des arbitres de championnat de France ont accès à une formation mensuelle au moyen de questionnaires vidéo et à choix multiples corrigés.

- Quiz mensuels (texte et vidéo) pour arbitres CF : 459 arbitres et 88 observateurs inscrits
- Quiz mensuels (texte et vidéo) pour arbitres HN : 95 arbitres, 56 observateurs et commissaires bénéficient de cette formation

Stages Nationaux d'arbitres de Championnat de France (Abdel HAMZAOU)

La nouvelle formule de stages de perfectionnement à thèmes séduit car elle permet d'axer tout un stage sur un domaine spécifique et permet une évolution conséquente de chacun (mécanique, jugement des techniques individuelles, jugement des stratégies collectives, gestion (2 stages à effectifs réduits) ont été proposés. Les effectifs totaux des stagiaires sont en progression.

Les arbitres potentiels bénéficient de places réservées et de tarifs préférentiels. Tout arbitre peut postuler à ces stages en position de candidat libre. Toutes les places disponibles n'ont pas été pourvues sur quelques stages.

A noter qu'aucun arbitre féminin n'a été retenu à l'issue des stages de zone cette année, peu de candidates ayant été proposées par les ligues. Un travail doit être fait en ce sens.

La participation, les progrès et les potentiels détectés lors de ces stages ont donné une bonification au classement des arbitres engagés dans ces formations, permettant de favoriser une accession plus rapide aux divisions supérieures pour les meilleurs d'entre eux.

Cinq stages nationaux de perfectionnement d'arbitres de championnat de France et un stage d'accession HN ont été couverts par le pôle formation. Les 6 arbitres recrutés pour le niveau HN ont bénéficié d'au moins un stage national de perfectionnement. Les arbitres les mieux classés sont issus de nos stages.

Formation nationale des arbitres de 3x3 (Carole DELAUNE)

Le programme de formation d'arbitres de 3x3 engagé l'été 2013 sur 8 tournois bruns et rouge ont permis de valider 83 arbitres. Certaines formations ont été annulées faute de participants. Ce programme se poursuit par 6 stages de formation et de validation prévus sur les premiers tournois bruns répartis sur le territoire au cours de l'été 2014. Les RTZ en assureront les formations. Un responsable de formation par zone ou ligue sera désigné fin 2014.

Des responsables de formations depuis septembre 2014 se mettent en place (28 référents : +2 en 2015-16). Beaucoup d'entre eux ont encadré des tournois bleus et 3 des tournois bruns. 132 arbitres (+9 en 2015-16) ont suivi la formation 3x3 à ce jour. Ils sont issus de 47 comités (51% des comités ont validé au moins un arbitre 3x3)

Cette année 2 formations ont été organisées par la FFBB sur des tournois majeurs (Open de France d'Orléans, Tournoi universitaire de Dijon)

Formation des dirigeants

Les CAMPUS FFBB 2015

Les Campus FFBB sont des stages de formation organisés sur trois jours une à deux fois par an, du jeudi au dimanche. Ils sont encadrés par les formateurs de l'Institut National de Formation de la FFBB et assortis d'interventions des partenaires et des élus fédéraux.

Les formations s'adressent aux dirigeants, techniciens et officiels des différents niveaux territoriaux : Ligues, Comités et Clubs. Deux CAMPUS FFBB étaient programmés sur la saison 2015-2016, l'un en été et l'autre en Automne. L'INFBB a conservé l'organisation du CAMPUS FFBB (Strasbourg du 27/08 au 30/08/2015). L'accueil du CAMPUS FFBB d'automne a été confié à la Ligue du Limousin de Basketball (Limoges du 22/10 au 23/10/2015).

Campus FFBB d'été, Strasbourg du 27/08 au 30/08/2015

Les 5 modules de formation proposés aux stagiaires étaient :

	Formateurs	Nombre de stagiaires
Administrer la commission de discipline	Amélie MOINE et Pierre-Anthony QUINCY	8
Développer son club en fonction des nouveaux enjeux	Philippe CABALLO Madith ESPINET FUMAT/ INGEFORA	6
Exploiter les données fédérales	Pierre HERMANN	7
Maîtriser les fonctionnalités de FBI (Comité et Ligue)	Jean-Michel ANDRE et Alain SERRES	12
Analyser le jeu par la vidéo (logiciel Longomatch)	Xavier LEBACLE	7
Utiliser la vidéo pour s'évaluer et progresser (logiciel Longomatch)	Xavier LEBACLE	2
Total général		42

En l'occurrence, le CAMPUS FFBB d'été a permis de réunir 42 stagiaires, dont 18 femmes. Les stagiaires étaient issus de 22 structures différentes (stagiaires de ligues, stagiaires de comités, stagiaires de clubs).

Comme chaque année, les stagiaires expriment leur attachement à rencontrer des élus et salariés fédéraux lors des Campus FFBB. A noter, le programme du CAMPUS d'été qui comportait à l'origine 8 modules pour les dirigeants a dû être allégé faute d'un nombre suffisant d'inscriptions. Les modules suivant ont été annulés :

- Enregistrer et diffuser les données statistiques d'un match
- Créer un emploi
- Dynamiser son plan de développement territorial
- Devenir Responsable d'Ecole de MiniBasket

Campus FFBB d'Automne, Limoges du 22/10 au 23/10/2015

Le nombre trop faible de demandes d'inscription n'a pas permis de maintenir les modules de formation pour les dirigeants du CAMPUS FFBB d'Automne. L'INFBB a programmé uniquement la formation sur l'analyse vidéo destinée aux techniciens qui s'est déroulée au CHEOPS 87 de Limoges. Elle a réuni 9 stagiaires encadrés par Xavier LEBACLE, formateur salarié de la FFBB. Les stagiaires étaient tous salariés d'une structure qui a pris en charge leur formation. Ils appartenaient à 7 clubs, 2 Ligues Régionales et 1 Comité Départemental. La formation n'accueillait qu'une seule femme.

Les retours sur cette formation sont très positifs tant du point de vue de la diversité des publics de clubs, comités et ligues et des échanges qui s'ensuivent que de la satisfaction des stagiaires sur les contenus de formation et l'animation/expertise du formateur.



3.1. - Commission Fédérale Dirigeants (Christian AUGER)

Au cours de la saison 2015/2016, la Commission des Dirigeants a poursuivi l'organisation de plusieurs initiatives nouvelles dans le calendrier et les actions fédérales.

Réunion des Secrétaires Généraux et des Trésoriers généraux des Ligues Régionales le 26 septembre 2015

Malgré le décalage dans le début de saison lié à l'organisation de l'Euro, cette troisième édition a connu un franc succès avec une forte présence des LR invitées (49 personnes issues de 23 ligues).

Il est à noter la présence du Secrétaire Général, du Premier Vice-Président en charge des finances et du Président de la Commission des Finances.

Ces temps d'échanges permettent à chacun de se connaître et de mieux appréhender les contraintes spécifiques des uns et des autres dans des domaines précis liés au fonctionnement administratif ou financier.

L'objectif de la commission reste que les Ligues Régionales reproduisent ce type de rencontres avec leurs CD respectifs. Ceci aura encore plus d'importance pour la saison prochaine compte-tenu de la mise en place de nouvelles équipes.

A noter que, pour la saison 2016/2017, cette réunion n'aura pas lieu et sera très avantageusement remplacée par le séminaire fédéral d'accompagnement des dirigeants (Président(e)s, Secrétaires et Trésorier(e)s des LR et des CD) qui est prévu les 7 et 8 janvier 2017.

Carrefours d'échanges inter ligues le 9 avril 2016

3^{ème} édition de cette nouvelle organisation.

Les carrefours ont connu un nouveau succès.

Bizones Nord et Est à Reims : 23 participants

Bizones Centre et Sud Est à Bron : 26 participants

Bizones Ouest et Sud-Ouest à Artigues : 21 participants

Soit un total de 70 personnes.

Il est à noter également la présence d'un représentant du bureau fédéral sur chaque lieu et celle d'un représentant du CD local.

Très bon niveau de satisfaction des participants.

La convivialité a été accentuée cette année avec une arrivée la veille au soir de la plupart des participants.

Déroulement :

- Présentation du logiciel *Optimouv*
- Retours sur les carrefours 2015 consacrés au basket féminin: dans plusieurs régions, des commissions féminines ont été créées, des actions nouvelles initiées ou des actions en place modifiées
- Les Commissions sportives: organisation et fonctionnement, gestion interne, formules des compétitions régionales, utilisation de FBI...

Là aussi, l'objectif de la commission est que les Ligues Régionales reproduisent ce type d'échanges avec leurs CD respectifs sur des thèmes territoriaux communs.

Campus FFBB, formation pour tous !

Dans ce domaine, et suite à l'appel d'offres lancé aux structures, la CF Dirigeants participe au choix de l'organisateur.

Elle intervient également en relais de l'INFBB quant à la préparation des contenus.

Ce temps de formation est venu remplacer les traditionnelles Universités en s'ouvrant à de nouveaux publics.

Ainsi, le CAMPUS FFBB a développé des thèmes de formation spécifiques à chaque famille (dirigeants, officiels et techniciens) sur un à trois jours et des zooms sur des sujets plus généraux ou d'actualité.

Le CAMPUS FFBB d'Eté 2015 a eu lieu au Centre Européen de la Jeunesse (CEJ) à Strasbourg du 27 au 30 août 2015. Les participants ont aussi eu l'opportunité d'assister au match France vs Allemagne.

Le Campus de l'été 2016 aura lieu à Lyon Saint-Priest du 25 au 28 août 2016. Des modalités très favorables d'inscription ont été négociées auprès d'Unifformation.

Dans le cadre de ces Campus, la CF Dirigeants est présente afin d'aller à la rencontre des stagiaires.

Formation des dirigeant(e)s

La CF Dirigeants a participé activement au groupe de travail mis en place au sein de l'INFBB pour faire un état des lieux (enquête auprès des clubs et des structures) et rénover les programmes de formation proposés aux dirigeants.

En cette fin de mandat, un premier bilan nous permet de dire que la nouvelle CF Dirigeants a réussi à installer des innovations dans le calendrier et les actions fédérales : réunion des SG et TG des LR, carrefours d'échanges par exemple.

Ces organisations semblent répondre aux besoins d'échanges entre les dirigeants territoriaux.

Toutefois, l'enjeu sera désormais d'atteindre, dans ces actions, les dirigeants des Comités départementaux voire des clubs ce qui sera plus difficile.

Par ailleurs, le problème de la formation des dirigeants reste une préoccupation permanente afin de trouver les formules les mieux adaptées à leurs exigences, leurs contraintes et leurs besoins !

Pour finir, je tiens à remercier très sincèrement les membres de la Commission pour leur travail studieux dans une ambiance tout à fait conviviale et les services de la FFBB, en particulier Marie-Elisabeth RAVASSE qui accompagne désormais notre commission au quotidien, ainsi que Matthieu SOUCHOIS.

Les membres de la commission :

Vice-Président(e)s :

Françoise EITO (CD 33)

Jean-Pierre BRUYERE (LR Provence)

Membres :
Astrid ASSET (CD 93)
David ATTAR (LR Picardie)
Dominique BERNARD (CD 95)
Thierry BILICHTIN (CD 54)
Jacques DENEUX (CD 62)
Patrick HENRI (LR Poitou Charentes)
Jean-Pierre GOMEZ (LR Lyonnais)

3.2. - Commission Fédérale Sportive (Alain SALMON)

Cette saison 2015/2016 a été l'occasion de renforcer nos relations avec les clubs, comités et ligues grâce à des échanges fructueux. Nous ne pouvons que les remercier pour leur disponibilité, leur compréhension et leur aide quand cela s'est avéré nécessaire.

Cette saison est aussi la dernière de la mandature. Sans revenir sur chaque nouveauté ou évolution de nos compétitions (U15 & U18 ELITE, U15, U17 & U20 INTER REGION, TROPHEE COUPE DE FRANCE), plusieurs dossiers impactant sont toujours en chantier comme l'e-marque, la Nationale 3, la charte des officiels, et bien sûr les projets liés à la réforme territoriale. Nous devons sans cesse faire évoluer nos compétitions afin de répondre aux demandes de nos clubs, de nos territoires dans l'intérêt toujours préservé du basket français.

Le contexte économique est fragile, rendant difficile la gestion des clubs, comités ou ligues. Nous devons poursuivre dans le sens des économies et des km inutiles, dans le respect de notre politique fédérale.

L'organisation de la Commission Sportive a beaucoup évolué. C'était nécessaire. L'effectif salarié a été renforcé, le fonctionnement amélioré. Nous espérons sincèrement que ces évolutions vous ont permis d'avoir un meilleur contact et un meilleur service.

Personnellement, j'ai pris énormément de plaisir à mener cette mission et j'ai fait de très belles rencontres. Les salariés sont à l'écoute et donne le meilleur d'eux-mêmes, les bénévoles (Eric, Daniel, Gérald, Jacques, Jean Michel, Michel et Pierre), tous passionnés, se rendent disponibles. Tout est loin d'être parfait mais la volonté de bien faire est là.

Merci à tous pour votre accueil, votre tolérance, votre dynamisme et votre enthousiasme. Nous travaillons dans l'intérêt du basket français, de nos jeunes pousses et de tous celles et ceux qui souhaitent prendre du plaisir à pratiquer notre sport dans le respect de l'autre.

3.3. - Commission Fédérale Basket en Entreprise, Sport Adapté & Handisport (Jacques ASTROU)

La Commission Basket Entreprises, Sport Adapté et Handibasket, était au complet pour participer à la première réunion de la saison 2015-2016

Dix équipes se sont engagées pour cette saison, soit deux de plus que la saison dernière.

Le calendrier des rencontres a été établi dès le 2 septembre et communiqué à l'ensemble des équipes pour procéder aux réservations de billets dans les meilleures conditions tarifaires.

Une fois de plus, les équipes participantes ont demandé à faire des poules géographiques vues les baisses de leurs aides budgétaires.

L'augmentation du nombre d'équipes participantes (arrivées de l'US Métro et de la Compagnie des Transports Strasbourgeois) a permis un nouveau brassage.

Notre calendrier a été établi en faisant deux poules géographiques et des rencontres « aller » seulement.

Le recrutement de nouvelles associations reste un axe de notre activité. Nous tenons également à ce que les associations fidèles retrouvent souplesse, plaisir et convivialité sans brader l'aspect sportif. Nous observons d'ailleurs que le niveau de jeu progresse.

Je profite de ce moment pour leur dire combien les membres de la Commission leur en sont reconnaissants. Nous entendons leurs difficultés car elles aussi doivent surmonter la rigueur budgétaire et leur exprimons notre gratitude devant les efforts déployés pour poursuivre cette passion.

Cette année c'est à Saint-Avold et Longéville les Saint-Avold qu'ont eu lieu les 14 et 15 Mai 2016 les phases finales de notre Trophée Coupe de France, Consolante ainsi que la finale de la Coupe de la Commission Handibasket.

C'était la première fois que nos finales étaient organisées en Lorraine, dans un fief de Handibasket dont l'équipe locale de Saint-Avold vient d'accéder à la 1^{ère} division du Championnat FFH.

La Commission tient à remercier les deux municipalités qui ont mis gracieusement les installations sportives à sa disposition, les Président des clubs locaux, le Président de la Ligue de Lorraine, le Président du Comité Départemental de la Moselle, saluer la disponibilité de la CRO dans la désignation d'arbitres et OTM et enfin tous les nombreux bénévoles ayant animé de façon remarquable ces deux jours de compétition.

Les trois finales ont eu lieu dans la magnifique salle de Longéville les Saint-Avold.

L'équipe de l'Amicale Sportive de la Mairie et de la Communauté Urbaine de Strasbourg s'est imposée, en finale de la Coupe de France, face aux dockers du Havre, après une rencontre de haut niveau très disputée et qui a remporté le Trophée Coupe de France.

Félicitations aux vainqueurs récidivistes, une fois de plus, ainsi qu'à leurs valeureux opposants. La prochaine édition nous promet de belles rencontres équilibrées en perspective. Il convient de mettre en exergue l'excellent climat sans lequel les rencontres ont eu lieu.

C'est une belle équipe de la FFBB qui a remporté la finale de la Consolante. Une pensée pour les représentants de la Compagnie des Transports Strasbourgeois qui, pour leur première participation, ont montré un excellent état d'esprit. Malheureusement amoindris et fortement handicapés par des blessures, leur parcours s'est arrêté prématurément.

Sur le même site, a eu lieu également la finale de la Coupe de la Commission de la Fédération Française Handibasket, remportée par l'équipe locale de Saint-Avold aux dépens de l'équipe 2 de Meaux. Voici la cerise sur le gâteau pour l'équipe de Saint-Avold qui a terminé à la première place du championnat régulier de la FFH et qui réalise ainsi la passe de deux performances la même saison.

Pour mémoire, la Coupe de France Handibasket jouée à l'Accor Hôtels Arena de Paris, a été remportée par l'équipe du Canet, au dépend de l'équipe de Hyères.

Je voudrais rendre hommage au travail réalisé au sein de notre commission par Claudine SCHWERZIG qui a fait valoir ses droits à la retraite. Nous avons heureusement trouvé auprès de la nouvelle équipe de salariés la même disponibilité pour nous faciliter notre mission. Qu'elle trouve ici le témoignage de notre reconnaissance.

Avant de terminer, je tiens également à remercier les salariés du service de la Communication qui nous aident dans l'organisation de notre Championnat, le Président de la CFO pour la délégation des désignations lors de nos phases finales et tous les membres de la Commission Basket Entreprises, Sport Adapté et Handibasket qui sont à mes côtés depuis le début de cette mandature.

La saison 2015-2016 a vécu. Nous avons encore en tête les étoiles des performances de nos équipes nationales dans le cadre des compétitions européennes. D'ici peu, nous espérons vivre des moments intenses avec elles aux J.O.
Croisons les doigts !

3.4. - Commission Fédérale Basket en Liberté & Nouvelles Pratiques (Yannick OLIVIER)

Saison de la reconnaissance d'une commission qui œuvre depuis près de 25 ans au sein de la Fédération.

Lorsqu'Alain BLONDE, qui nous a quittés en septembre 2015, a construit les préceptes de l'insertion par le basket, il n'imaginait peut-être pas, que des années plus tard, les programmes qui en découleraient, répondraient toujours aux besoins d'une société, plus particulièrement à une jeunesse en manque de repères, de valeurs, de projets, et qu'ils seraient plébiscités par différents ministères et instances publiques.

Ainsi nous avons pu répondre dans un délai très court à un appel à projet ministériel.

Le projet fédéral « Citoyens du basket » articule différents concepts et outils d'insertion créés précédemment a été retenu et sera développé plus particulièrement dans les 3 saisons à venir.

Le partenariat avec GRDF permet un développement remarquable des Centres Génération Basket. Ce concept, construit initialement sur Paris et la région Ile de France, est à ce jour implanté dans plus de 70 villes sur le territoire. Près de 150 sessions de 5 jours chacune se sont déroulées lors des différentes vacances scolaires.

Pour rappel, les Centres Génération Basket sont des espaces éphémères d'apprentissage de la règle par le jeu, accessibles aux licenciés comme aux non licenciés. Il est à noter que près de 40% des CGB se déroulent dans les espaces classés en Politique de la Ville.

A travers cette opération, de nombreux clubs peuvent se positionner comme de réels partenaires sociaux de leurs collectivités.

La convention nationale avec l'Administration Pénitentiaire se développe. Outre le Challenge National qui regroupe chaque année sur Paris des équipes venues de différents établissements et DISP, plusieurs formations ont été réalisées à l'intérieur de centres de détention pour des cursus à l'arbitrage et/ou à l'animation (Nantes, Villepinte...).

Une dizaine d'établissements a signé des conventions locales et accueille chaque semaine des intervenants basket issus de clubs ou de structures fédérales pour la mise en place de programme basket.

Pour information, la Direction de l'Administration Pénitentiaire souhaite mettre en avant les formations d'officiels et la FFBB accompagnera toutes les démarches et opérations faites en ce sens.

Un axe de travail principal de la commission pour cette saison a été d'achever la conception du programme Basket Santé.

Cette mission a été faite en trois phases :

- 1^{ère} phase : La validation par les instances nationales responsables : Les ministères de la Santé, Jeunesse et sport et le CNOSF. Avec la Commission Fédérale Médicale et plus particulièrement avec Jean Yves GUINCESTRE et Bruno SESBOUÉ, nous avons construit les supports et les outils nécessaires à une identification et au référencement national du programme Basket Santé pour obtenir la prescription médicale du basket.
- 2nd phase : la construction des supports (fiches techniques et médicales), indicateurs, tests, matériels, cahier des charges, homologation, formations..., nécessaires à la mise en place de Basket Santé. Avec le soutien de deux Structures Pilotes (AS Monferrand avec l'appui de Carole FORCE, et la ville de Mondeville avec le l'apport important de la première adjointe Josiane MALLET DUCLOS) nous avons pu tester ajuster et valider les programmes des trois niveaux de la pratique Basket Santé.
- 3^{ème} phase : la communication. Il était important de présenter visuellement Basket Santé afin que chacun comprennent les enjeux, le fonctionnement. La réalisation d'un clip de présentation général nous a montré, l'attente dans ce domaine mais aussi les disparités d'actions envisagées par nos structures fédérales. D'autres vidéos sont en cours de préparation. Cette 3^{ème} phase aujourd'hui débute. Nous devons informer les associations sportives, mais aussi le milieu médical. Des présentations de Basket Santé ont été organisées dans des ligues, mais aussi lors des journées nationales de la

Commission médicale. Afin de rendre le Basket Santé accessible au plus grand nombre des pages de présentation et une banque de données sont ouvertes sur le site www.ffbb.com en accès libre ou restreint selon les documents recherchés.

Dans un domaine proche, les animations pour les enfants hospitalisés perdurent. Il est toujours impressionnant de voir des enfants sourire, jouer alors qu'ils luttent contre des maladies parfois irrémédiables. Notre regret est que toutes les interventions, animations se déroulent exclusivement sur Paris.

Que ce soit pour un travail à visée d'insertion ou de santé, il n'est pas possible d'intervenir sans une formation au préalable. La formation Moniteur de Basket regroupe 3 Unités Capitalisables (UC) qui permettent d'acquérir le niveau requis pour l'insertion (UC1) l'organisation de tournoi (UC2), l'animation Basket Santé (UC3).

Plusieurs formations ont été mises en place à Houlgate et Nantes dans le cadre d'un Brevet Professionnel basket ou dans le cadre d'une formation fédérale (INSEP décembre / janvier – Mai).

Le calendrier des formations est accessible sur le site <http://www.ffbb.com/formations>

Les camps de basket de la FFBB préparent leur 22^{ème} édition pour l'été 2016.

Lors de l'édition 2015 près de 450 joueurs, joueuses et arbitres ont répondu présents lors des 6 semaines qui leur étaient proposées. Par groupe de 80 pour les 12/17 ou dans un groupe de 40 pour les adultes, encadrés par des staffs de 10 entraîneurs diplômés, tous ont pu travailler intensément et dans la bonne humeur, leurs fondamentaux offensifs et défensifs. A noter que les camps de la FFBB rassemblent des joueurs de toute la France mais aussi beaucoup venant de pays étrangers. Lors de la prochaine édition, chaque stagiaire pourra repartir avec un programme des points physiques et psychologiques à travailler défini par un logiciel spécifique.

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés et ont permis la réalisation de toutes ces actions sur le territoire national.

Enfin, je remercie plus particulièrement Jackie BLANC-GONNET pour son investissement et son dévouement au sein de cette commission.

3.5. - Commission Fédérale Outre Mer & Corse (Jean-Marc JEHANNO)

La commission fédérale Outre-Mer et Corse est chargée d'apporter une aide aux structures éloignées (territoires ultra-marins et Corse).

Les aides dispensées sont sous forme :

- De subventions pour des actions de formation (notamment aide aux pôles pour les structures qui en disposent),
- De participation de licenciés aux actions ou tournois menés en Métropole,
- De participation de cadres fédéraux aux actions locales de formation,
- De projets de développement locaux.

Le label club formateur outre-mer permet une reconnaissance de la qualité de l'organisation. Il facilite les partenariats avec les administrations locales.

Concernant l'arbitrage, chacune des zones voit la venue d'un cadre formateur dont la mission est double :

- Former les nouveaux arbitres entrant chaque année dans la filière,
- Perfectionner les plus anciens en mettant en place une formation de formateurs.

L'objectif est que les différentes structures puissent, à terme, assurer elles-mêmes la formation des jeunes officiels.

Une équipe du Centre Fédéral a effectué une tournée en Martinique et Guadeloupe, comme chaque année, afin de créer une animation pour le développement du basket dans ces îles, animations ayant connu un succès important tant auprès du public, que des collectivités locales.

Toutes les structures ont participé au challenge benjamins, benjamines, la FFBB apportant une aide financière pour le déplacement vers la métropole des jeunes participants.

Le basketball poursuit également son développement sur le territoire de Saint-Martin, avec l'aide d'un CTF mis à disposition par le conseil territorial, et de réels progrès constatés au niveau de l'organisation générale, et une volonté marquée de participer aux actions de la zone (notamment, participation au TIL U15 de la zone, et organisation d'un tournoi pour les sélections U17 masculines).

Tahiti a également franchi le pas du recrutement d'un CTF (financé pour partie par la FFBB et FIBA Océanie) afin d'accélérer le développement local. Cette année, deux jeunes filles à potentiel sont venues en métropole intégrer un centre de formation de LFB.

La participation de ces territoires aux compétitions de la Métropole est toujours aussi recherchée, les équipes participant aux finales des championnats NF3 et NM3 progressent d'année en année. Cette saison, des félicitations particulières au club de Mayotte (Vautours de l'abattoir) qui a récidivé en gagnant sa médaille d'argent (NM3), l'équipe venant de La Réunion (la Tamponnaise) (NF3) n'ayant pu réitérer sa performance de l'année dernière (championne de France NF3).

La saison a également vu la participation d'une équipe de chaque zone outre-mer au trophée coupe de France (féminines et masculins).

Guadeloupe et Martinique ont été retenus par la fondation de la FIBA pour participer à un tournoi 3x3 des Caraïbes (masculins et féminines nés en 1999, 2000 et 2001). C'est une opportunité pour ces deux îles de développer cette nouvelle pratique.

La Corse possède une équipe engagée en NF3. La FFBB apporte une aide pour l'arbitrage des rencontres sur l'île, en prenant en charge les frais occasionnés par le déplacement des officiels concernés, et participe également à la rémunération du cadre technique local.

Le regroupement des comités départementaux et de la Ligue régionale a permis de lancer de nouveaux projets, et notamment pour la saison 2016/2017 la participation de deux équipes U15 et une équipe U17 en championnat inter-régional afin d'offrir aux jeunes la possibilité de se confronter à des équipes d'un niveau élevé.

3.6. - Commission Fédérale 3x3 (Nathalie LESDEMA)

Le 3x3 continue de s'affirmer comme un complément à la pratique du basket traditionnel.

D'un accès très simple, les jeunes comme les adultes peuvent avoir très rapidement la sensation de réellement jouer. Cette forme de jeu autorise le basket dans les plus petits villages puisqu'elle ne nécessite qu'un nombre restreint de joueurs et un espace réduit, mais aussi dans les grandes villes où les jeunes filles et garçons trouvent là un moyen d'expression correspondant à leurs attentes. Dans les deux cas, le terrain de basket et les tournois de 3x3 deviennent des espaces de socialisation.

La compétition, sous forme de tournoi, permet des rencontres humaines et sportives fortes, d'un très bon niveau technique sans empiéter sur la vie professionnelle ou sociale des pratiquants.

Les temps de jeu donnent la possibilité aux adeptes du basket d'une pratique 12 mois sur 12.

Le 3x3 commence à toucher des publics de plus en plus large et différents (joueur (et joueuse) fédéral, universitaire, politique de la ville, entreprise).

Le matériel dont nous disposons donne une visibilité et une identification forte du 3x3 fédéral.

De plus en plus d'organisateur font appel à ce matériel pour obtenir de leur collectivité une reconnaissance du travail effectué.

La saison 2015-2016 a été riche en événements 3x3 :

- Nombre de tournois en constante augmentation (167 manifestations homologuées et dotées),
- Accompagnement de la préparation des équipes de France U18 hommes et femmes avec la gestion de tournoi à l'INSEP,
- Tournois Open Brun de plus en plus visibles ; bravo aux organisateurs qui se tournent vers la vidéo et les réseaux sociaux,

- Open de France de Clermont-Ferrand transformé en une remarquable fête du 3x3 ; les acteurs locaux, sous l'impulsion de Gérard NIVELON, se sont tous impliqués (Collectivités, comité, clubs, partenaires privés, structure de proximité)
- Niveau technique de cet Open très relevé avec la victoire, en finale masculine, de l'équipe « la Goule Squad », emmenée par Angelo TSAGARAKIS (joueur de Pro B), terminant 3ème du Master européen de Prague,
- Trois semaines d'animation et de tournois en parallèle de l'EuroBasket 2015 (Montpellier et Lille) avec la gestion de fan zones,
- Animation 3x3 sur l'île aux Machines de Nantes lors de l'Assemblée Générale fédérale,
- Trois jours d'initiation au basket et tournoi de 3x3 sur l'Hôtel de Ville de Paris lors du « Basket envahit Paris » 2016 en marge des Finales de Coupe de France à l'Accord Hôtels Aréna.

La FIBA nous a accordé l'organisation d'un tournoi de qualification aux championnats d'Europe pour les équipes nationales. La commission 3x3 et la société 3.0 travailleront de concert pour que cette étape (1 et 2 juillet 2016 à Poitiers) soit une grande réussite.

La première phase de mise en place d'une compétition spécifique 3x3 sous forme de pyramide s'achève.

Le monde fédéral aujourd'hui connaît de plus en plus cette pratique, les différents niveaux, les modes de gestion, les outils mis à disposition. Le prochain défi sera d'adapter la pratique du 3x3 dans le cadre de la réforme territoriale et de l'arrivée de nouveaux joueurs.

La probable intégration du 3x3 au sein des disciplines olympiques, sera déterminante pour développer encore davantage cette pratique sur le territoire métropolitain et ultramarin.

4. Délégation aux Territoires - Pierre COLLOMB – 3ème Vice - Président.

Sébastien DIOT – Directeur du Pôle Territoires

Une équipe au service des Licenciés, des Clubs, des Comités Départementaux et Ligues Régionales a continué de se mettre en place cette saison. Une très grande mobilisation de la part des 4 services du Pôle Territoires pour gérer une demande et une activité de plus en plus débordante.

Service MiniBasket et Jeunes :

De nombreuses actions ont été menées sur le territoire cette saison. L'Accompagnement de terrain (avec un grand « A ») est au cœur des actions du service. De nombreuses interventions se sont déroulées dans le cadre des forums départementaux « MiniBasket et Jeunes ». Des actions d'accompagnement ciblées particulièrement sur l'OBE, dans les Antilles et à l'île de La Réunion, ont également eu lieu.

Un « Challenge Benjamin(e)s » d'une grande facture s'est à nouveau déroulé sur les territoires, et la coordination nationale de cette action au niveau de la FFBB a permis une nouvelle fois de mobiliser l'ensemble des Comités Départementaux Métropolitains et Ultramarins, afin d'assurer une grande fête, lors du « retour » à Bercy.

Les relations avec les fédérations gérant le sport scolaire dans leur ensemble continuent de fonctionner de la meilleure des manières, des liens étroits ont été noués et la FFBB accompagne régulièrement les manifestations nationales qu'elles organisent : (Challenge Scolaire Benjamin(e)s ; Finales Nationales FFSU).

«L'Opération Basket Ecole» a, à nouveau, battu tous les records avec 100 204 d'enfants concernés et 3 952 classes inscrites dans des cycles de Basketball dans le cadre de leur activité.

La Fête Nationale du Mini est devenue une véritable institution et est de plus en plus suivie sur les territoires et dans le même temps par les partenaires de la FFBB. Quasiment tous les Comités Départementaux ont à nouveau participé cette saison.

Fort de tout cet investissement le nombre de licenciés mini et jeune continue de croître chaque saison.

La qualité de formation et de structuration des clubs continue également à se mettre en place et à être reconnue par la FFBB au travers de l'attribution de 389 labels EFMB ; de 168 labels club formateurs (Elite ou Espoir) ; de 11 labels club formateurs ultramarin (Elite ou Espoir).

L'opération JAP « je Joue, j'Arbitre, je Participe » sera au cœur de la mobilisation du service lors de la prochaine saison. Cette opération destinée à sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, à l'ensemble des postes/fonctions nécessaires pour pratiquer le Basket, doit se développer afin que notre pratique continue de se développer.

Service Pratiques Sportives :

Le questionnement des territoires, concernant une éventuelle réforme de la Nationale 3, a été réalisé et coordonné par le service afin de recueillir un maximum d'éléments et les mettre à la disposition des élus du Comité Directeur, pour qu'à leur tour ils puissent prendre des orientations en toute connaissance de cause.

Comme chaque saison, le Service a répondu présent pour que l'ensemble des compétitions se déroule de la meilleure des façons tout en prenant en compte le maximum des contraintes formulées par les clubs tout en préservant l'équité sportive...

Le calendrier général de la saison passée a été particulièrement compact à cause de l'EuroBasket organisé en France et à cause des dates retenues pour les finales de Coupe de France (à l'Accor Hôtels Aréna), entre autres, malgré cela l'ensemble des compétitions a pu se dérouler sans encombre.

Il est aussi à souligner la très bonne volonté et compréhension de la part d'une grande majorité de clubs, lorsqu'il s'est agi de reporter les matchs suite au choix politique de ne pas jouer les matchs lors du weekend suivant les événements malheureux de Novembre 2015 par exemple.

L'activité principale du Service Pratiques Sportives peut se résumer autour des chiffres/éléments ci-dessous :

- Organisation/Gestion de plus de 9500 rencontres, avec réception et analyse d'autant de Feuilles de marque (dont 63% en e-Marque),
- Organisation/Gestion de 822 équipes (en Féminines : 180 Jeunes et 194 Séniors - en Masculins : 230 Jeunes : 218 Séniors), au sein de 17 divisions
- Traitements de 465 dossiers
- Organisation/Gestion de 6 Coupes de France
- Organisation/Gestion d'une soixantaine de phases finales de Championnats et de Plateaux pour les Trophées Coupe de France Seniors et les Coupes de France U17
- Prise en compte et traitement de plus de 400 contraintes émanant des clubs
- Distribution de 34 oriflammes et 34 diplômes ; plus de 1200 tee-shirts et quasiment 2000 médailles, afin de récompenser les vainqueurs et/ou finalistes (clubs, joueurs, officiels) des différentes compétitions.

La feuille de marque électronique (e-Marque) continue son déploiement sur les championnats nationaux et sur l'ensemble du territoire. De nouvelles compétitions gérées par la FFBB seront concernées la saison prochaine. Les quelques chiffres ci-dessous permettent de se faire une bonne idée du changement qui s'opère :

- 59 964 feuilles de marque électroniques ont été mises en ligne dans FBI dont 5 945 concernent le Championnat de France lors de la saison 2015-2016
- 1 050 réponses aux questions posées à l'assistance e-Marque en ligne (concernant la formation en e-learning, l'attribution de codes/signatures électroniques pour les officiels, et pour une petite partie, le fonctionnement du logiciel)

- 66 Comités Départementaux utilisateurs (dont 14 pour plus de 50% de leurs rencontres)
- 25 Ligues Régionales réellement utilisatrices (dont Guyane, Martinique, Guadeloupe) dont 9 Ligues Régionales utilisant e-Marque pour plus de 50% de leurs rencontres.

La prise des statistiques se développe et se structure d'année en année. Lors de la saison 2015-2016, il est à noter le passage à la version 6 du logiciel. La réunion de rentrée des statisticiens, destinée à sensibiliser les bénévoles des clubs aux nouveautés/évolutions dans le domaine, s'est très bien déroulée. Celle-ci permet de garantir une qualité optimale des statistiques sur les divisions : NM1/LF2/LFB. Le service a assuré la collecte et le suivi de 819 rencontres réparties de la manière suivante : NM1 : 319 / LFB : 200 / LF2 : 138 / Coupes de France : 25 / Divers, tournois, TIC, TIL, EDF... : 137.

Service 3X3, Santé et Nouvelles Pratiques :

L'ensemble de la pyramide 3X3 continue de se développer ; le nombre de tournois homologués est en croissance depuis plusieurs années et le niveau de pratique est de plus en plus élevé. Une première compétition internationale de 3x3 s'est déroulée en France, avec le Tournoi qualificatif au Championnat d'Europe l'accompagnement du service a permis une réelle réussite de l'événement.

Les « Camps de Basket » de la FFBB n'en finissent pas de battre des records d'affluence, la qualité de l'encadrement, du planning d'activités et le suivi administratif y sont nécessairement pour beaucoup.

Le challenge pénitentiaire a de nouveau permis à plus d'une centaine de détenus de se confronter sur le terrain et dans la stricte application des règles de notre pratique. D'une manière générale le partenariat avec l'Administration Pénitentiaire continue de très bien se passer et de se développer, les deux entités trouvant de plus en plus de raisons d'avancer ensemble.

Le nombre de Centres Génération Basket organisés dans les Clubs, Comités Départementaux et Ligues Régionales dépasse largement les prévisions pour la première saison du déploiement sur l'ensemble du territoire. Ces actions de développement territorial seront maintenues et encore mieux structurées les saisons à venir.

Les actions en QPV sont à présent identifiées et démultipliées, notamment grâce aux Centres Génération Basket et aux tournois de 3x3, ceci permet d'apporter des réponses aux attentes du ministère en charge des sports.

Cette saison a été marquée par la finalisation et la structuration de la pratique "Basket Santé", un réseau national est en train de se constituer, afin que la FFBB et ses structures soient en mesure d'investir ce champ de la pratique, de manière coordonnée, sécurisée et « professionnelle ».

Service Développement et Accompagnement des Structures :

Le rythme de développement des Coopérations Territoriales de Clubs s'est stabilisé pour atteindre le nombre de 260 homologations sur la saison 2015-16, pour un total de 780 clubs concernés. Les modifications réglementaires apportées cette saison (peu nombreuses), ont été largement accompagnées par le service et la Commission Démarche Clubs. Quasiment toutes les CTC ont reçu la visite du service et/ou de la commission pour faire un point de fonctionnement. Force est de constater que cet outil, par sa flexibilité répond aussi bien à des problématiques d'agglomérations et/ou de communautés de communes tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Parallèlement à l'accompagnement des clubs, le service s'est tenu auprès des structures pour aider à la prise en compte des dispositions spécifiques relatives aux CTC et aux nécessaires ajustements locaux dans le fonctionnement habituel (organisation des championnats et règles de participation).

A la fin de l'olympiade on peut considérer que toutes les structures métropolitaines sauf une (CD et LR) nous ont fait parvenir un Plan de Développement Territorial. Ces derniers ont été analysés et ont permis l'attribution de 200 000€ de financement à destinations des Comités Départementaux et des Ligues Régionales. Cette enveloppe participe de manière importante à la structuration de notre activité sur le territoire (notamment grâce au soutien important qui est accordé à l'emploi dans les territoires).

Le service a également accompagné plusieurs territoires en cours de rapprochement, jouant ainsi son rôle d'interface entre le service juridique et les élus locaux, tout en garantissant un fonctionnement territorial cohérent.

Les actions Citoyennes se développent largement et sont accompagnées par le service. Il est à noter par exemple la coordination du développement d'applications permettant de sensibiliser :

- les plus jeunes aux thématiques du respect et de la citoyenneté ;
- les adultes supporters à respecter les coachs, les arbitres et les joueurs...

Par ailleurs, le service a participé activement au déploiement de campagnes thématiques à destination des clubs à l'occasion de Journées particulières (journée contre le Racisme...) ou des opérations en direction du supportérisme en relais du Ministère en charge des Sports.

Une nouvelle version de l'Atlas a été réalisée et diffusée aux structures cette saison, enrichie d'une fonctionnalité nouvelle prenant en compte des groupements particuliers (type CTC).

Une très grosse avancée a également été réalisée sur le classement des salles utilisées pour la pratique cette saison, et cela à tous les niveaux (National/Régional/Départemental). Il reste encore quelques efforts à faire pour que la « base salles sur FBI » soit parfaitement à jour. Le service continue son accompagnement et ses mises en garde quant au respect des normes et des conditions de sécurité. Il se place comme un interlocuteur privilégié pour aiguiller les structures.

4.1. Commission Fédérale Démarche Citoyenne (Gérald NIVELON)

Malgré de multiples actions récurrentes à la charge de la Commission Fédérale Démarche Citoyenne, les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas ! La COP 21 a été un temps fort sur les thématiques environnementales, et elle a ouvert le chemin vers une année importante pour la mobilisation citoyenne et solidaire de toutes nos structures et de nos licenciés. A l'heure où notre société et ses valeurs sont attaquées, il est primordial que le basket-ball soit conscient de l'importance qu'il a dans la transmission de la citoyenneté dans notre République. Ainsi, après nous être mobilisés sur ces questions de société depuis 1992, nous avons établi et présenté au Comité Directeur et au Ministère des Sports notre Plan FFBB Citoyen (Citoyen du Sport). Ce Plan Citoyen du Sport pourra être ainsi décliné sur l'ensemble du territoire au travers des différentes actions et grâce au soutien de l'Etat et de plus en plus de partenaires privés tels que GrDF ou la Fondation Française des Jeux. Sa mise en œuvre n'est pas de la compétence exclusive de la CFDC et de ses 12 membres.

Les 3 axes du Plan Citoyen du Sport s'appuient sur les 3 valeurs portées par le Programme FFBB CITOYEN :



PROMOUVOIR LE FAIR PLAY ET LES VALEURS CITOYENNES



DEVELOPPER LES SOLIDARITES AU TRAVERS DU BASKET-BALL



FAVORISER L'INTEGRATION DE TOUS LES PUBLICS

Beaucoup d'actions incombent à d'autres commissions et services fédéraux, dont notamment le Service Basket Santé, 3x3 et Nouvelles Pratiques avec qui nous avons eu le plaisir de collaborer activement cette année plus que d'autres.

Ce rapport ne reprendra donc que les actions de la CFDC qui met en œuvre les engagements de la FFBB sur des politiques publiques majeures.

ACTION N° 3

Lutte contre la violence et les incivilités

Cette année la Commission Fédérale a renouvelé l'opération 1+1 pour la campagne de sensibilisation « Un supporter ou Insupportable ? ». De nouveaux comités départementaux et de nouvelles ligues ont souhaité faire l'acquisition des supports de communication créés par la Commission qu'il s'agisse des Roll'Up, des affiches ou des Autotests à mettre à disposition des parents.

**UN SUPPORTER
OU
INSUPPORTABLE ?**

Comme ce fut le cas la saison dernière, l'ensemble des clubs organisateurs des phases finales des championnats de France de Jeunes ont également été dotés, et il semblerait que cette simple action de sensibilisation modère la véhémence de certains parents dans les tribunes, même si du travail reste encore à faire !

Grâce à l'aide inestimable de la Fondation Egal Accès, la Commission a également travaillé avec divers camps d'été pour créer une application « FFBB CITOYEN » pour sensibiliser les jeunes lors de la période estivale. Les premiers tests ont eu lieu durant l'été 2016 et le bilan sera fait prochainement par la Commission en vue d'étendre plus largement cette action.

Autre partenariat productif cette année encore, celui avec l'Union Nationale des Clubs de Supporters de Basket-Ball (UNCSB) avec qui nous avons collaboré au sein d'un groupe de travail ministériel pour la parution du C.O.D.E. (Conduite Organisation Détente Ensemble) du Supporter paru en fin de saison 2015-2016, C.O.D.E. commun aux sports collectifs (Basket-Ball, Handball, Football, Rugby).



ACTION N° 4

Intégrer les enjeux environnementaux

Après 10 ans de patience et d'obstination, le logiciel OPTIMOUV a enfin vu le jour. Il faut rendre à César, ce qui est à César et en l'espèce il faut rendre à Jean-Pierre ce qui est à Jean-Pierre ! Sans la volonté forte du Président Fédéral, ce logiciel n'aurait pas été disponible dès la saison 2016-2017. Certaines ligues et certains comités ont été sollicités pour expérimenter cette version de l'outil d'optimisation des déplacements. La société de développement de l'outil a constaté lors de la présentation que le travail mené « à l'ancienne » par la Commission Fédérale Sportive était assez attentif aux questions de déplacements et en complément OPTIMOUV aurait permis de diminuer encore de 11% l'impact environnemental des compétitions fédérales sur 2015-2016. Cet outil qui vient s'adjoindre aux compétences des membres des commissions chargées d'organiser les championnats.

Il est désormais à la disposition de l'ensemble des structures fédérales.



Autre action menée en collaboration avec le Ministère des Sports, la parution de l'affiche les ECO SPORTIFS pour laquelle Céline DUMERC a accepté d'être l'ambassadrice de l'engagement de la Fédération en faveur de l'environnement. Ainsi on peut trouver la silhouette de « Cap's » aux côtés de Tony ESTANGUET, Lucie DECOSSE, Sébastien CHABAL, Marie BOCHET, Gaël MONTFILS, Martin FOURCADE, Mélanie ROBERT MICHON, Mathieu CREPEL et Audrey MERLE qui s'associent à cette campagne de promotion des comportements écoresponsables dans le sport.

Autre reconnaissance de l'engagement et du savoir-faire de notre Fédération sur les thématiques environnementales, l'intégration du

Comité d'Expertise Environnemental de la candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques PARIS 2024. Après le Championnat du Monde U17 en 2010, l'EUROBASKET Féminin en 2013, c'est désormais pour le plus grand événement sportif mondial que la Fédération partage son expérience pour contribuer aux côtés de grands experts à la réussite de cette candidature.

ACTION N° 5

Sponsoring FFBB Citoyen

Cette année encore, le Pôle Marque a effectué un travail de fond afin de mobiliser les partenaires autour des engagements sociétaux de notre Fédération. GrDF et la Fondation Française des Jeux en sont des exemples importants et au-delà du simple soutien matériel et financier. Ces soutiens de la Fédération en sont également des acteurs. En effet, nous y reviendrons, la Fondation FDJ s'est engagée au sein de la CFDC dans le cadre du Jury des Trophées « Femmes sur tous les terrains » pour la promotion 2016.

ACTION N° 7

Femmes sur tous les terrains

Cette année encore, la Fédération a élu 5 femmes pour leur action exceptionnelle en faveur de la pratique de notre sport. **13 candidatures**



étudiées : 10 déposées par des clubs, 2 déposées par un comité départemental, 1 déposée par une ligue régionale. Ce faible nombre est une réelle déception. En effet comment peut-on imaginer que dans une Fédération où la pratique féminine représente le 1^{er} sport collectif en France, nous n'ayons que 13 femmes exceptionnelles !

Toutefois, parmi ces 13 candidatures, 5 se sont dégagées comme étant réellement exceptionnelles et ont obtenu les Trophées 2016 :

- **Trophée Passe Décisive : Jeanine MERCIER du BC BERWILLER STAFFELFELDEN (68)**
Ce trophée récompense des actions en faveur de la formation ou de la transmission d'expérience.
- **Trophée Premier Tir : Christelle KOUAKAM du NOAILLES BASKET (60)**
Ce trophée récompense des actions démontrant que le basket est un sport complet (confiance en soi, management, travail en équipe...) et un levier pour entreprendre, innover et s'épanouir en tant que femme.
- **Trophée Jouer Ensemble : Martine CRIBIER de STE LUCE SUR LOIRE (44)**
Ce trophée récompensera des actions empreintes des valeurs de solidarité, le fairplay et l'intégration...
- **Trophée Mener pour Gagner : Dominique BILOT CO TRITH BASKET PORTE DU HAINAUT (59)**
Ce trophée récompensera le parcours d'une femme charismatique pour son engagement et sa capacité à diriger.
- **Trophée Coup de Cœur : Martine CRIBIER de STE LUCE SUR LOIRE (44)**
Ce trophée récompensera une des lauréates des précédentes catégories ou un parcours inclassable dans les différentes catégories.

Au-delà de cette valorisation des femmes actives au sein de notre Fédération, la CFDC a également travaillé le fond du dossier du Plan de Féminisation pour que l'engagement de la Fédération sur cette thématique complète les actions déjà engagées en termes de promotion de l'activité et d'encouragement à la prise de responsabilité.

ACTION N° 9

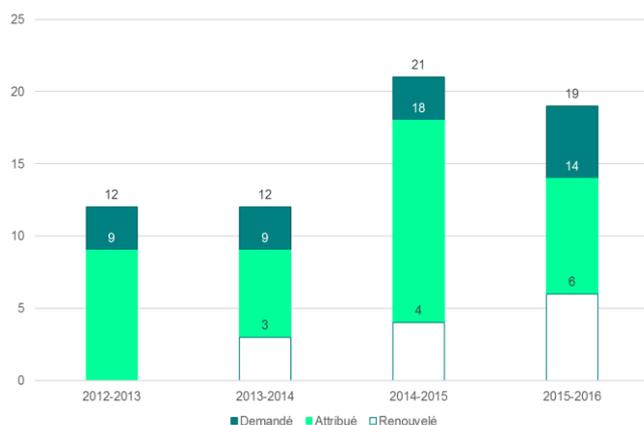
Lutte contre les discriminations

En complément de la campagne « Un supporter ou Insupportable », l'année dernière la CFDC a lancé la démarche « Une différence ou un différend ? ». Cette campagne est également complétée par des actions du Pôle Formation dans le cadre de la mise à jour des contenus des formations de cadres, mais également de la Direction Technique Nationale dans le cadre du management des Conseillers Techniques et Sportifs. Un regret concernant le faux départ de l'action en direction des arbitres pour lesquels la CFDC avait prévu une intervention auprès des arbitres de Championnat de France en septembre 2016 et qui n'a malheureusement pas pu être mise en place.

Ces actions d'information et de sensibilisation viennent compléter un travail d'observation menée avec la collaboration des Ligues et des Comités Départementaux grâce à « L'observatoire des incivilités » qui sera prochainement exploité pour la saison 2015-2016.

*Une différence
Ou
Un différend ?*

Voilà ainsi balayé l'ensemble des actions directes de la Fédération sur ces thématiques citoyennes. Mais il ne s'agit là que d'une infime partie de ce que notre sport déploie au quotidien sur le terrain.



Malheureusement cette année encore, le Label n'arrive pas encore à décoller et seulement 21 candidatures ont été reçues pour plus de 4 000 clubs !

Cette année, la Commission a renforcé sa communication directement auprès des clubs pour les inviter à candidater, mais malheureusement, ces efforts n'ont pas été récompensés.

Un travail de fond a été lancé à la demande du Président Fédéral pour donner une meilleure lisibilité à l'ensemble des actions de valorisation des clubs et également préparer l'évolution de la cellule Club autour

des nouveaux modèles sociétaux. Ce sera probablement une partie de la feuille de route fédérale pour laquelle la Commission Démarche Citoyenne apportera sa contribution pour la prochaine saison et la prochaine olympiade.

Ce rapport était le dernier de l'olympiade pour cette commission qui a vu grandir son champ d'actions au fur et à mesure des saisons, du fait de l'activité malheureuse dans notre pays, mais également du fait de l'énergie positive des 14 personnes qui se sont mobilisées et qui contrairement à ce qu'on pense n'ont pas fait d'économie d'énergie ! C'est également un bilan positif pour cette olympiade en termes d'appropriation des thématiques portées par la commission au sein de l'ensemble des services et des salariés de la Fédération. Bien évidemment, nous ne sommes qu'au début du chemin et la Fédération continuera lors de la prochaine olympiade ses efforts pour décliner le PROGRAMME FFBB CITOYEN.

4.2. Commission Fédérale Salles, Terrains & Equipements – Arénas (Christian LECOMPTE)

Introduction :

1- Etat des lieux des classements des salles :

➤ Statistiques salles au 31 mai 2016 (sur le module FBI Salles) :

Salles référencées : 8 207 dont 4 279 Salles classées (+128 sur l'année n-1).

- Classement H1 : 3 319 (+226 sur l'année n-1) ;
- Classement H2 : 824 (+91 sur l'année n-1) ;
- Classement H3 : 132 (+5 sur l'année n-1).

5 713 salles différentes ont été désignées lors de la saison 2015-2016.

322 salles ont fait l'objet d'un classement fédéral pour la saison 2015-2016.

2- Les travaux de la Commission Fédérale des Salles, Terrains, Equipements et Arénas :

➤ Information et Communication :

L'ensemble des actions de la CFSTE et des points évoqués ci-dessous sont visibles à l'adresse suivante : <http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/sinformer/salles-et-terrains>

D'autre part, la CFSTEА effectue une veille juridique, législative, normative et réglementaire en rapport avec les équipements sportifs, afin d'informer l'ensemble des acteurs concernés par la pratique du Basketball.

➤ **Décret Buts :**

Le décret Buts n°2016-481 du 18 avril 2016 (journal officiel du 20 avril 2016) abroge le décret N° 2007-1133 du 25 juillet 2007 (ancien décret 96-495). Ce décret trouve une portée réglementaire dans le code du sport (partie réglementaire) aux articles R332-19 à R332-26.

Cette codification peut éventuellement renvoyer à des normes :

- NF EN 1270 pour la fabrication et mise sur le marché des buts de basket
- NF S52-409 pour les « Modalités de contrôle des buts sur site »

Pour information, la norme NF s 52-409 est une norme de moyens qui définit les moyens techniques à mettre en œuvre pour respecter les exigences générales de sécurité du Code du Sport.

➤ **Procédure de classement des salles et terrains :**

La CFSTEА rappelle que les actions et manifestations organisées sous l'égide de la Fédération Française de Basket Ball, d'un de ses organismes décentralisés et/ou d'une association sportive lui étant affiliée, doivent être pratiquées obligatoirement dans une salle et/ou sur un terrain bénéficiant d'un classement de la Fédération ou d'une dérogation expresse accordée par celle-ci.

La refonte du dossier de classement fédéral avec l'apparition d'un E-Dossier accessible depuis le juin 2015, a permis à nos instances déconcentrées de procéder à de nombreuses demandes de classement et ainsi répondre aux exigences réglementaires.

319 E-dossiers ont été saisis et enregistrés par la CFSTEА pour la saison 2015-2016 soit une évolution de 208 % par rapport aux moyennes des 3 saisons précédentes.

L'E-dossier de classement en ligne (disponible sur le site Internet de la FFBB) est désormais la seule forme de document recevable par la CFSTEА (formulaire EDCST 2015). La CFSTEА rappelle également que la saisie dans la base FBI fait partie intégrante de la procédure de classement.

On notera tout de même, malgré les efforts de certaines Commissions Salles et Terrains territorialement compétentes, que sur 5 713 salles désignées lors de la saison 2015-2016 (toutes compétitions confondues), plus de 35% sont encore des salles non classées.

➤ **Plan de régularisation des classements des salles de N3, N2 et N1 :**

Dès juillet 2015, et en vue de la saison 2015/2016, la Commission Fédérale des Salles, Terrains, Arénas et Equipements en lien avec la Commission Fédérale Sportive, a mis en place un accompagnement des clubs engagés en Championnats de France Nationale 3, Nationale 2 et Nationale 1 dans le cadre d'un plan de régularisation du classement des salles.

121 équipes ont été concernées par ce plan. Celui-ci a permis de régulariser la situation pour 120 équipes avec 61 classements de salles (correspondant au niveau de jeu) et 59 dérogations (avec un délai de classement pour la fin de saison 2016/2017).

4.3. Commission Fédérale Démarche Territoriale (Georges PANZA)

Cette saison, nous avons continué à travailler sur l'analyse des Plans de Développement Territoriaux envoyés par les Ligues et les Comités. Nous avons imposé certaines données obligatoires dans les PDT afin de mieux les analyser. L'ensemble des comités et ligues ont donné leurs PDT.

Au niveau des aides fédérales, après étude des PDT, la Commission a proposé au Bureau Fédéral pour validation :

- 26 aides financières dirigées sur le soutien à l'emploi, le calcul de ces aides a été fait sur la base d'un tableau spécifique emplois,
- 13 aides financières dirigées sur la création d'emplois,
- 2 aides financières dirigées sur des actions spécifiques.

C'est en tout 31 comités et 1 ligue qui ont bénéficié de ces différentes aides.

Pour la saison prochaine, nous proposerons de tenir compte, en priorité, des projets et actions sur le Basket Santé, la lutte contre l'incivilité, la citoyenneté et le basket au féminin.

Les structures aidées cette saison, doivent fournir à la Commission DT, un compte rendu sur les diverses actions mises en place, une copie des factures acquittées concernant les divers achats de matériel.

Le renouvellement des PDT pour l'ensemble des ligues et comités va être demandé pour la nouvelle mandature.

Je tiens à remercier toute la Commission pour son travail durant cette saison, Anne-Marie ANTOINE, Béatrice HEINRICH, Martine HANNEDOUCHE, Gilles DUMONT, Michel PREDIGNAC, Eric RODRIGUEZ, Nicolas SORRIN, Luc VALETTE, Jean-Luc VINCENT, ainsi que Pierre COLLOMB vice-président chargé du Pôle territoire, Sébastien DIOT directeur du Pôle, Philippe CABALLO responsable salarié de notre commission et Sarah AL ASHRAM notre secrétaire.

4.4. Commission Fédérale Démarche Clubs (Pierre DEPETRIS)

La saison 2015/2016 a vu une augmentation sensible des CTC (de 169 à 259) entraînant une forte mobilisation des membres de la commission.

Nos visites ont, à priori, satisfait les clubs et permis de nombreux échanges productifs.

Malgré quelques contraintes réglementaires, le dispositif est jugé pertinent ; grâce à sa flexibilité, il permet de répondre aux problématiques du territoire. La proximité entre les clubs en CTC est primordiale pour le bon fonctionnement.

Voici en quelques chiffres l'évolution des CTC sur notre territoire :

	CTC	Clubs	Licenciés Clubs CTC	AS	Licenciés FFBB
2013/2014	18	43	8 938	393	578 207
2014/2015	169	458	77 829	2194	600 169
2015/2016	259	785	121 009	3062	641 367

Aujourd'hui 785 clubs constituent 259 CTC.

Nb de clubs	2	3	4	5	6	7	
NB de CTC	96	101	31	22	7	2	259
%	37%	39%	12%	8%	3%	1%	
NB moyen licenciés / CTC	377	436	495	750	954	1139	

Une belle progression sur le territoire ; l'évolution de l'accompagnement des clubs nécessitera l'aide des relais nécessaires que sont les Ligues et Comités.

Pour conclure, je voudrais remercier très sincèrement tous les membres de la commission pour leur investissement sérieux et constructif avec des moments conviviaux extraordinaires, sans oublier les services de la Fédération pour leur aide très précieuse.

Merci à Anne Marie ANTOINE, Marielle BONOMI DUNOYEN, Loïc BOURSERIE, Serge LABELLE, Yannick OLIVIER, Didier TAFFINEAU, Jacques VANDENBULCK, Bernard FOURNIER, sans oublier Pierre COLLOMB, Sébastien DIOT et Philippe CABALLO.

5. Délégation à la Jeunesse – Cathy GISCOU – 4^{ème} Vice Présidente.

INTRODUCTION

Le Président Fédéral, Jean-Pierre SIUTAT, a souhaité en décembre 2012 la création d'une délégation Jeunesse. J'ai eu l'honneur d'être sollicitée pour assurer cette mission en tant que Vice-Présidente. Cette délégation regroupe les Commissions :

- MINIBASKET sous la présidence d'Agnès FAUCHARD et vice-présidence de Nadine GRANOTIER
- Ado&Jeunes,
- Relations avec l'Education Nationale et partenaires affinitaires soit USEP/UNSS/UGSEL/FFSU.

Référencée au pôle Territoires, sous la direction de Sébastien DIOT, avec l'attache de Stan HACQUARD, Gilles MALECOT, Nicolas SEIGNEZ, Sarah AI ASHRAM celle-ci s'intègre totalement dans la recherche d'une synergie de développement des territoires en transversalité avec les autres pôles.

La feuille de route qui nous a été proposée jusqu'à fin 2016 se définissait donc par la prise en compte globale des U7 jusqu'aux U20. Nous avons maintenu les actions existantes, leurs orientations et objectifs. Cependant nous nous sommes attachés à renforcer leur impact avec des évolutions de forme, de concept, tout en proposant des pistes pour faciliter les projets en lien avec les licences contact avenir, OBE. Nous avons consolidé les relations avec nos partenaires éducatifs par la signature des nouvelles conventions en 2015.

En soutien à tous les acteurs de terrain du Baby aux U20 pour les clubs, EFMB, Comités, Ligues, la délégation a assuré par le biais de ses permanents FFBB, bénévoles et élus référents une écoute attentive, une expertise, des conseils.

La richesse de ce relationnel en faveur des jeunes licenciés, socle de notre Fédération, rayonne dans les échanges lors de vos forums, du forum national, dans toutes les initiatives partagées. Le site de la Fédération, « Mini basket Info », la plateforme iFFBB, ont été des outils de communication qui ont permis de mettre en avant votre actualité, vos réalisations.

Il est important, de connaître et faire connaître toutes ces initiatives sur les territoires en lien avec les actions fédérales ou qui s'en inspirent créant ainsi de nouveaux concepts adaptés à une réalité locale.

Toutes les demandes et procédures qui concernent la délégation seront disponibles par la mise en place de formulaires en saisie informatique et traitement automatisé dès septembre 2016.

La construction et la reconnaissance d'un réseau national des référents MiniBasket, Ado&Jeunes des Comités et des Ligues en complément du réseau des référents EFMB, s'avère maintenant indispensable pour poursuivre nos efforts conjoints.

Le nombre de jeunes licenciés a été en augmentation tous les ans, gage de notre force collective à définir et mettre en œuvre des orientations politiques par le biais de réformes de fond, d'actions ciblées, d'une cohérence de contenus dédiées des plus petits aux plus grands, d'une adaptation aux réalités et attentes sociales, d'un renforcement de nos partenariats éducatifs, d'une transversalité

efficace avec d'autres commissions fédérales, de la qualité de votre engagement à l'accompagnement des clubs.

Il s'agira d'être vigilant et novateur afin de maintenir le taux de pratique féminine avec l'ambition de le voir croître.

Le budget alloué à la délégation est conséquent, nous nous devons donc de prioriser et évaluer les actions engagées ou à construire.

Les enjeux de fidélisation sont majeurs pour notre Fédération. Cela passe par une structuration des clubs s'appuyant sur un projet, par une formation globale initiale tenant compte de l'apprentissage technique, des règles du jeu et de vie au sein du club. La professionnalisation ou l'aide apportée par de nouveaux contrats, la formation des dirigeants, l'encadrement qualifié sont des atouts à développer afin de les calibrer au mieux des besoins, des attentes et à la mutation nécessaire de l'offre club.

La déclinaison du programme Jeunesse se divise en trois axes, fédéral, scolaire, animation, se conjugue en 5x5, 3x3 et se rassemble sur des valeurs communes, grâce à des passerelles.

Le rayonnement de notre sport passe par cette complémentarité, ce lien « gagnant/gagnant » participatif, collaboratif entre plusieurs acteurs et pratiques, au bénéfice de jeunes qui « like » le Basketball.

COMMISSION MINIBASKET – Agnès FAUCHARD

• **BABYBALL**

La belle réussite de Baby Ball 1 nous a conduits à améliorer le Kit dans sa globalité qui a gardé néanmoins son concept de Base (fiches, piste de jeu....) et à vous proposer le Kit V2.

Ce nouveau Kit a été prioritairement pensé pour une utilisation scolaire et périscolaire : BabyBall à l'école et BabyBall citoyen.

Le groupe de travail ne manque pas d'imagination pour vous offrir de nouvelles histoires.

C'est un **outil pédagogique** qui fait appel à l'imaginaire des enfants et qui est utilisable par tout adulte, pas nécessairement éducateur de basket.

La FFBB apporte, avec cet outil, un service et une satisfaction à ses structures déconcentrées ; en les accompagnants dans leur rôle de promotion du basket.

• **CLASSEUR DES 7/11 ANS**

Le classeur est à la disposition des Structures depuis mai 2011. Il n'est plus à présenter : son utilisation est unanime dans toutes les EFMB et il est devenu une référence incontournable dans l'apprentissage et le perfectionnement du jeune basketteur.

De fait, la réflexion est finalisée pour harmoniser la pratique MiniBasket sur l'ensemble du territoire en cohérence avec les contenus proposés.

• **FORUM NATIONAL**

La session 2015 du Forum s'est déroulée à la Grande Motte les 4, 5 et 6 septembre dans le cadre de la quinzaine de l'Euro. Plus de 130 stagiaires et l'encadrement se sont retrouvés pendant 3 jours pour écouter et échanger avec des entraîneurs étrangers sur l'approche de la pratique du MiniBasket et JEUNES en Europe. Le forum 2016 s'est déroulé à CAEN les 26, 27 et 28 août sous un format plus classique. Toujours aussi riche, le Forum national reste un lieu d'échanges privilégié et incontournable pour les acteurs de ces catégories d'âge.

Forums Départementaux et / ou Régionaux

« Pas un comité sans son forum de MiniBasket » : ce slogan commence à faire son chemin...un véritable engouement pour ces organisations locales ! Pas moins de **50** rassemblements déclarés par les comités départementaux à la FFBB se sont déroulés sur le territoire durant cette saison. Pour la plupart d'entre eux ces forums étaient accompagnés par un, ou plusieurs membres de la commission des jeunes FFBB et surtout par Gilles MALECOT.

Ces moments d'échanges et de proximité sont des aides incontournables pour les acteurs du Mini en France.

Pour la saison 2016 / 2017, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la Commission MiniBasket, Sarah AL ASHRAM, afin de remplir l'imprimé de demande d'intervenant.

- **LABEL ECOLE FRANCAISE DE MINIBASKET - EFMB**

Le concept « ECOLE FRANCAISE DE MINIBASKET » continue à attirer régulièrement les clubs qui y voient un moyen de se structurer et de mieux répondre aux spécificités des jeunes de 4 à 11 ans de la catégorie MiniBasket.

Chaque année, ce sont 20 à 30 labels qui sont décernés.

Le label EFMB est un gage de qualité et de sérieux dans l'accueil et la formation du jeune joueur. Apprendre et communiquer autour du titre EFMB, s'avère très porteur. Il faut le vivre pour en connaître les avantages et le valoriser, notamment au niveau des collectivités locales et des médias.

Depuis cette année, la demande et le renouvellement du label se font sur FBI.

Depuis le 01 juillet 2016, aucun dossier ne peut être validé s'il n'est pas constitué sur FBI.

L'objectif est d'assurer entièrement le suivi des dossiers depuis le dépôt de candidature par le club jusqu'à sa validation par la FFBB et ceci le plus rapidement possible.

D'autre part, pour aider les responsables à éditer leur livret « Mes années MiniBasket », la commission a mis des fiches téléchargeables sur le site de la FFBB.

Une dotation spéciale de 300€ est toujours attribuée aux nouveaux labels et renouvellements validés.

Une nouvelle oriflamme a vu le jour, plus grande, plus attrayante et donc plus visible.

Cette année, avec le retour dans la nouvelle Accor Hôtels Arena, les EFMB ont été invitées lors des finales de Coupe de France.

- **FETE NATIONALE DU MINIBASKET - FNMB**

Organisée par l'ensemble des départements, la 23ème Fête Nationale du MiniBasket a rassemblé son traditionnel nombre d'environ 100 000 enfants sur l'ensemble du territoire national et 3 547 bénévoles. 2 086 jeunes arbitres ont officié pour la première fois le jour de la Fête (1 655 en 2012, 1 700 en 2013, 2 010 en 2014, 2 500 en 2015)

Les activations JOKER (Trophée de la Bonne Humeur pour les bénévoles et concours photos sur Facebook avec notamment 115 clubs participants et plus de 30 000 réactions, partages ou likes sur l'album photos et 364 600 personnes atteintes) sont toujours très bien perçues par les organisateurs et de mieux en mieux intégrées.

Un grand merci à nos fidèles partenaires qui tous les ans s'impliquent un peu plus ! Révélateur !!!

Concernant les dotations, vous êtes 40,5% à les juger satisfaisantes et 54,4% très satisfaisantes.

- **OPERATION NOËL :**

Cette année a vu l'opération de Noël sous une forme différente. L'objectif est de faire pratiquer et faire découvrir le basket à de nouveaux pratiquants.

« Invite un copain » a intéressé plus de 1 000 clubs participants

- **JE JOUE, J'ARBITRE, JE PARTICIPE – J.A.P**

Cette action, déjà développée les saisons précédentes, est toujours prisée par plusieurs clubs qui en maîtrisent la mise en œuvre et qui la renouvellent chaque saison sportive. Le suivi de leur état en nombre de licences permet d'affirmer aujourd'hui que le JAP est un facteur qui pérennise leurs adhérents et qui génère de nouvelles licences.

43 Comités Départementaux, 553 clubs pour 22 100 cartes distribuées pour entrer dans la démarche du JAP. Cette action s'adresse tout particulièrement aux Poussines et Poussins.

Cette action est maintenant intégrée à la FNMB, soit concrètement par une mise en œuvre sur le terrain, soit sous la forme de stands de présentation de l'action.

Les critères ont été mis en adéquation avec les contenus du 7/11 afin là aussi de mettre de la cohérence entre nos actions ou produits.

La nouvelle procédure informatique sera opérationnelle sur la base d'une plateforme dédiée et par FBI.

- **FORMATION « Responsable d'une école de MiniBasket »**

En collaboration avec l'INFBB, cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent aider ou encadrer le MiniBasket.

Le responsable d'une école de MiniBasket :

- Organise et gère la pratique du MiniBasket sur un territoire (club, comité, ligue, quartier, ville, département, région...)
- Coordonne son équipe d'encadrement constituée principalement de bénévoles

- Conçoit et met en œuvre la promotion du MiniBasket auprès des partenaires.
Ce n'est pas un technicien : ses fonctions (missions et rôles) et sa qualification d'accueil le placent dans la catégorie des responsables dirigeants officiant en collaboration avec le comité directeur de la structure.

- **L'OBSERVATOIRE**

La Délégation Jeunesse a souhaité, dès 2012, disposer d'éléments chiffrés permettant d'évaluer d'une saison à l'autre l'efficacité des programmes et actions dédiés mis en place.

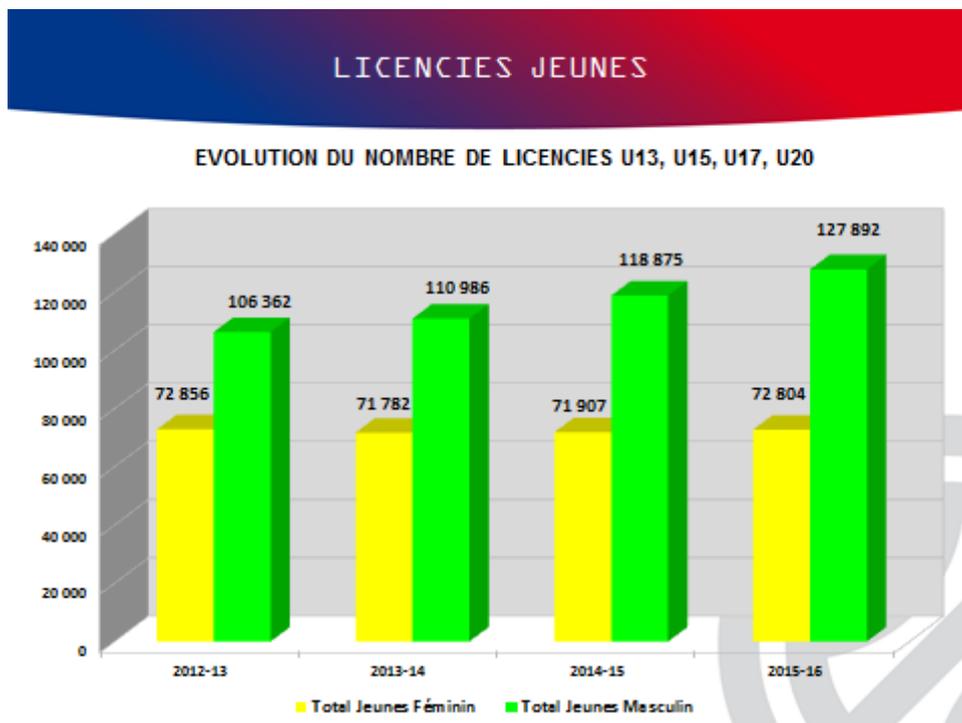
Pour l'ensemble des catégories U20 et moins, le service prospectives a donc illustré dans un ensemble de cartographies :

1. les taux de licenciés par catégories et par genre ; c'est en 2015, 63,5% du global FFBB
2. les taux de création de licences ;
3. les taux de renouvellement de licences ;
4. les taux de pénétration par rapport à la population totale du territoire.
5. L'évolution des moyennes nationales et territoriales

Par ailleurs, les cartographies présentant l'implantation des clubs disposant d'un EFMB et/ou de labels Elites et Espoirs masculins et féminins ont aussi été ajoutées à cet outil d'évaluation.

L'ensemble de ces documents est mis à jour chaque fin de saison pour assurer le suivi de ces indicateurs dans le temps, donner des éléments d'analyse comparatifs et des axes de réflexion afin de faire évoluer en efficience nos dispositifs d'accompagnement à la fidélisation et la création.

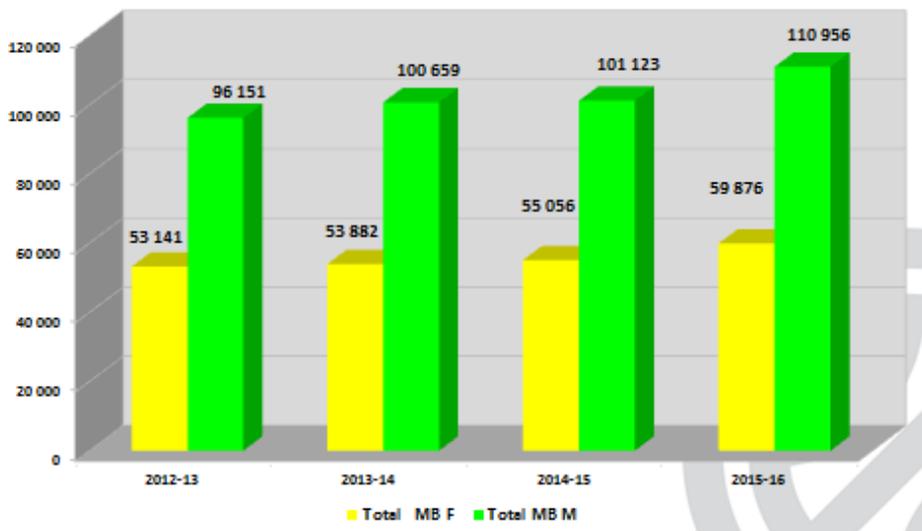
- **Evolution des Licenciés au 20/04/2016**





LICENCIES MINIBASKET

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIES U7, U9, U11



COMMISSION Ado&Jeunes

- **LE CLASSEUR DES 11/13 ANS**

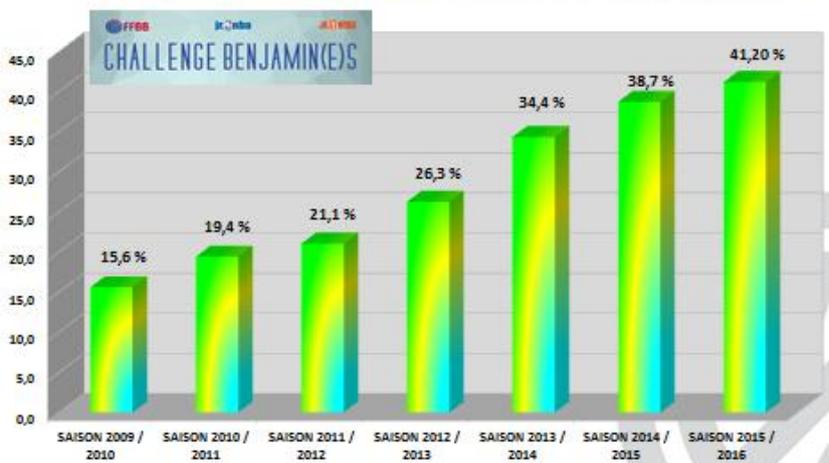
Tout comme le classeur des 7/11, celui des 11/13 répond aux mêmes objectifs. Outils de référence, cadrant les attentes de la FFBB sur les contenus à dispenser par les entraîneurs des Clubs sur cette catégorie.

- **CHALLENGE Benjamin(e)s - FFBB**

Pour la 9ème année consécutive le Challenge Benjamin(e)s / Benjamins est revenu à l'Accor Hôtel Aréna lors des finales de Coupes de France.

CHALLENGE BENJAMIN ES

EVOLUTION DU NOMBRE DE CLUBS EN % POUR S'ENTRAINER AUX EPREUVES



- **LABEL CLUB FORMATEUR ELITE ou ESPOIR - METROPOLE**

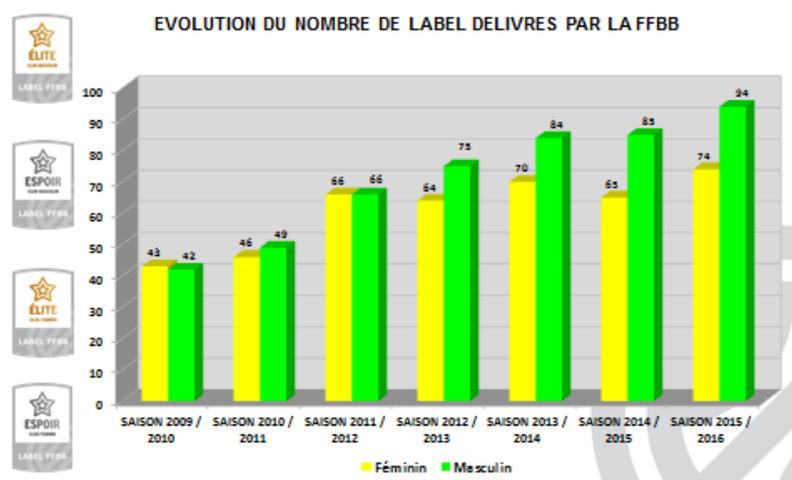
CONCEPT :

Il est proposé à **tout club adhérent à la FFBB**, volontaire pour s'inscrire dans une démarche qualité, d'obtenir le titre de club formateur avec possibilité de deux niveaux de résultats :

↳ Un niveau **Club Espoir Formateur**



LABEL CLUB FORMATEUR METROPÔLE

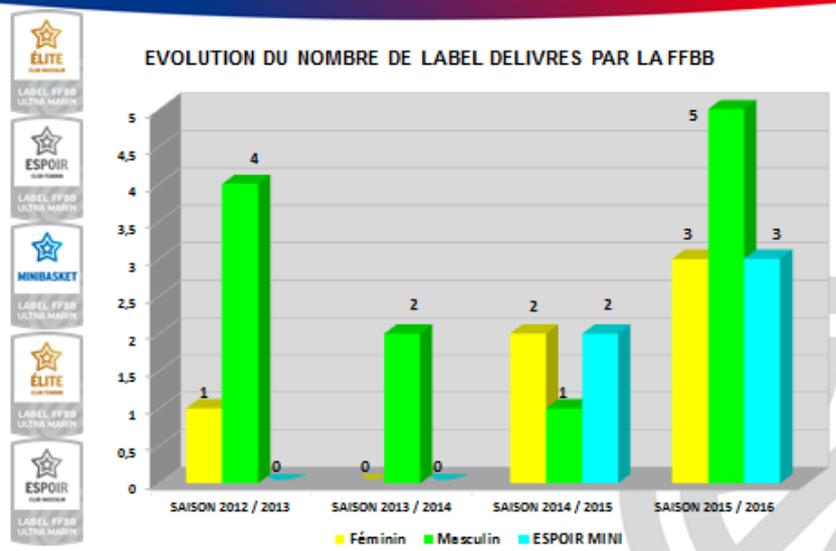


↳ Un niveau **Club Elite Formateur**

- **LABEL ULTRA MARIN**

Un dossier adapté spécifiquement, mais sur les mêmes critères de base que le dossier métropole, a été proposé aux clubs Ultra Marin depuis Novembre 2013.

LABEL CLUB FORMATEUR ULTRAMARIN



La FFBB et ses Partenaires Educatifs : au-delà des mots et des intentions....

Introduction :

La FFBB a depuis plus de 20 ans développé avec ses partenaires éducatifs des conventions qui ont évolué au fil :

- Des réformes scolaires,
- Du rapprochement avec nos partenaires,
- De l'engagement croissant de la fédération,
- De l'appropriation par les territoires du bien fondé d'un travail conjoint et mutualisé.

Toutes les Conventions actualisées et signées en 2015 ont un socle commun :

- Une Commission Mixte Nationale et par déclinaison Régionales et Départementales,
- Le lien avec les clubs,
- Des groupes de travail mixtes,
- Des actions annuelles,
- La formation des jeunes joueurs, officiels, dirigeants, éducateurs – Programme J.A.P (Jouer, Arbitrer, Participer),
- La formation des enseignants,
- La définition de programmes et contenus adaptés, transversaux comprenant les thèmes du Handicap, de la santé,
- La création d'évènements et la participation aux Evènements FFBB (Euro 2013 F – Euro 2015 M – TQO F 2016),
- Le niveau de pratique,
- La promotion et le développement de l'activité Basketball – 5X5 et 3X3

Les Opérations :

Une cohérence a été trouvée dans l'articulation du passage des cycles afin que l'élève et l'enseignant suivent une programmation évolutive qui commence à l'Ecole maternelle jusqu'à l'Université.
Une charte graphique a ainsi été créée dans cet objectif de « grandir ensemble ».



O.B.E ou Opération Basket Ecole : 100 352 élèves Métropole et DOM-TOM bénéficiaires en 2015/2016

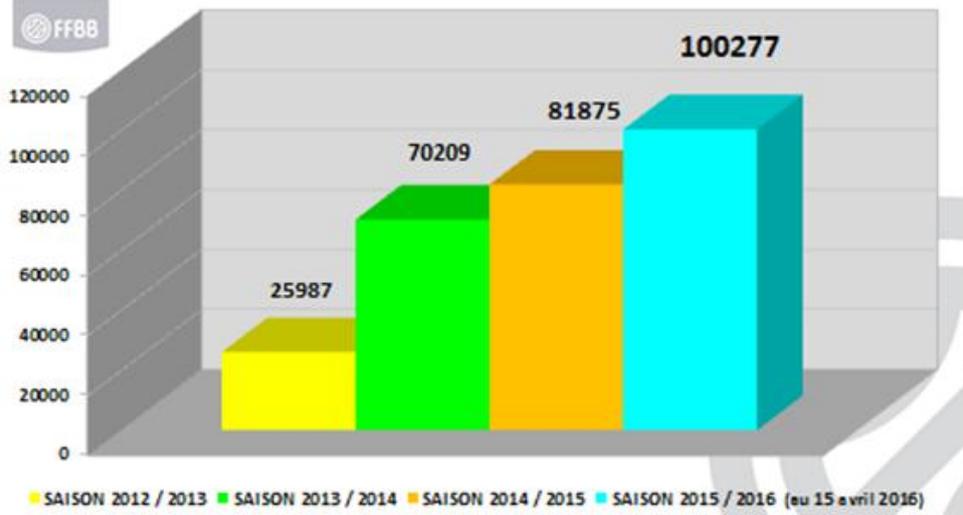
Ici commence le J.A.P – Je joue, j'arbitre, je participe

- Un programme de formation à l'attention des enseignants des cycles 2 et 3,
- Un site dédié et 3 adresses mail (FFBB/USEP/UGSEL) pour s'enregistrer,
- Des contenus pédagogiques et didactiques conçus avec l'USEP et l'UGSEL disponibles à partir du site,
- Des fêtes scolaires pour finaliser les cycles – appui, le guide rencontre de l'USEP,
- Des dotations FFBB associées (Ballons pour l'école, Poster pour la classe, Diplômes pour les élèves).
-

OPERATION BASKET ECOLE



EVOLUTION DU NOMBRE D'ELEVES SUR 4 SAISONS



O.B.A ou Opération Basket Animation

Concerne toutes les actions de promotion et d'animation, soit :

- Journées portes ouvertes école de Basket,
- Journées clubs « amène un copain/ine »,
- Stages clubs vacances, ouverts aux enfants non licenciés mais en cycle O.B.E dans leur école,
- Projet collaboratif club/collectivités territoriales dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires soutenus par les instances décentralisées de la FFBB.
- Elaboration en cours de contenus co-conçus avec les professionnels de l'animation,
- Intégration de ces nouveaux contenus comme module supplémentaire à la formation BPJEPS BasketBall,

En effet, ces contenus sont spécifiques (ni clubs, ni OBE, ni EPS), l'organisation pédagogique (est fonction du lieu, matériel, timing...), la gestion d'un groupe / à l'activité (nombre d'enfants, fixe, en mobilité...), imposent pour une belle qualité d'intervention pour qu'ils soient maîtrisés.

Il est à noter qu'un nombre d'enfants conséquent ne peut bénéficier de ces nouveaux temps du fait de l'obligation d'utilisation du transport scolaire quand ils sont posés en fin d'après-midi.

- Participation au groupe du CNOSF – « Education et Culture » sur la thématique des nouveaux rythmes,
- Etude à venir pour un recensement du nombre de clubs engagés, si PEDT, conventions, quand, comment....



O.B.C ou Opération Basket Collège

- Un programme de formation à l'attention des enseignants de la 6^{ème} à la 3^{ème},
- Des contenus pédagogiques et didactiques conçus avec l'UNSS disponibles sur CD pour le 5*5,

- Des contenus pédagogiques et didactiques conçus avec l'UNSS-IPR- en cours de finalisation pour validation au MENESR pour le 3*3 (séances EPS et activité UNSS),
- Un accompagnement local à la création et au fonctionnement des sections sportives, « classes à horaires aménagés » ainsi que Pôles Espoirs,
- Le Challenge Bjs/hes : un évènement conçu avec l'UNSS et L'UGSEL qui concerne les 6^{ème}/5^{ème} non licenciés FFBB,
- La 4^{ème} édition des Finales Nationales s'est déroulée sur le Port de Marseille avec une ouverture à l'international,
- Un challenge composé d'épreuves individuelles et collectives – tournoi 3*3,
- Des Collèges venus de toute la France après une phase qualificative inter-Académique,
- Des dotations spécifiques pour les participants et vainqueurs,
- Le Challenge Minimes : un évènement conçu avec l'UNSS et L'UGSEL qui concerne les 4^{ème}/3^{ème} avec une mixité 2 licenciés FFBB et 2 non licenciés,
- La 2^{ème} édition des Finales Nationales s'est déroulée sur le Port de Marseille avec une ouverture à l'international,
- Un challenge composé d'une épreuve collective – tournoi 3*3,
- Des dotations spécifiques pour les participants et vainqueurs.



O.B.L ou Opération Basket Lycée

- Un programme de formation à l'attention des enseignants de la 2^{nde} à la Terminale,
- Des contenus pédagogiques et didactiques conçus avec l'UNSS disponibles sur CD pour le 5*5,
- Des contenus pédagogiques et didactiques conçus avec l'UNSS-IPR- en cours de finalisation pour validation au MENESR pour le 3*3 (séances EPS et activité UNSS),
- Un accompagnement à la création et au fonctionnement des sections et C.H.A,
- Le Challenge Lycées : 1^{ère} Edition en Novembre 2015 à Strasbourg – Tournoi 3*3 avec une ouverture à l'international.

Pour les deux entités Collèges - Lycées :

Une implication forte des cadres du Pôle formation de la FFBB et réseau local pour l'aide à la formation des jeunes officiels- Tout au long de l'année dans les établissements scolaires, sur les rencontres qualificatives, sur des stages, et sur toutes les Finales Nationales organisées par l'UNSS et L'UGSEL.

Une Passerelle a été mise en place afin de permettre à un jeune officiel scolaire d'arbitrer aussi pour le Basket Fédéral.

Des équivalences et VAE ont été instituées, c'est une vraie réussite.

Programmes UNSS soutenus par la FFBB par le Biais du programme J.A.P- Je joue, J'arbitre, Je participe :

- Jeunes encadrants : gestion et coaching de l'équipe AS et à l'organisation des rencontres,
- Jeunes reporters : présents sur tous les évènements des finales nationales et phases qualificatives,
- Prospectives : demande à la commission de bien vouloir initier la levée des blocages concernant les « demandes de dérogations scolaires » qui permettrait à des élèves de pouvoir rejoindre une section ou classe à horaires aménagés dans le cadre d'un parcours particulier de l'élève. La réussite éducative passe aussi par ces leviers de double projets, constat fait pour les bénéficiaires dans toutes les zones (rural, urbain....). Il est à regretter que ce traitement ne soit pas uniforme partout en France.



O.B.U ou Opération Basket Université

Création des C.U.B : Centres Universitaires de BasketBall – annexe convention :

- Formation du Joueur, complémentarité clubs et maintien d'une licence club d'origine,
- D'officiels, d'entraîneurs, de dirigeants – diplômes FFBB et VAE vers pratique FFBB,
- Reconnaissance du niveau de pratique et de l'engagement citoyen,
- Valorisation de l'engagement citoyen sur ces formations par le biais d'une mention sur le diplôme universitaire (exemple : Lyon 1) Souhait de pouvoir l'étendre à d'autres Universités.
- Travail conjoint sur les équipes de Ht Niveau qui représentent la France aux Universiades ou au Championnat du Monde de 3*3 avec le staff de l'INSEP.
- Mise en place de tournois 3*3 Universitaires homologués FFBB (envoi de dotations) et participation pour les vainqueurs (G/F/Mixte) des finales Universitaires à l'OPEN de France FFBB (Places réservées).

Prospectives : créer une formation @Learning à destination des joueurs et joueuses des centres de formations des clubs de PROA et PROB afin qu'après le BAC et malgré les contraintes liées à leur pratique de HT Niveau, qu'ils poursuivent avec une formation universitaire adaptée- orientation de la formation à vocation (Organisation des associations, Communication, Gestion financière, droits du sport...). L'idée est aussi de leur donner des armes pour construire un avenir dans le Basket pour la reconversion ou un changement de cap.

Dans l'avenir, nous souhaitons initier la mise en place d'une plateforme qui permettrait de mettre en relation directe les étudiants avec les clubs....

2015/2016: "L'Année du Sport de l'école à l'Université "



Nous avons vécu une année particulièrement riche en événements Basket organisés pendant l'Euro mais aussi tout au long de cette année scolaire.

Plus de 500 projets, dont certains internationaux, ont été recensés et enregistrés sur la plateforme de l'Education Nationale dans le cadre de l'ASEU.

Nous ne pouvons que nous réjouir de constater que la pratique du Basket dans les milieux scolaires ou assimilés a le vent en poupe et qu'il y a de fait un nombre

conséquent de responsables qui s'impliquent pour promouvoir celle-ci.



Lors de l'Assemblée Générale 2015 à Nantes, nous vous avons présenté un clip qui synthétisait l'avancée de nos travaux dans ce domaine.

Nous avons été sollicités en février 2016 par une commission parlementaire en charge d'évaluer les dispositifs et liens entre les Fédérations et les partenaires Educatifs. Des propositions seront émises au bénéfice d'une pratique sportive scolaire renforcée.

Après les auditions, seules trois Fédérations ont été retenues pour apparaître dans le rapport : l'Athlétisme, le Badminton, le BasketBall.

- **Remerciements**

Toutes ces actions sont la résultante d'une collaboration étroite entre notre Fédération, ses Ligues, ses Comités et ses Clubs. Les membres de la délégation Jeunesse ainsi que l'ensemble des personnes bénévoles ou salariées qui s'emploient à les mettre en œuvre sur le territoire méritent nos très sincères félicitations et nos remerciements les plus élogieux. Ils ont toujours répondu présents sans oublier tous ceux, trop nombreux pour les citer, qui de près ou de loin ont donné de leur temps pour animer les travaux de cette délégation.

Référents Principaux

GAVA Bernard	Président d'honneur, lien INFBB et pôle Formation
FAUCHARD Agnès	Présidente de la Commission MiniBasket
GRANOTIER Nadine	Vice-Présidente de la Commission MiniBasket Référente du groupe EFMB assistée d'Henri COUCHARRIERE et ses membres
FERRIER Magali	Membre du Comité Directeur FFBB
CHASSAC Corinne LECORRE Catherine	Référente du groupe BABY assistée de ses membres Référente du groupe « Mes Années Mini »
GRUNENWALD Gérard	Référent du groupe J.A.P en lien avec Bruno VAUTIER (CFO) assisté de ses membres
DAVID MEAR Vanessa WOLF Alexandra SALIES Sylvain FAUX Pascal IMAN Abdel LECORRE Eric	CTF, experts du MiniBasket, au combien précieux, tant leur investissement dans leurs comités et au sein de la commission est de très grande qualité. Multi compétents, ils participent à plusieurs groupes de la commission. En remerciant leurs Présidents de la mise à disposition de leurs cadres.
MALECOT Gilles AL ASHRAM Sarah SEIGNEZ Nicolas HACQUARD Stan HAMZAOUI Abdel CABALLO Philippe LACHENAUD Matthieu HENO Damien Salma et Sylvain Jackie et la team 3*3	Permanents de la FFBB, au bénéfice de la Délégation ; D'une écoute et d'une efficacité de grande qualité, ils facilitent le travail des bénévoles et sont indispensables au bon fonctionnement de la Délégation

6. Délégation au Haut Niveau Philippe LEGNAME – 5^{ème} Vice-Président.



6.1 Ligue Féminine de Basket

La saison 2015-2016 de Ligue Féminine s'est ouverte quelques semaines après la belle médaille d'argent décrochée par l'Équipe de France lors de l'EuroBasket en Roumanie et Hongrie. Sur les 12 joueuses médaillées, 10 évoluaient en LFB. Cette forte présence de joueuses évoluant sur le territoire prouve que notre championnat est l'un des tout meilleur en Europe.

Pour la onzième année consécutive, l'Open LFB a ouvert la saison de Ligue Féminine. Le Stade Pierre de Coubertin a une fois encore été le théâtre d'affrontements intenses et indécis.

La billetterie de l'événement a généré un chiffre d'affaire de 50 000€, soit le deuxième meilleur CA d'un Open LFB. Sur l'ensemble du week-end, 6600 billets ont été émis par les différents réseaux de distribution (LFB, offre clubs, DataSport, Ticketnet, Groupon, Vente Privée...).

Cet Open a également décerné le premier trophée de la saison à l'occasion du Match des Champions. Comme en 2014, le Tango Bourges Basket a battu Lattes Montpellier et a pu soulever le trophée devant les caméras de Ma Chaîne Sport, qui, à cette occasion, inaugurerait son dispositif de couverture du basket français.

L'exercice 2015-2016 lancé, les 14 équipes se sont battues durant les 26 journées de championnat mais également hors de nos frontières en Euroleague et Eurocoupe. La Ligue Féminine étrennait pour la première fois le nouveau calendrier FIBA avec la présence de fenêtres de qualification à l'Euro féminin 2017. Durant deux périodes de 10 jours, le championnat a cédé sa place aux équipes nationales avec une grande réussite pour les Bleues qui ont remporté leurs quatre rencontres.

Avec trois descentes programmées dans le but de resserrer l'élite à 12 équipes pour la saison 2016-2017, la lutte pour le maintien n'a jamais été aussi disputée. Il aura fallu attendre la toute fin du championnat pour connaître les relégués. La course aux Play-offs a également été acharnée puisque nous n'avons connu les quatre demi-finalistes qu'à l'issue de la 26^{ème} et dernière journée de la saison régulière.

Cette saison aura été celle de Lattes Montpellier. Les Gazelles ont tout d'abord remporté la Coupe de France face à Bourges dans le nouvel écrin de l'Accor Hôtels Arena. Les joueuses du BLMA ont récidivé deux semaines plus tard en réalisant le doublé en finale du championnat contre les Tango.

Le dernier Challenge Round a lui été remporté par Nice. Le CNB06 a battu Basket Landes dans une finale tendue qui s'est jouée en trois manches.

N'oublions pas non plus le formidable parcours de nos clubs tricolores en Eurocoupe. Avec 3 équipes présentes en demi-finales (Basket Landes, Bourges et Villeneuve d'Ascq), nous prouvons que la France est une place forte du basket féminin européen. Félicitations à Bourges qui a inscrit son nom au palmarès en prenant le meilleur sur l'ESBVA en finale.

Depuis de nombreuses saisons, LFB TV diffuse des rencontres sur internet. Cet exercice n'a pas dérogé à la règle puisque 15 matches ont été retransmis : 6 de l'Open, 2 de saison régulière, 2 de Play-offs et 4 d'Eurocoupe (45 000 visionnages). Dans le cadre de la subvention allouée par le CNDS, la LFB s'est associée à des chaînes locales pour co-diffuser les matches européens : Angers Télé, TV7 Bordeaux, TVPi et Grand Lille TV.

Afin d'être au plus près des attentes des fans de basket féminin, la LFB a créé un nouveau format vidéo : « Vide ton sac ». D'une durée ne dépassant pas les trois minutes, les 16 épisodes ont cumulé 225 000 vues soit un peu plus de 14 000 de moyenne par épisode. Pour mettre en lumière les instants importants de la saison, 4 mini movies (les plus belles images d'une rencontre) ont été réalisés pour un cumul de 110 000 visionnages. Ces formats courts sont de plus en plus appréciés du public.

Enfin, cette saison, la LFB et Ma Chaîne Sport, nouveau diffuseur du basket français, ont eu une excellente collaboration (10 matches diffusés). Nous nous félicitons également de voir deux anciennes joueuses faire partie du dispositif mis en place par la chaîne (Emmeline NDONGUE-JOUANIN et Chloé WESTELYNCK). Cette collaboration devra, pour les saisons à venir, s'intensifier afin d'accroître la visibilité de notre championnat.

6.2. Commission Fédérale Haut Niveau Clubs (Philippe LEGNAME)

Fin septembre, après une médaille d'argent et une médaille de bronze remportées respectivement par l'Equipe de France Féminine et l'Equipe de France Masculine, la saison de Nationale Masculine 1 et de Ligue Féminine 2 pouvait commencer. Et quelle saison !

L'ADA Blois Basket 41 a survolé la saison régulière de Nationale Masculine 1, creusant l'écart sur ses poursuivants au fil des journées, pour décrocher le titre de Champion de France, les autres équipes ont dû attendre la dernière journée pour sceller leur sort.

Saint-Vallier Basket Drôme parvient à décrocher la deuxième place lors de l'ultime journée tandis que GET Vosges, Rueil AC, Union Tarbes-Lourdes, Caen BC, Aix-Maurienne et Angers se qualifient pour les playoffs. En bas du classement Berck, Mulhouse, La Rochelle et Bordeaux n'arriveront pas à se sauver.

Nous avons assisté à un gros duel en haut du classement de la Ligue Féminine 2 entre Tarbes, Roche Vendée et Aulnoye. A l'issue de la dernière journée, c'est finalement Tarbes qui conserve la première place, se donnant le droit de disputer le Final Four LF2 à domicile. Les places qualificatives pour les playoffs se sont jouées également au dernier moment, tout comme les dernières places synonymes de relégation. C'est finalement Charnay et Montbrison qui se voient rétrogradées en NF1.

Des playoffs renversants !

S'il n'y a pas eu de surprise en LF2 avec la qualification d'Aulnoye et Landerneau BB en playoffs avec des victoires contre Limoges ABC en Limousin et Reims BF à la suite d'un match chez le mieux classé, c'est en NM1 que le suspense était à son comble.

Depuis 3 ans maintenant que la formule existe, c'est la première fois que l'ensemble des séries des playoffs se jouent au 3^{ème} et dernier match, la seule fois que les équipes classées 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} se qualifient au Final Four NM1. C'est également l'unique fois qu'une équipe classée 8^{ème}, en l'occurrence Angers, perd son premier match à domicile et va gagner les 2 matches suivants chez le 3^{ème} de la saison régulière, Rueil AC. Les Angevins ont réalisé un bel exploit, tout comme Caen Basket Calvados (6^{ème}) et Aix-Maurienne (7^{ème}).

Le Final Four : un très beau spectacle.

Tarbes, en LF2, et Saint Vallier, en NM1, ont eu le privilège d'organiser les Final Four, deux week-ends festifs autour du basket gérés d'une main de maître par les 2 clubs avec leurs salariés et bénévoles. Les tribunes étaient pleines et colorées avec une superbe ambiance ne pouvant qu'encourager les acteurs du jeu. La saison ne pouvait que finir sur une bonne note.

Ce fût une très belle fin pour la formule du Final Four également, puisqu'à partir de la saison prochaine, les divisions joueront l'après-saison sous forme de playoffs uniquement.

Sportivement, Tarbes, avec l'appui de son public, a battu Landerneau BB en demi-finale avant de décrocher son titre de « Champion de France » et sa montée sportive en LFB, en dominant Roche Vendée BC en finale, les Vendéennes ayant battu Aulnoye la veille en demi-finale. La première participation de Landerneau et Aulnoye dans ce dernier carré est à mettre en avant, tout comme la 5^{ème} participation des Vendéennes.

Tarbes, premier de la saison régulière, solide vainqueur du Final Four réalise une saison quasi-parfaite avec une seule défaite, un très bel exploit. Un magnifique parcours que nous ne pouvons que saluer.

A Saint-Vallier, pour la NM1, le scénario a été tout autre... La première demi-finale, très disputée a vu Aix-Maurienne s'imposer contre Angers d'un petit point. En revanche Caen n'a rien pu faire lors de la seconde demi-finale contre les locaux. En finale, chose rare, Aix-Maurienne a réussi à faire abstraction de l'ambiance de la salle qui n'était clairement pas en leur faveur en parvenant à s'imposer à l'aide de ses joueurs d'expérience pour gagner le Final Four et accéder sportivement à la Pro B seulement un an après l'avoir quittée.

Tarbes Gespe Bigorre et Aix-Maurienne Savoie Basket ne se sont donc pas éternisés en LF2 et NM1 et parviennent à retrouver l'échelon supérieur au bout d'une saison. Un immense bravo pour ces beaux exploits !

Le Haut Niveau des Clubs sur une belle dynamique.

Tout au long de la saison vous avez pu suivre les championnats sur notre site internet avec des articles quasi-quotidien sur les deux divisions. Le compte-rendu de chaque journée était en ligne dès le lundi pour permettre au public de se refaire le match du vendredi ou samedi soir. En outre, chaque mardi, vous pouviez apercevoir le visuel des 5 majeurs de chaque division sur les réseaux sociaux. Cette communication virale a été très appréciée, partagée et commentée massivement.

Le mercredi, nous donnions la parole aux joueurs et joueuses de la division par le biais d'une interview publiée sur le site internet et le vendredi nous vous annoncions les rencontres du week-end sur le site fédéral et les réseaux sociaux.

Nous avons également créé un très beau rendez-vous mensuel appelé « Mini Movie » afin de mettre en lumière une rencontre de NM1 et LF2. Grâce à l'équipe de Tommy Hombert, une immersion dans les salles a été possible permettant ainsi au public d'avoir accès à de magnifiques vidéos des matches et à l'ambiance associée.

Le concept de « Mini Movie » c'est un petit film de moins de 3 minutes, monté sur une musique dynamique, diffusé tout de suite après les rencontres avec pour objectif d'encourager les gens à se rendre dans les salles de LF2 et NM1 pour voir ce spectacle.

Avec plus de 300 000 vues cumulées pour ces vidéos, ce rendez-vous a été une véritable réussite en termes de communication.

Les Finales des deux Final Four ont été diffusées sur la chaîne Dailymotion de la FFBB. Plus de 20 000 personnes se sont connectées pour regarder les matches, avec en moyenne 3 000 web spectateurs en ligne simultanément.

L'engouement pour ces divisions est véritable et de telles statistiques nous poussent forcément à faire encore plus les saisons suivantes.

De leur côté, les clubs font également le maximum pour amener le public dans les salles. Avec 600 spectateurs de moyenne sur les rencontres de LF2 et près de 1200 sur celles de NM1, la fréquentation dans les salles de ces divisions a augmenté de près de 10% par rapport à la saison précédente.

Nous avons également joué notre rôle dans l'accompagnement des clubs de la division. Sur le plan de la communication, nous avons convié les clubs à une réunion de communication initiée par la Ligue Féminine de Basket. Le but étant de trouver une synergie entre les clubs et de mettre en avant les bonnes pratiques dans ce domaine. Nous sommes allés à la rencontre des clubs pour comprendre les enjeux locaux et leur mode de fonctionnement. Les clubs souhaitaient être exposés davantage, jouer plus, et grâce à ce dialogue, nous avons fait évoluer notre championnat, en s'inspirant de ce qui est fait en LFB et LNB, pour permettre aux équipes de vendre plus de matches aux partenaires et au public.

Une très belle saison s'achève donc durant laquelle les 12 clubs de LF2 et les 18 clubs de NM1 ont livré un remarquable spectacle sur le parquet.

Les coaches, joueurs et joueuses ont su tenir en haleine les spectateurs durant les huit mois de compétition.

Nous félicitons les Présidents, les équipes dirigeantes, les bénévoles qui œuvrent sans relâche ainsi que les supporters et spectateurs, toujours plus nombreux, qui poussent leurs équipes à se dépasser.

6.3. Commission Fédérale Haut Niveau Officiels (Paul MERLIOT)

En décembre 2014, notre président fédéral sollicitait le HNO au travers d'une commande politique dont l'ambition était de hisser l'arbitrage français au plus haut niveau européen.

Cette commande politique tournait autour des axes suivants :

- Procéder à des désignations cohérentes et transparentes,
- Revoir la politique d'observation et d'évaluation, notamment en réduisant le nombre d'observateurs et en améliorant leur formation,
- Monter en puissance sur l'observation vidéo,
- Renforcer le travail technique,
- Se diriger vers une transparence totale de l'évaluation,
- Mettre en œuvre une vraie collaboration avec les entraîneurs,
- Renforcer la politique sur l'arbitrage féminin,
- Renforcer la politique sur les jeunes arbitres potentiels,
- Proposer une nouvelle gestion des arbitres HN en fin de carrière,
- Mettre à l'honneur les meilleurs arbitres de la saison lors de soirées de remise de trophée.

En cette fin de saison 2015/2016, nous pouvons considérer que chacun des axes déclinant cette commande fédérale a été mis en œuvre.

L'axe majeur repose sur le programme "ON THE ROAD TO FIBA", programme d'accompagnement de nos potentiels sélectionnés dans un 1^{er} temps sur des critères d'âge. L'objectif est, à terme, de préparer les arbitres candidats à l'échelon FIBA et d'améliorer sensiblement le niveau de l'arbitrage HN.

Une organisation "tutorés-tuteurs-coach" a été mise en place et implique, comme tuteurs, la quasi-totalité des arbitres PROA et PROB et, comme coaches, d'anciens arbitres internationaux ayant cessé leur activité. L'objectif est de faire bénéficier le tutoré des conseils et de l'expérience d'un coach et de l'encadrer par un arbitre expérimenté "tuteur" ayant un rôle de soutien et d'aide permanente avant, pendant et après le match. A titre d'information 75 matchs ont été dirigés cette saison par un tandem tuteur-tutoré.

Parallèlement à ce programme d'accompagnement, nos jeunes potentiels ont participé, en France, à de nombreux stages de perfectionnement (encadrés par des arbitres de haut niveau et des membres du HNO) sur des tournois supports :

- Bellegarde du 15 au 17 avril,
- Angers du 26 au 28 Mai,
- Mondeville du 07 au 09 Juin,
- Auch du 15 au 17 Juin,
- Troyes du 24 au 26 Juin,
- Tarare du 08 au 10 juillet.

Nos potentiels proches du niveau FIBA ont, quant à eux, participé à des stages à l'étranger :

- Thomas KERISIT en Turquie,
- Hugues THEPENIER et Alexandre DEMAN à Mannheim (Allemagne),
- Valentin OLIOT et Marion ORTIS en Suède (Scania Cup),
- Laurent ARNOUX et Abigail CATRIX en Bosnie,
- Jérémy FOUCAULT et Morgan MURILLON en Bulgarie.

Chacun a pu faire apprécier ses qualités à la satisfaction générale des différents staffs FIBA.

Une journée de rassemblement des potentiels a été organisée à Paris le 17 janvier.

18 arbitres y ont participé. Toutes les interventions se sont faites en langue anglaise et un entretien individuel de motivation a eu lieu en fin de journée.

En NM1, un groupe d'arbitres tuteurs/coaches accompagne nos potentiels.

Les autres arbitres peuvent se faire coacher par un arbitre d'un niveau supérieur.

Ce travail nécessite une parfaite collaboration entre le répartiteur Alain HENAULT et l'ensemble du groupe technique. J'en profite pour remercier Alain pour sa grande disponibilité et de son adaptabilité.

Le suivi de l'ensemble des arbitres HN a été considérablement renforcé grâce à un travail de tous les instants de notre responsable technique Chantal JULIEN.

A titre indicatif, Chantal a reçu, de la part des arbitres, 295 fiches de débriefing et 1770 clips vidéo en PROA, 337 fiches et 1685 clips vidéo en PROB.

Un retour hebdomadaire (résumé de l'ensemble des rencontres, rappel technique en fonction de problèmes récurrents, envoi de clips vidéo avec des commentaires sur des thèmes identifiés) a été effectué sur la base des débriefings arbitres, des rapports des Commissaires/Observateurs (C/O), des évaluateurs et des observations vidéo.

A noter que chaque C/O de PROA a été doté, en début de saison, d'un Ipad permettant d'exploiter au maximum les potentialités de KEEMOTION.

Un travail de formation continue a également été mis en place sur la plateforme FFBB par le biais d'un quizz code de jeu.

Concernant le projet féminin, la collaboration avec la CFO a permis de détecter quelques arbitres potentielles regroupées sur l'Open LFB. A noter que nos potentielles FIBA font l'objet de toutes les attentions. Audrey SECCI arrive dans le groupe PROA/PROB ; elle sera, avec Carole DELAUNE, la 2^{ème} femme à officier au plus haut niveau.

Concernant l'évaluation et la transparence, toutes les notes et classements sont dorénavant communiqués. Notons également que tous les matches TV font l'objet d'une observation vidéo.

Les observateurs sont regroupés sur les mêmes stages que les arbitres et subissent en début de saison un QCM obligatoire et éliminatoire.

Trois réunions d'échanges (PROA/PROB-NM1-LFB) avec les entraîneurs se sont tenues à l'INSEP. Elles se sont révélées constructives et ont permis de rapprocher sensiblement les points de vue et de répondre à certaines interrogations voire inquiétudes des entraîneurs.

Pour la 2^{ème} saison consécutive, Joseph Bissang a été élu meilleur arbitre de PROA et mis à l'honneur lors de la soirée des Trophées LNB à Paris.

Chantal Julien, Yohann ROSSO et Marion ORTIS ont quant à eux été honorés par l'AFCAM.

Le HNO travaille également sur sa communication ; une réunion avec les journalistes de SFR SPORTS (ex MCS) a été organisée en février.

Mention toute particulière à Medhi DIFFALAH (Championnat du Monde U17 en Espagne), Joseph BISSANG (finale du TQO masculin à Belgrade), Nicolas MAESTRE et Yohann ROSSO (TQO féminin à Nantes), Régis BARDERA (Stankovic Cup en Chine), et enfin Eddie VIATOR qui aura l'honneur de représenter la France lors des JO de RIO.

Toutes nos félicitations également à Chantal JULIEN, superviseur sur le TQO de Nantes, et Goran RADONJIC membre du jury aux JO.

Une évolution est, à notre avis, à envisager : le passage à 3 arbitres en PROB pendant la phase régulière (déjà acquis en Play-Offs) car ce championnat, tellement exigeant, mérite un arbitrage beaucoup plus précis et de meilleure qualité, à l'image des grands championnats européens de 2ème niveau arbitrés à 3.

Une seconde évolution à envisager : le passage à 3 arbitres en LFB afin d'aguerrir nos potentiels féminins handicapés dès qu'elles officient en FIBA.

Je pense avoir établi un bilan exhaustif des activités du HNO au cours de la saison qui s'achève. Notre plus grande victoire restera d'avoir ramené la sérénité au sein du groupe HN et un climat de confiance absolu entre les arbitres et la FFBB. J'en veux pour preuve l'état d'esprit qui règne lors des réunions du Collège Paritaire.

Un grand merci à toute l'équipe, composée de bénévoles et de salariés passionnés qui œuvrent à faire grandir l'arbitrage français.

Merci à notre président fédéral qui s'est montré exigeant sur les objectifs à atteindre, mais qui nous a donné les moyens financiers d'y parvenir.

Excellente saison 2016/2017

6.4. L'OFAJ (Roland BLIEKAST).

Le rôle du sport dans la Société (Allemagne-France)

Les activités sportives occupent aujourd'hui une place essentielle dans nos sociétés modernes et elles jouent un rôle de plus en plus important dans la vie des gens. Le sport est désormais présent dans de nombreux domaines de l'existence humaine.

Le sport constitue l'une des principales activités de loisir des jeunes. De nouveaux types de sport et de nouvelles tendances se développent de manière extrêmement rapide à l'échelle internationale. A une époque caractérisée par le manque d'exercice physique dans la vie quotidienne conséquence du travail de bureau, de l'utilisation de moyens de transport motorisés, de l'urbanisation croissante qu'impose notre vie moderne, les activités sportives prennent une importance de plus en plus grande, ne serait-ce que pour des raisons de santé publique.

Du sport, on en fait tous les jours dans des dizaines de milliers d'associations. Des bénévoles organisent de nombreuses manifestations, des enfants et des jeunes y sont suivis durant plusieurs années de leur vie avant parfois, de s'engager dans la vie de leurs clubs. Ces activités les amènent à développer l'esprit d'équipe et à faire l'apprentissage de la vie en communauté.

C'est au sein du mouvement sportif dans lequel se regroupent les associations et fédérations sportives que le sportif remplit le mieux sa fonction sociale et d'intégration.

En France comme en Allemagne, le sport même lorsqu'il est pratiqué en dehors des clubs, joue un rôle social de plus en plus important. Dans de nombreux projets, on fait appel au sport pour sa fonction d'intégration et préventive.

A titre d'exemple : les programmes d'action faisant appel au sport dans les quartiers sensibles ou dans le cadre de la prévention de la violence.

Les objectifs assignés à l'O.F.A.J. sont multiples : faire connaître la culture de l'autre, de développer l'apprentissage interculturel, renforcer la qualification culturelle et inciter les jeunes à apprendre la

langue du pays partenaire tout en les sensibilisant à la responsabilité de la France et de l'Allemagne en Europe.

ACTIVITES 2015/2016

- Stage en commun avec l'équipe de formateurs de jeunes joueurs, arbitres allemands et français du 11 au 13 septembre 2015 à Bad Steinbach,
- Echange Franco-Allemand filles et garçons U16/U17 du 27 au 30 décembre 2015 (sur le plan régional) à Heidelberg,
- 50^{ème} Session des fédérations sportives Françaises et Allemandes à Paris du 16 au 18 novembre 2015.
Suite aux événements tragiques qui se sont déroulés durant cette période, la session a été maintenue avec les encouragements de nos amis allemands,
- Réunion d'information, de préparation, d'évaluation des échanges Franco-Allemands concernant le secteur sportif du 19 au 21 février 2016 à Sarrebruck,
- Stage échange Franco-Allemand U15 filles du 26 juin au 3 juillet 2016 à Oberhaching (près de Munich),
- Stage échange Franco-allemand garçons U16 du 3 au 9 juillet 2016 à Vittel.

CONCLUSION

Participer à une rencontre O.F.A.J., c'est pratiquer son sport préféré avec des jeunes français et allemands de son âge tout en ayant l'occasion de découvrir une nouvelle culture.

Qu'ils soient amateurs de sport ou grands espoirs, les rencontres franco-allemandes leur permettent de se dépasser et d'aller à la rencontre de l'autre ;

Ce sont surtout les associations et fédérations partenaires de l'Office en France et en Allemagne qui mettent en place ces échanges.

INFORMATION IMPORTANTE

Les dossiers de demande de subvention O.F.A.J. doivent être déposés au moins trois mois avant le déroulement de l'échange, dans le courant du mois de janvier de l'année en cours auprès du :

Comité National Olympique et Sportif Français,
Pôle relations internationales,
1 Avenue Pierre de Coubertin
75600 PARIS CEDEX 13.

Pour tout renseignement complémentaire, cliquez sur le site de l'O.F.A.J. Http : www.ofaj.org/soutien

7. Délégation aux Affaires Juridiques & Institutionnelles. – Stéphanie PIOGER – 6^{ème} Vice-Présidente

La Délégation des Affaires Juridiques et Institutionnelles a une fois de plus été très fortement sollicitée au cours de cette saison 2015/16.

L'ensemble de la mandature a démontré la nécessité d'une transversalité entre pôles. Le bilan est aujourd'hui positif. Il doit être maintenu, accentué pour devenir le quotidien.

La volumétrie des dossiers mais aussi la spécificité des sujets obligent les commissions et les équipes à porter une attention particulière au traitement de ces affaires.

Nous nous féliciterons toutefois d'une tendance marquée : les conciliations du CNOSF nous ont été majoritairement favorables.

De profondes évolutions (règlement disciplinaire...) vont faire évoluer notre réglementation fédérale, il s'agira pour nous de saisir l'occasion pour une fois de plus tenter de démocratiser les affaires juridiques et réglementaires.

Le "juridique" doit être un outil au service des autres, clubs, licenciés, services et décisions politiques!

Je remercie l'ensemble des Présidents et membres des Commissions, ainsi que l'équipe des permanents de la FFBB qui ensemble s'attachent à réaliser quantitativement et qualitativement, l'ensemble des missions dévolues à la Délégation des Affaires Juridiques et Institutionnelles.



7.1. Commission Fédérale Contrôle de Gestion (Jean-Luc LEROUX)

La saison 2015/16, dernière année pleine du mandat 2012-16 a été l'occasion de constater le plein effet d'une disposition essentielle, novatrice et préventive que fut le fonds de réserve.

En effet, la plupart des clubs de LFB/LF2/NM1 devaient présenter des fonds propres de l'ordre de 6 à 8% de leur budget au terme de la saison 2015/16. Toutefois, pour les situations les plus à risque ou les plus dégradées, il est forcément satisfaisant de constater que l'obligation de dégager un excédent budgétaire prévisionnel significatif a largement participé à « amortir » l'impact des quelques déficits malgré tout supportés ou écarts constatés par rapport aux prévisions.

Bien sûr, la Commission de Contrôle de Gestion doit encore constater (c'est le jeu des prévisions) des situations de non réalisation de produits et/ou le dérapage de charges pour des montants non négligeables, ou encore la perte de quelques dizaines de milliers d'euros. Mais, comme je me suis plu à le souligner, ces situations, parfois subies, avaient AVANT pour corollaire de remettre en cause le projet sportif du club et souvent sa continuité d'exploitation. DEPUIS la mise en place du fonds de réserve et avec sa montée en puissance, ces situations sont devenues exceptionnelles et proviennent généralement d'un manque de maîtrise du contrôle de gestion et/ou du process budgétaire.

Bien entendu, la Commission a continué à remplir son rôle curatif en imposant dans les situations les plus difficiles et quand cela était possible (c'est-à-dire quand la rétrogradation pouvait être évitée), des plans de reconstitution du fonds de réserve. Ceux-ci ont nécessité des efforts parfois conséquents pour les clubs, mais c'est en démontrant à la Commission leur capacité à préserver leurs grands équilibres financiers et naturellement à financer leur besoin de trésorerie au cours des prochains mois que ces clubs ont obtenu la validation de leur plan d'apurement de leur passif et/ou de reconstitution de leur fonds propres.

De même, on ne peut passer sous silence que la Commission a dû endosser son rôle de censeur pour sanctionner certains clubs qui, malgré les précisions explicites de nos règlements, n'ont pas su faire preuve de prudence dans le cadencement de leurs engagements financiers suivant l'évolution de la validation de leurs ressources.

Aussi, vous me permettrez ici de souligner et de saluer l'investissement et la disponibilité de l'ensemble des membres (permanents ou bénévoles) de la Commission. L'activité de la Commission est parfois (très) intense (surtout en début et en fin de saison) et demande à chacun de faire preuve d'une réactivité et d'une disponibilité qui semblent de plus en plus aiguë chaque année. A titre d'exemple, c'est près de 70 décisions que la Commission de Contrôle a rendu en à peine 2 mois en fin de saison, nécessitant pour chaque dossier, une préparation en amont, une analyse technique (rendue parfois éminemment complexe par la « qualité » des informations obtenues et les délais), une audition du club, des délibérés animés (mais toujours guidés par l'exigence d'équité qui anime en permanence la Commission), une rédaction, une relecture et (enfin !) un envoi de la décision circonstanciée.

La saison 2016/17 s'annonce tout aussi soutenue car la Commission voit son périmètre d'investigation élargi aux divisions inférieures à la LFB/LF2/NM1. Celles-ci feront l'objet d'un plan de suivi après plusieurs années de contrôles inopinés. Ceux-ci ont permis de mettre en évidence des pratiques dérogatoires, des risques sociaux et fiscaux, ..., susceptibles de remettre en cause la réalisation du projet sportif et le devenir de certains clubs. Sous l'impulsion du Président fédéral, le Comité Directeur

a défini un engagement politique fort, visant à accompagner les clubs dans leur développement et à rappeler que la réussite d'un club, sa pérennité, ne se résument pas aux seuls résultats de son équipe première.

Les travaux sont lancés, le mode opératoire du suivi des clubs en cours de définition et l'adaptation nécessaire des règlements à venir. Parmi les facteurs clés de succès, on trouvera assurément une coordination appuyée des actions des Commissions et des services afin d'atteindre l'objectif politique fixé car le projet est d'envergure.

Si certains peuvent percevoir ce nouvel axe comme une contrainte, il se veut avant tout au service des clubs et du développement du basket. Ce fut le cas du fonds de réserve avant lui (avec le succès que l'on peut lui attribuer aujourd'hui). Le prisme est élargi, le travail significatif mais la volonté et l'enthousiasme sont là. Gageons que le temps, la pédagogie et la communication feront le reste.

7.2. Commission Fédérale des Agents (René KIRSCH)

En 2015/2016, la Commission s'est réunie quatre fois dont une à distance.

Missions régulières :

- contrôle des mandats par rapport à la réglementation applicable ;
- session d'examen agent sportif ;
- organisation de la journée annuelle de formation.

Sessions d'examens de novembre 2015 et février 2016 :

L'examen d'agent sportif se compose d'une première épreuve dite générale et d'une seconde épreuve dite spécifique.

Il est nécessaire de réussir la 1^{ère} épreuve pour pouvoir accéder à la seconde épreuve.

La première épreuve est organisée de concert entre toutes les fédérations concernées, sous l'égide du CNOSF et la seconde épreuve relève de la responsabilité de la FFBB.

La 1^{ère} épreuve de l'examen s'est tenue le lundi 16 novembre 2015 et la seconde épreuve le 08 février 2016.

Nombre de dossiers d'inscriptions reçus par la CAS	15
Dossiers validés par la CAS	11
Candidats dispensés de la première épreuve	3

1^{ère} épreuve

Candidats inscrits	8
Candidats présents le jour de l'examen	8
Candidat ayant réussi cette première épreuve	0

2^{nde} épreuve

Candidats inscrits	3
Candidats présents le jour de l'examen	3
Candidat ayant réussi l'examen	1

Formation Continue et Préalable

La Commission des Agents Sportifs a organisé le 30 avril 2016 une journée de formation continue à destination des agents sportifs. Cette journée a également été l'occasion pour les candidats ayant réussi l'examen d'agent sportif de suivre la formation préalable à la délivrance de la licence d'agent sportif.

Cette troisième session a réuni 44 agents sportifs.

Les thématiques abordées étaient les suivantes :

- La réglementation des agents sportifs par Mesdames Stéphanie PIOGER et Laure JARDRI ;
- Modifications réglementaires du secteur professionnel masculin par Monsieur Mickaël CONTRERAS ;
- Procédure d'introduction des étrangers en France par Maître Samuel CHEVRET ;
- Loi du 27 novembre 2015 relative à la protection du sportif de haut-niveau et professionnel par Maître Samuel CHEVRET ;
- Questions et temps d'échange avec les formateurs.

Pour rappel, l'article 18 du Règlement Agent Sportif FFBB prévoit une obligation de formation préalable à la délivrance de la licence et une obligation de formation continue.

Ainsi, les agents licenciés FFBB doivent suivre la formation proposée par la FFBB au moins une fois tous les trois ans.

Suite à la session 2016 de la formation, la Commission a décidé d'ouvrir des procédures disciplinaires à l'encontre des agents n'ayant pas respecté cette obligation réglementaire.

Demandses d'équivalence :

Lors de la saison 2015/2016, la commission a traité deux dossiers de demande d'équivalence.

Au vu des cas particuliers que présentaient ces dossiers, la Commission a décidé de reporter leur examen en application du délai réglementaire de deux mois.

Ces dossiers seront ainsi traités au début de la saison 2016/2017.

Préparation d'une convention type de mise en rapport entre club et agent sportif :

La commission a poursuivi ses travaux quant à la réalisation et mise en place d'un document indicatif à destination des clubs et des agents sportifs pour les accompagner dans leurs démarches contractuelles.

Pour l'heure, aucun consensus n'a été trouvé.

Le contrôle de l'activité des agents sportifs :

Considérant les difficultés récurrentes de la déléguée aux agents sportifs à collecter les documents que les agents doivent réglementairement transmettre (cf. art 23.1 et 23.3 repris en annexe), il a été proposé au Président de la Commission, un plan d'action sur deux ans visant à :

- En année 1 : Imposer aux agents le respect de leur obligation de production documentaire en engageant des procédures disciplinaires à leur encontre
- En année 2 : Contrôler efficacement l'activité des agents sur la base d'une production documentaire exhaustive et le recoupement de ces informations avec celles transmises par la CCG et la DNCCG

L'année 1 de ce plan d'action s'est déroulée lors de la saison 2015/2016.

1- Travail de récolte des données et croisement des fichiers

La déléguée aux agents et les services de la Commission des Agents Sportifs ont ainsi procédé à la récolte et à l'enregistrement des contrats, mandats de recherche et conventions de rémunération transmises par les agents sportifs.

La Commission des Agents Sportifs du 12 novembre 2015 a acté que « *Les données recueillies auprès des agents seront croisées avec les données CCG et DNCCG au mois de janvier. Il sera procédé à l'ouverture de dossiers disciplinaires au cours du mois de février ; pour un examen des dossiers mi-mars par la CAS en formation disciplinaire* ».

Les agents ont été relancés aux fins de transmissions desdits documents à plusieurs reprises :

- Par courriel 26 août 2015

- Par courriel le 27 novembre 2015

A compter du 31 décembre 2015, l'enregistrement de ces documents a été clôturé par la déléguée aux agents.

Les données des organismes de contrôle de gestion ont été transmises :

- Le 12 janvier 2016 pour la CCG (FFBB)
- Le 1^{er} février pour la DNCCG (LNB)

Un croisement des données transmises à la CAS d'une part, et aux organismes de gestion d'autre part a permis d'avoir un état des lieux exhaustif de la situation et d'envisager la suite du plan d'action, soit l'ouverture de procédure disciplinaires.

2- Ouverture des procédures disciplinaires

107 agents sont licenciés auprès de la FFBB.

Le croisement des données a permis de recenser les informations suivantes :

- 840 contrats ont été signés avec l'intervention d'un agent dont :
 - 391 dans le secteur FFBB
 - 449 dans le secteur LNB
- Ces contrats impliquent 63 agents ; dont 29 sont intervenus pour la signature de 10 contrats ou plus
- Les agents n'ont transmis tout ou partie des documents contractuels que pour seulement 26% (221) des 840 contrats dans lesquels ils sont intervenus.

Suite à ce constat, trente-trois (33) procédures disciplinaires ont été ouvertes à l'encontre des agents n'ayant pas respecté ou n'ayant que partiellement respecté leur obligation de transmission.

La Commission des Agents Sportifs en formation disciplinaire s'est ainsi réunie sur trois jours pour traiter l'ensemble de ces dossiers.

La CAS a alors entériné les décisions suivantes :

Type de sanction	Nombre
Suspension de licence ferme	0
Suspension de licence avec sursis	1
Pénalité financière ferme	1
Pénalité financière assortie d'un sursis partiel	12
Pénalité financière avec sursis	0
Avertissement	1
Ne pas entrer en voie de sanction et rappel au règlement	19

Aucune de ces décisions n'a été contestée devant le CNOSF.

La commission Interfédérale des agents sportifs du CNOSF :

La commission interfédérale des agents sportifs participe, avec les commissions des agents sportifs des fédérations délégataires, à l'organisation de l'examen de la licence d'agent sportif.

Elle établit chaque année un rapport sur la mise en œuvre par les commissions des agents sportifs des dispositions du présent chapitre. Elle peut saisir le ministre chargé des sports de toute proposition relative à la réglementation de la profession d'agent sportif.

Madame Amélie MOINE et Monsieur Christophe ZAJAC représentent la FFBB au sein de cette Commission.

Je tiens à remercier les membres de la commission ainsi que les salariés de la fédération qui ont tous largement contribué au bon déroulement des travaux entrepris durant cette mandature.

7.3. Commission Fédérale Disciplinaire du Dopage (Yolaine COSTES)

La Commission

Au cours de la saison 2015/2016, la Commission Fédérale Disciplinaire Dopage ne s'est pas réunie.

Un dossier a été enregistré par la CFDD, mais ce dossier n'a pu être traité par la Commission. En effet, ce dossier est arrivé une fois la saison terminée, le joueur avait quitté la France ; il n'était ainsi pas possible de lui notifier l'ouverture de la procédure disciplinaire à son encontre.

Le dossier a été transmis à l'AFLD.

Le nouveau Règlement Disciplinaire du Dopage

Cette saison a vu l'adoption d'un nouveau règlement disciplinaire dopage :

- Décret n° 2016-84 du 29 janvier 2016 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2016.

Ce décret adapte le nouveau règlement type particulier de lutte contre le dopage suite à la transposition en droit français des principes du Code Mondial Antidopage 2015.

Il modifie également la procédure disciplinaire pouvant être engagée par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage.

Ce texte prévoit également la possibilité d'échanges dématérialisés dans le cadre de contentieux.

Parmi les principales nouvelles dispositions, on retrouve :

- Elargissement des incapacités et incompatibilités des membres ;
- Remplacement et/ou intégration de nouveaux membres pour le mandat restant à courir ;
- Autorisation d'auditionner la personne mise en cause par conférence audio-visuelle ;
- Autorisation des échanges par voie électronique ;
- Attribution du droit d'appel à l'intéressé et au Président de la FFBB + Agence mondiale antidopage, la fédération internationale compétente, le Comité international olympique et le Comité international paralympique ;
- Classement sans suite par le président de l'organisme dans les cas où le licencié justifie d'une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) ou d'une raison médicale dûment justifiée après avis du médecin fédéral ;
- Suspension à titre conservatoire lorsque les circonstances le justifient et pour les substances non spécifiées
- Aggravation des sanctions d'interdiction ;
- Aggravation des pénalités financières ;
- Publication des décisions nominatives.

Ce règlement a été intégré dans la Règlementation Fédérale pour la saison 2016/2017.

Retour sur la mandature

Nombre de saisines de la CFDD	15
Dossiers traités par la CFDD	13
Carence	2

Types d'infractions		
Contrôles anormaux	Glucocorticoïdes	2
	Cannabinoïdes	8
	Diurétiques	1
	Stimulants	1
	Narcotiques	1
	Modulateurs hormonaux et métaboliques	1
Manquements aux obligations de localisation		1

Sanctions		
Suspensions	4 mois	1
	6 mois	5
	8 mois	1
	2 ans	1
Relaxe		2
Classement sans suite		3

Autres données	
Nombre d'Appel	0
Nombre de saisines AFLD	5
Aggravation des sanctions par l'AFLD	5

7.4. Commission Fédérale Qualification (Christian MISSER)

Durant ce mandat, certaines compétences de qualification ont été transférées aux comités départementaux ce qui a permis, depuis 2 ans, de diminuer la charge de travail de la commission et d'accélérer le processus de qualification.

Néanmoins, par manque d'appropriation des procédures par les clubs et comités, il existe encore quelques difficultés dans le traitement de dossiers qui entraînent de nombreuses interventions sur les licences comme vous l'indique le tableau ci-dessous.

Type de dossier	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Joueur étranger hors EEE	319	377	369	365
Joueur venant de l'étranger	243	297	217	249
Joueur venant des DOM/TOM	69	66	32	45
Transformation 2 ans licence JT en JC	142	113	93	123
Annulation licence (doublon)	1964	1543	613	740
Modification licence	1536	1717	845	688
Modification titre de séjour	68	125	117	73
Licence AS	1	0	3	21
Divers	64	67	73	57
TOTAL DOSSIERS	4406	4305	2375	2418

Concernant les dossiers d'étranger hors EEE (RN et ON) validés par notre commission, il est intéressant d'observer les répartitions dans les différents championnats concernés :

Championnats	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
<i>NM1</i>	17	19	28	44
<i>NM2</i>	44	49	29	29
<i>NM3</i>	60	86	84	61
<i>PRENAT M</i>	139	142	151	146
<i>LFB</i>	34	31	25	27
<i>LF2</i>	8	10	12	8

NF1	5	12	5	12
NF2	5	6	5	6
NF3	4	8	14	11
PRENAT F	4	14	16	15
TOTAL	319	377	369	365

Notre commission, composée de Jean Michel ANDRE, Michel SAINTRAPT, Pierre SINTES et Christian MISSER, a été accompagnée avec efficacité par le service juridique que je tiens à remercier et qui nous a permis de remplir notre fonction avec efficacité.

La commission a participé aux réflexions avec le pôle juridique et l'informatique, afin de faire évoluer les processus et la réglementation de qualification.

7.5. Commission Fédérale Règlements (Stéphanie PIOGER)

Les Règlements

Cette saison aura ainsi été contrastée : des projets ambitieux et importants ont été menés à leur terme (Règlements CHNC et LFB) mais aussi de nombreuses difficultés ont été rencontrées. Ce bilan de fin de saison, mais aussi de fin de mandature, est un moyen de retracer le travail important réalisé par la Commission, mais aussi de mettre en lumière des blocages, trouver des solutions à apporter.

L'un des constats de cette saison est la difficulté à suivre le rétro planning mis en place en début de saison. La CFR proposera donc pour la saison à venir un nouveau fonctionnement permettant de rationaliser le processus des modifications réglementaires, en évitant notamment la multiplication des interlocuteurs qui accroît le risque de déperdition de l'information.

Ce travail réglementaire demeure conséquent et est indispensable à la cohérence et la sécurisation de la politique FFBB. Les travaux préalables nécessitent du temps ; nécessaire à la réflexion, la recherche, l'anticipation qui peut parfois s'opposer à l'immédiateté de certains projets ou l'urgence de certaines décisions.

Comme chaque année, la Commission Fédérale Règlements a d'une part traité les modifications réglementaires et d'autre part poursuivi son travail de simplification réglementaire.

Travaux de simplification réglementaire

Pour cette année, l'objectif était de travailler sur les points suivants :

- **Nouvelle architecture du règlement de la CHNC** : volonté de proposer un bloc de dispositions communes pour l'ensemble des divisions Haut-Niveau : LFB, LF2 et NM1 ; Dans ce cadre, travail important sur la sécurisation de la procédure d'autorisation à participer : travail en collaboration de la CFR, de la CHNC, de la COMED et de la CCG ;
- Refonte totale des **Règlements de la Ligue Féminine** : Mise en place d'un règlement sportif uniformisé par rapport aux autres divisions HN.
- Travail sur le **Règlement Administratif** (actuel titre IX) qui impacte 95% des commissions : Un travail de fond préalable nécessaire a été réalisé lors de cette saison. L'impact généralisé qu'aura cette modification du Règlement Administratif explique l'étalement de ces travaux sur plusieurs saisons.
- Travail sur le **Règlement Disciplinaire type** en collaboration avec le CNOSF et le Ministère des sports : Après un travail de collaboration important sur de nombreux mois, le nouveau Règlement Disciplinaire type a été adopté par le décret n°2016-1054 du 1^{er} août 2016 et publié au Journal officiel du 03 août 2016. Chaque Fédération devra avoir adopté ledit règlement au plus tard le 1^{er} juillet 2017. Cette adoption représentera une part importante du travail de la CFR pour la saison 2016/2017.

- **Règlement Disciplinaire Dopage :**

Intégration au sein de la Règlementation Fédérale du nouveau Règlement Disciplinaire Dopage : Décret n° 2016-84 du 29 janvier 2016 publié au Journal Officiel du 31 janvier 2016.

Prospectives

La nouvelle saison s'annonce tout aussi chargée.

Les projets sont nombreux, ils concernent notamment la mise en place du nouveau règlement disciplinaire, la poursuite des travaux du règlement administratif, la réforme du système des licences, l'accompagnement de la réforme territoriale, l'articulation de la réglementation FFBB avec celles des Ligues Régionales et des Comités Départementaux, ...

La CFR s'attachera tout particulièrement proposer des évolutions et ajustements afin que cette nouvelle saison se déroule dans un climat apaisé, mais elle ne pourra y arriver seule.

Seule une collaboration active de l'ensemble des intervenants rendra cette volonté pleinement effective.

Structures sportives

Pour la quatrième saison, l'ensemble des modifications afférentes aux structures sportives est à effectuer via la plateforme dédiée.

Cette plateforme permet de faciliter les échanges entre les différents intervenants (clubs, comités, ligues, fédération) et elle est de plus en plus utilisée de manière de plus en plus systématique.

Nous relevons toutefois que :

- De nombreux dossiers sont transmis de manière incomplète, et il faut souvent de multiples relances pour obtenir l'ensemble des documents demandés ;
- 20% des dossiers ont été transmis à la CFR hors les délais réglementaires pour des raisons diverses.

Peut-être conviendrait-il de modifier nos délais pour s'adapter à la réalité locale (date des AG, délai en préfecture,...) ?

Type de modification	Nombre de dossiers
Création union	0
Modification union	2
Renouvellement union	6
Dissolution	2
Fusion absorption	12 (2 refus de la CFR)
Fusion simple	4
Prise d'autonomie	8
Changement de dénomination	14 (3 refus de la CFR + 1 dossier supprimé)
Total dossiers : 48	

On peut ainsi relever deux éléments :

- Les prises d'autonomie : elles ont été relativement nombreuses et ont donné lieu à des dossiers sensibles ;
- L'absence de création d'union : à apprécier au regard de l'augmentation de la création des CTC gérées par la Commission Démarche Clubs.

Les Transferts de droits

La Commission Fédérale Règlements traite les demandes de transferts de droits des équipes évoluant dans des championnats inférieurs aux Championnats de France.

Elle a traité lors de cette saison trois dossiers de transferts de droits, l'ensemble de ces demandes a été accepté.

En conclusion, ce travail de titan, mené de mains de Maître par les deux Vices Présidents de la Commission, Jean-Claude Brière et Michel Gilbert, accompagnés par l'ensemble des membres de la commission et l'ensemble des salariés du service juridique, doit être souligné !

Tout n'est pas parfait, le droit est constamment en mouvement, en réforme, en évolution ! Cependant, les décisions rendues par le service de la conciliation du CNOSF et les Tribunaux démontrent que tout compte fait, ce n'est pas si mal.

Encore beaucoup de travail pour les années à venir.

7.6. Commission Fédérale Discipline (Yannick SUPIOT)

Pour rappel, lors de la saison 2014/2015 : 144 dossiers avaient été traités, dont 64 dossiers relatifs aux fautes techniques (et/ou disqualifiantes sans rapport).

Rapport d'activité 2015/2016

<u>Saison 2015/2016</u>		
178 dossiers disciplinaires dont 65 dossiers relatifs aux fautes techniques		
Sanctions à l'encontre des groupements sportifs mis en cause		
	Saison 2014/2015	Saison 2015/2016
Pénalité financière	32	29
Avertissement	29	12
Blâme	6	7
Perte rencontre par pénalité	3	0
Retrait de points	0	0
Suspension de salle avec sursis	0	0
Rencontre à jouer à huis clos avec sursis	3	2 dont 1 avec sursis
Présence délégué fédéral	2	0
Sanctions à l'encontre des licenciés mis en cause		
	Saison 2014/2015	Saison 2015/2016
Pénalité financière	0	1
Avertissement	29	21
Blâme	1	1
Suspension ferme	5	6
Suspension avec sursis	23	35
Suspension ferme et sursis	100	111
<i>dont suspension égale ou supérieure à un an ferme</i>	3	2
<i>dont substitution ferme par activité d'Intérêt Général</i>	0	2
Radiation	1	2
Ne pas entrer en voie de sanction	9	31
Sursis à statuer	1	4
Transmission CA	0	1
4 et 6 Fautes techniques / disqualifiantes sans rapport	64	65

Au 30 juin 2016, 178 dossiers ont été traités, dont 65 relatifs aux fautes techniques ; 19 réunions ont été nécessaires :

- Soit une **augmentation de 24 % quant au nombre de dossiers traités** ;
- Une augmentation de 18 % quant au nombre de réunions ;
- Les dossiers FT représentent 36 % du total des dossiers traités en 2015/2016 (contre 48 % en 2014/2015) ;
- 74 dossiers ont été reçus entre janvier et mars, soit **42 % de l'activité de la saison concentrée sur 3 mois**.

Types de saisine	
Rapports d'arbitres	64
Saisine Secrétaire Général	21
Saisine Président (Paris Sportifs)	22
Organismes disciplinaires ayant découvert de nouveaux faits	4
Transmission CD / LR	5
Alerte FT	65

Il est à relever que la Commission Fédérale de Discipline a pour la première fois traité des dossiers afférents aux paris sportifs.

Suite au croisement de fichiers opérés par l'ARJEL et au signalement du délégué intégrité, le Président de la FFBB a saisi la CFD quant à 22 joueurs et entraîneurs.

La CFD a alors ouvert 21 dossiers disciplinaires, un joueur n'étant pas licencié lors de la saison 2015/2016.

La Commission Juridique et de Discipline de la LNB a également traité des dossiers relatifs aux paris sportifs, pour les licenciés ayant parié sur des compétitions organisées par la LNB et évoluant au sein des championnats organisés par la LNB au jour du traitement du dossier.

Les faits les plus graves traités par la Commission sont :

- Faits de mœurs ;
- Agressions physiques ;
- Propos racistes ;
- Faux et usage de faux.

En outre, 5 dossiers ont été transmis par des comités départementaux et ligues régionales ; leurs organes disciplinaires ayant décidé de surseoir à statuer estimant que le licencié encourrait une peine supérieure à un an de suspension.

La Commission a prononcé une suspension d'un an ou plus dans deux de ces dossiers.

La Commission constate et regrette que lors de nombreuses rencontres, sont mis en cause des Présidents de clubs exerçant également la fonction de responsable de l'organisation.

La conséquence de ce cumul est que, quelle que soit la fonction pour laquelle le licencié a été sanctionné, la suspension qui pourra être prononcée empêche les Présidents de représenter leur club.

Malgré les préconisations de la commission, le nombre de cas similaires ne diminue pas. La raison invoquée est souvent le manque de bénévoles pour exercer cette fonction alors que lorsque les personnes habituées à ce rôle remplissent cette mission, c'est un gage pour éviter des incidents.

Chambre d'Appel	
Nombre de dossiers transmis à la Chambre d'Appel de la FFBB	1
Nombre de dossiers 2015/2016 ayant fait l'objet d'un appel	7

Focus sur les dossiers de fautes techniques/disqualifiantes sans rapport :

La commission souligne que les arbitres renseignent aujourd'hui de manière quasi-systématique les motifs entraînant les fautes techniques, ce qui permet un traitement au plus juste de ces dossiers par la Commission.

La Commission a traité 65 dossiers relatifs aux fautes techniques et/ou disqualifiantes avec rapport :

- 63 dossiers pour 4 FT ;
- 2 dossiers pour 6 FT.

La nouvelle réglementation validée en 2014 sur le traitement des fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport avait logiquement engendré un accroissement des dossiers disciplinaires traités par la Commission Fédérale de Discipline dès la saison 2014/2015 : 64 dossiers sur un total de 133 dossiers.

Le nombre de dossiers relatifs aux fautes techniques est resté constant, mais au vu de l'augmentation de l'activité de la Commission, la proportion de ces dossiers a baissé lors de la saison 2015/2016.

En conclusion :

On notera donc que la commission a traité :

- 178 dossiers disciplinaires ;
- 113 dossiers « hors fautes techniques » et disqualifiantes sans rapport ;
- Soit une augmentation de 41 % de ces dossiers au regard des 80 dossiers de la saison 2014/2015 ;
- Cela représente une augmentation conséquente de l'activité de la Commission Fédérale de Discipline, le traitement d'un dossier disciplinaire « hors fautes techniques » nécessitant un travail plus important pour les services et les membres de la Commission.

La Commission avait regretté lors de la saison précédente une rédaction parfois lacunaire des rapports des officiels ; elle tient à ce titre à souligner une nouvelle fois l'évolution notable de la rédaction des rapports et le renseignement des feuilles de marque des officiels. La Commission espère que ces progrès vont se poursuivre lors de la saison à venir.

La Commission s'attache à avoir une vision au plus juste de chaque situation particulière décrite dans chacun des dossiers traités, à travers les pièces transmises, le travail d'instruction, et les auditions en séance. Le traitement de chaque dossier est pleinement personnalisé.

De plus, la Commission est tenue par des délais pour le traitement des dossiers ; ainsi dans l'hypothèse de la transmission d'un dossier par une commission de discipline régionale ou départementale, le dossier complet doit être transmis dans les plus brefs délais, pour un traitement serein et équitable dudit dossier.

Le Président de la Commission peut comprendre que certains attendent des décisions plus rapides. Cependant, au regard de l'activité intense de la Commission et des règles de procédures incontournables imposées par le Règlement Disciplinaire, les délais de traitement ont été rallongés lors de la saison 2015/2016.

Le Président tient à assurer de la volonté de la Commission de traiter rapidement et efficacement l'ensemble des dossiers disciplinaires ; mais cela ne doit pas se faire et ne se fera pas au détriment de l'étude approfondie et personnalisée de chaque dossier.

La Commission et ses services restent à disposition des territoires pour les informer, les renseigner pour faciliter le traitement des dossiers disciplinaires.

Le Président tient à remercier la forte implication des services liés à la présente Commission pour leur efficacité et réactivité dans le traitement des dossiers.

Il souligne également la richesse et la complémentarité des échanges entre les services et les membres de la Commission.

7.7. Mission Fédérale Paris Sportifs (Roselyne BIENVENU)

La saison 2015 a été riche en évènements qu'ils soient financiers (I), sportifs (II) ou disciplinaires (III).

S'agissant des mises sur les paris sportifs pour la saison 2015/2016, le montant des mises sur 3 trimestres s'élève à 35,8 millions d'euros. Si l'on compare le premier trimestre 2016 au premier trimestre 2015, l'on note une augmentation de près de 20%. Il est difficile de tirer des conclusions de cette évolution considérant que le nombre d'opérateurs n'a pas évolué bien au contraire mais que le Championnat d'Europe organisé en France a pu permettre une augmentation significative pour un tournoi se déroulant en France (II).

La FFBB, comme en 2013, a sollicité la FIBA afin d'obtenir les droits d'organiser des paris sur cet évènement. Un contrat de concession d'exploitation des droits a ainsi pu être établi en vue de cela et les seules mises sur l'EuroBasket ont été évalués à près de 8,8 millions d'euros.

Cette saison a également été l'occasion d'user pour la première fois du croisement de fichiers (III) sur une population de 640 acteurs. Un rapprochement a ainsi eu lieu entre les services de la FFBB, de l'ARJEL et les opérateurs de paris sportifs. Les résultats de ces croisements ont par la suite donné lieu à des saisines de la Commission Fédérale de Discipline (FFBB) ou de la Commission Juridique de Discipline (LNB), en fonction des compétences de chacune.

Le travail de fond visant à informer, prévenir, éduquer et sensibiliser les différents acteurs du basket des dangers inhérents aux paris sportifs continue en s'intensifiant au travers de la mise en place d'accord de collaboration (SNB, prestataires), de formations en présentiel (équipes de France).

Et n'oublions pas qu'il est interdit pour un licencié basket de parier sur sa propre discipline.

7.8. Chambre d'Appel (Pierre COLLOMB)

Après un retour aux proportions habituelles la saison dernière (86 dossiers), cette saison a été l'année de tous les records avec 110 dossiers traités (111 recours, puisqu'un recours contre une décision de la Ligue et un autre recours contre une décision d'un Comité avaient été joints en un seul dossier).

Quelques remarques générales :

- Le nombre des dossiers hors métropole (sauf Mayotte) a connu une réduction significative ;
- Une recrudescence des annulations sur la forme ; il faut rappeler l'obligation de suivre avec précision les règles de procédure : tout particulièrement un organisme disciplinaire ne peut pas intervenir à n'importe quelles conditions mais selon des règles de saisine qu'il faut scrupuleusement respecter ;
- Il est également nécessaire de rappeler que lorsqu'une erreur administrative est établie (notamment sur les feuilles de marque), cette erreur ne peut fonder une décision de pénalité : aucune infraction n'existe dans cette hypothèse.

D'un point de vue quantitatif, voici les chiffres arrêtés au 13 septembre 2016.

1.1 Répartition des dossiers

Recours disciplinaires	Recours administratifs	Total
69	42	111
62 %	38 %	

Les recours disciplinaires concernent aussi bien des sanctions lourdes (dont 3 radiations à vie) que des sanctions plus légères (blâme, avertissement, suspension d'un week-end sportif, ...).

7 dossiers concernaient des sanctions prononcées pour le cumul de 4 fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport.

Concernant les dossiers administratifs, il y a eu cette saison beaucoup de dossiers relatifs à la perte par pénalité de rencontres pour des qualifications irrégulières, trois réclamations et trois dossiers de demande de dérogation au statut de joueur formé localement.

Recours disciplinaires traités	Recours administratifs traités	Irrecevabilité	Retrait	Autres ¹	Total
58	38	6	6	3	111
52,3%	34,2%	5,4%	5,4%	2,7%	

⁽¹⁾Une demande de remise de peine et deux dossiers transmis par l'organisme de 1^{ère} instance (Commission Fédérale de Discipline et Commission Juridique et de Discipline de la LNB) pour défaut de traitement dans les délais impartis.

1.2 Répartition par origine des décisions frappées d'appel

Comités Départementaux	Ligues Régionales	FFBB	LNB
25	32	44	10
22.5%	28.8%	39.6%	9%

Les recours contre les décisions fédérales sont en forte augmentation (+ 9,5%). A signaler à l'inverse une légère réduction des dossiers de la LNB et des Ligues Régionales portés en appel.

Concernant les 44 recours contre des décisions prises par la FFBB :

CF Discipline	CCG	CF Sportive	CF Haut Niveau des Clubs	CF Haut-Niveau des Officiels	CF Techniciens	CF Règlements
14	12	13	1	2	1	1
32%	27.3%	29.5%	2.3%	4.5%	2.3%	2.3%

Les décisions prises par la Commission Fédérale de Discipline restent, logiquement, les sanctions les plus contestées mais sont en réduction par rapport à la saison précédente (- 6 %) ce qui n'est pas négligeable au regard de la forte augmentation globale des recours en appel.

Les recours contre les décisions de l'organisme de gestion ont doublé (12 dossiers contre 6 la saison précédente).

Concernant les COM-TOM :

Après deux saisons de très forte augmentation, les recours contre les décisions des Collectivités et Territoires d'Outre-Mer sont en léger recul (14 dossiers contre 19 la saison dernière).

LR Guadeloupe	LR Mayotte	LR Martinique	LR Guyane	LR La Réunion ¹
2	4	2	2	4
14 %	29%	14 %	14 %	29 %

¹ Il est à signaler que 3 décisions sur 4 concernaient la même personne.

2. Sur le fond des dossiers en appel (99 dossiers examinés) :

En matière disciplinaire : 69 dossiers dont 58 dossiers traités ¹				En matière administrative : 42 dossiers dont 38 traités			
Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision	Confirmation	Annulation sur la forme et nouvelle décision	Réformation sur le fond	Annulation sans nouvelle décision
12	15	20	11	18	5	5	10
20,5 %	25,5 %	35 %	19 %	48 %	13 %	13 %	26 %

¹La différence concerne les 2 dossiers de 1^{ère} instance et la demande de remise de peine

3. Les recours en conciliation devant le CNOSF

A ce jour, neuf décisions ont été contestées devant la Conférence des Conciliateurs (correspondant à 11 dossiers)

Proposition de s'en tenir à la décision contestée	Irrecevabilité	Autre proposition
6	3	1

Il reste un dossier en cours.

Le conciliateur a suivi la position de la Chambre d'Appel concernant :

- 2 dossiers de réclamation (PRO B + LFB),
- 1 rejet de dérogation au statut de Joueur Formé Localement,
- 2 suspensions d'un an ferme,
- 1 radiation à vie.

Les irrecevabilités ont concerné :

- 2 dossiers de rencontres perdues par pénalité pour participation irrégulière de joueurs,
- 1 demande de dérogation au statut de Joueur Formé Localement.

Le conciliateur a proposé de rapporter une décision de radiation à vie à 8 ans de suspension.

Enfin, le dossier en cours concerne :

- 1 suspension de 6 mois fermes et l'exclusion d'une compétition.

On peut aisément constater que les recours en conciliation contre nos décisions n'ont pas connu beaucoup de succès auprès des conciliateurs du CNOSF.

D'un point de vue qualitatif, les affaires traitées conduisent à rappeler que de nombreuses affaires nécessitent une instruction tant en matière disciplinaire qu'administrative.

9. Direction Technique Nationale (Patrick BEESLEY)

Chaque année, le CFBB progresse dans la qualité du staff afin d'accueillir, dans les meilleures conditions, les 25 basketteurs et 25 basketteuses qui formeront la relève de demain. Cette saison, l'arrivée de Sabine Juras aux côtés de Julien Colombo, le responsable et Thibaud Pinson, dans le staff des préparateurs physiques, a permis d'améliorer la prise en charge des jeunes. Nous profitons également du personnel de l'INSEP pour nous aider dans la réathlétisation de nos sportifs en particulier lors des retours de blessures.

Sur le plan basket, si les staffs filles n'ont pas été changés, à savoir Gregory HALIN et Julien EGLOFF pour l'équipe LF2, Arnaud GUPPILLOTTE et Cathy MELAIN pour l'équipe NF1, les staffs masculins ont été recomposés. Aimé TOUPANE et Tahar ASSED ont pris la responsabilité de la NM1 alors que Bernard FAURE, assisté de Philippe URIE, ont été rejoints, en janvier, par un nouveau collègue Lamine KEBE, récent professeur de sport, qui travaillait au club de Fleury Les Aubrais.

Comme l'année précédente, Richard BILLANT a assuré la direction du pôle France et Jacques COMMERES la direction des programmes d'entraînement.

Le secrétariat du CFBB est toujours assuré par Katell PORTIER.

Le staff médical continue sa progression, notre médecin fédéral, Dr François TASSERY, assure la coordination des staffs et le suivi des athlètes en étroite collaboration avec le Dr Mariane GROC, médecin de l'INSEP, responsable du basket. Mariane est présente, chaque mardi matin, avec notre responsable des kinés, Julien PORET, afin de faire un point hebdomadaire avec les coaches. Le staff des kinés est complété par Jennifer BARTHELEMY et Julien AMADOR.

Le CFBB possède quatre équipes évoluant dans des championnats nationaux et fonctionne comme un club. Cette association est présidée par Michel RAT et compte une dizaine de dirigeants qui, chaque samedi, aident au bon déroulement des matchs.

Le Pôle France Basket a toujours basé sa réputation sur la notion du double projet. Cette année, il a été décidé de récompenser lors du premier et du deuxième trimestre, la joueuse et le joueur les plus méritants à la fois sur le plan sportif et scolaire. Ce prix du double projet a été décerné au premier trimestre à Ana TADIC et Théo MALEDON et au deuxième trimestre à Alexia CHARTEREAU et Baptiste TCHOUAFFE.

Les résultats au baccalauréat ont été, une fois de plus, excellents : 100% de réussite sur les 10 candidats basketteurs qui sont passés en juin dont 2 mentions TB, 2 mentions Bien et 4 assez bien. Une élève passera en septembre.

Il convient de souligner également qu'une de nos jeunes joueuses, Maria GURAMARE a réussi son BAC avec 2 ans d'avance et mention Très Bien et qu'elle a été recrutée par la célèbre université d'Harvard aux USA !

Si les quatre championnats se sont parfaitement déroulés, permettant à tous nos jeunes d'acquérir l'expérience nécessaire pour la suite de leur carrière vers le haut-niveau, en marge de ces championnats, les U18 garçons ont participé, à Kaunas en janvier puis à Berlin en mai, à une compétition intéressante leur permettant de les confronter aux meilleurs joueurs Européens de leur génération.

Les U18 filles ont effectué une tournée aux Antilles au mois d'avril. D'abord en Guadeloupe puis en Martinique, elles ont eu la grande chance de pouvoir échanger avec Sandrine GRUDA qui les a accompagnées durant le séjour.

Sandrine GRUDA sera la marraine du pôle de la saison prochaine. Elle prend le relais de Joffrey LAUVERGNE. Elle s'est totalement investie dans son rôle et nous a fait profiter de sa présence lors de la célèbre cérémonie des sortants le 7 mai. Chaque année cette célébration progresse. La présence des futurs rentrants et de leurs familles permet une véritable passation de pouvoirs. Cette cérémonie est un temps fort de la saison !

Place maintenant à la saison 2016-2017.

Centre de formation

La campagne 2015-2016 d'agrément des centres de formation a amené les deux entraîneurs nationaux (Christophe ALLARDI et Frédéric CRAPEZ) dans 19 clubs professionnels. Les centres de formation sont visités soit pour accorder ou non l'agrément ou son renouvellement, soit pour effectuer une visite de contrôle.

Cette saison :

- 8 clubs PROA visités, dont un seul pour une visite d'agrément
- 6 clubs PROB, dont 2 pour une visite d'agrément
- 5 clubs LFB, dont 4 agréments.

Seul le centre de formation de Vichy Clermont-Ferrand n'a pas obtenu son agrément, l'équipe de son centre de formation n'évoluant pas en Nationale 3 comme le précise le cahier des charges.

Les centres de formation suivants sont agréés pour quatre années :

- PROA : Antibes
- PROB : JL Bourg
- LFB : Charleville Mézières, Cavigal Nice, Saint Amand Hainaut, le centre de formation d'Arras, dont l'équipe première évoluera pour la saison 2016-2017 en LF2, est agréé pour une année (nouvelle disposition du Code du Sport)
- NM1 : le centre de formation d'Aix Maurienne étant agréé et le club réintégrant un championnat professionnel, l'agrément est maintenu conformément à l'article 1 du cahier des charges.

Centre d'entraînement

Cette saison, cinq clubs ont fait une demande de labellisation de leur centre d'entraînement : S I Graffenstaden, Limoges ABC, Roche Vendée BC, Léon Trégor Basket 29, Charnay Basket Bourgogne Sud.

Suite à la visite des cadres techniques et à l'examen par la commission de labélisation de leurs dossiers, les cinq centres d'entraînement ont obtenu, pour la saison 2015-2016, le label fédéral. Ils bénéficieront, au même titre que les centres de formations agréés, d'une partie de la redistribution de la somme collectée au titre de la formation du secteur féminin.

Suivi des athlètes de haut niveau

- ❖ Dérogations aux concours d'entrée dans les écoles de formation aux professions paramédicales :

Trois athlètes féminines étaient intéressées cette année pour déposer un dossier de dérogation aux concours d'écoles de kinésithérapie. Les critères d'éligibilité ayant changé, entre autre, l'obligation de valider une année universitaire, et la procédure interministérielle ayant elle aussi évolué, aucun dossier n'a été déposé, cette année, au titre du basketball.

- ❖ Aide à la formation et à la reconversion.
Sept athlètes féminines ont, cette année, bénéficié d'aides fédérales pour leur formation via les aides personnalisées.

10. Ligue Nationale de Basket.

Après un bilan positif de 4 années de travail, le mandat de mon équipe est arrivé à terme en juin 2015.

La LNB m'a fait confiance par le renouvellement de mon mandat de Président et une nouvelle équipe est en place.

Dans le cadre de la mission qui a été confiée par la FFBB à la LNB.

Nous nous attacherons à :

- améliorer encore la qualité du basketball professionnel masculin
- assurer sa présence dans les meilleures compétitions européennes
- à mettre en avant notre sport par la mise en place de nouveaux dispositifs de diffusion et par l'organisation d'évènements reconnus.

Nous nous sommes investis dès cette saison pour poursuivre le développement de la LNB. Malgré l'environnement particulièrement difficile, cette saison a contribué fortement à l'atteinte de ces objectifs.

Il est par ailleurs à noter que nos clubs montrent une situation financière globalement satisfaisante dans un contexte difficile.

UN DISPOSITIF DE PROMOTION ET DE DIFFUSION SANS PRECEDENT POUR LE BASKET FRANÇAIS

Suite à la décision du groupe Canal+ de stopper la diffusion de la chaîne Sport+, nous avons travaillé conjointement avec la FFBB afin de proposer un dispositif de promotion et de diffusion impactant pour le basket français.

Après avoir rencontré l'ensemble des opérateurs du marché, nous avons décidé de nous associer au groupe Altice qui a proposé un projet performant pour développer l'image et la promotion du basket français tout en répondant à nos objectifs primaires qui étaient les suivants :

- Proposer le feuilleton du basket français au plus grand nombre de téléspectateurs via un dispositif d'abonnement simple
- Accroître la visibilité de son championnat national et ses événements
- S'associer à un groupe qui accompagne le basket français dans ses projets d'aujourd'hui et de demain
- Assurer la pérennité financière des ressources FFBB / LNB.

Ma Chaîne Sport, accessible dans les bouquets de base de Numéricable et Canalsat, a en effet proposé le feuilleton de la LNB via 2 affiches diffusées chaque semaine (le samedi et le lundi) accompagnées d'un magazine hebdomadaire de 52 minutes.

Afin de promouvoir le feuilleton du basket français, il a été décidé de rendre accessible en clair 11 rencontres de PRO A, le « Alain GILLES LNB Show », un long résumé du All Star Game et la Finale de la Disneyland Paris Leaders Cup LNB. Toutes ces rencontres ont été proposées sur l'antenne de L'Equipe 21.

Cet accord exceptionnel de 5 saisons permet au basket français de s'associer à un groupe de télécommunications / médias innovant qui ne cesse de se développer, à l'image du récent lancement du bouquet SFR Sport, un nouvel écrin pour promouvoir notre sport.

PALMARES ET MOMENTS FORTS DE LA SAISON

Le Match des Champions :

Comme à l'accoutumée, le Match des Champions a fait office de bal d'ouverture de la saison professionnelle et a rendu hommage cette année à Alain GILLES. En gage de match d'exhibition,

l'ASVEL Lyon-Villeurbanne et la Chorale de Roanne, les clubs de cœur de M. Basket, se sont affrontés avant de laisser place au choc entre la SIG Strasbourg et le Limoges CSP à l'Astroballe de Villeurbanne.

Revancharads, les hommes de Vincent Collet ont largement mené les Limougeauds en imposant leur rythme des deux côtés du terrain, à l'image de Rodrigue BEAUBOIS, impérial dans cette rencontre et naturellement élu MVP.

Les « Journées de Noël » :

Du 18 au 27 décembre 2015, les clubs et la Ligue Nationale de Basket ont apporté leur soutien au Secours Populaire qui fêtait cette année ses 70 ans. Avec des salles combles et aux couleurs de Noël pendant 10 jours de festivité, les 54 matches de solidarité ont permis de belles récoltes de jouets neufs pour les enfants du Secours Populaire Français.

Les Journées de Noël ont une fois de plus rencontré un franc succès auprès des spectateurs et ont permis au basket français, solidaire, d'occuper l'espace médiatique.

Le All Star Game :

Rendez-vous incontournable de la fin d'année, le « All Star Game » a retrouvé sa salle de prédilection qui a fait peau neuve et est devenue l'AccorHotels Arena. Pour la 3^{ème} année consécutive, la sélection française a remporté ce match des étoiles, notamment grâce à un Andrew ALBICY d'exception battant le record du nombre de passes décisives en un match avec 21 réalisations. Yakuba OUATTARA, a lui enflammé l'enceinte sportive avec des dunks somptueux à faire lever les foules. Il est ainsi devenu le premier joueur de l'Histoire à repartir avec le trophée deux années de suite. Le show a séduit les 15 566 fans présents.

MVP : Andrew ALBICY

La Disneyland Paris Leaders Cup LNB :

La première destination touristique d'Europe a accueilli pour la 4^{ème} année consécutive la compétition très attendue de mi-saison réunissant les huit meilleures équipes du championnat PROA durant trois jours de rencontres acharnées.

La Disneyland Paris Leaders Cup LNB 2016 a de nouveau rencontré un succès populaire avec un taux de remplissage en hausse avec près de 99%. Du point de vue sponsoring, l'événement renforce son succès avec des partenaires inscrits dans la durée tels qu'AG2R La Mondiale, Gatorade ou encore DLSI ainsi que l'arrivée de nouveaux avec le groupe SFR et le Crédit Mutuel.

Au terme de ces chocs intenses, l'AS Monaco, fraîchement promue, a arraché le titre à l'Élan Chalon. Du côté de la PROB, c'est Bourg-en-Bresse qui succède aux Antibois en remportant la finale de la Disneyland Paris Leaders Cup PRO B face à Boulazac.

MVP PRO A : Jamal SHULER

MVP PRO B : Christophe LÉONARD

Les « Journées de l'Avenir » :

Les Journées de l'Avenir fêtaient cette année les 10 ans de collaboration entre la Fondation de l'Avenir et la Ligue Nationale de Basket ayant pour dessein de faire avancer la recherche médicale appliquée. Depuis 2013, les Journées de l'Avenir rendent hommage à Thierry RUPERT en reversant l'intégralité des dons à la recherche médicale sur les pathologies cardiovasculaires. Sous l'égide de Ludovic VATY, ambassadeur d'exception et impliqué, les Journées de l'Avenir sensibilisent également le public sur ces pathologies pour en améliorer le dépistage.

Ainsi, une nouvelle fois cette année, les clubs professionnels, leurs supporters et la Ligue Nationale de Basket se sont mobilisés pour mieux combattre les pathologies cardiovasculaires. Leur fort engagement a permis à la Fondation de l'Avenir de recueillir 21 670,43€.

Finales LNB de Pro A :

La SIG Strasbourg et l'ASVEL Lyon-Villeurbanne étaient les hôtes du dénouement de la saison, les Finales LNB.

Après 4 épisodes acharnés dans un Rhénus et une Astroballe combles aux ambiances rythmées par les chants de supporters, les deux finalistes se sont retrouvés pour le choc ultime à Strasbourg. Au bout de cet Épilogue, l'ASVEL Lyon-Villeurbanne a décroché son 18^{ème} titre de Champion de France en battant la SIG Strasbourg de 3 points.

MVP des Finales : Casper WARE

FREQUENTATION DES SALLES

La fréquentation des salles LNB est globalement encore en hausse cette saison avec notamment 1 712 084 spectateurs (1 701 992 en 2014-2015) dans les salles de PRO A et PRO B pendant la saison dite régulière.

Ce chiffre est un véritable motif de satisfaction au regard du contexte social extrêmement tendu suite aux événements tragiques du 13 novembre 2015 (la fréquentation des salles a été largement impactée lors de ce dernier trimestre 2015).

Enfin, que dire cette fin de saison incroyable en termes de fréquentation, avec des Playoffs disputés dans des salles combles !

La fréquentation des salles au cours de la saison régulière :

- ✓ Saison régulière de PRO A: 1 083 513 spectateurs
- ✓ Saison régulière de PRO B: 628 571 spectateurs

Les clubs les plus performants :

- ✓ **PRO A = ASVEL BASKET LYON-VILLEURBANNE :**
5 492 spectateurs de moyenne par rencontre (99% de remplissage)
- ✓ **PRO B = BC ORCHIES :**
4 266 spectateurs de moyenne par rencontre (85% de remplissage)

PARCOURS EN COUPES D'EUROPE

Euroleague :

La SIG de Strasbourg et le Limoges CSP étaient les représentants français dans la compétition européenne majeure. Encore une fois, malgré les efforts de la LNB pour soutenir ces clubs, aucune des deux équipes françaises n'a pu se qualifier pour le Top 16. La dernière équipe ayant atteint cet objectif reste le club de Pau-Lacq-Orthez en 2007.

Eurocup :

Qualifiés directement pour cette compétition, les clubs du Mans, de Nancy et de Nanterre n'ont pas réussi à s'extraire de la première phase.

Le Limoges CSP et la SIG Strasbourg, reversés dans cette compétition, ont connu meilleure fortune. Le CSP a en effet atteint les 1/8 de finale tandis que la SIG Strasbourg a frôlé l'exploit en allant jusqu'en finale où elle a remporté le match aller de 4 points mais s'est malheureusement inclinée de 11 points face au Galatasary dans un climat hostile. Il s'agit là de la meilleure performance pour un club français dans cette compétition.

FIBA Europe Cup :

Trois clubs français se sont engagés dans cette nouvelle compétition proposée par la FIBA. Le club du STB le Havre s'est hissé jusqu'au Last 32 tandis que le club de l'ASVEL Lyon-Villeurbanne s'est incliné lors des 16èmes de finale.

La satisfaction est venue du club de Chalon-sur-Saône qui s'est qualifié pour le final four et a pu, avec l'aide de la LNB et de la FFBB, obtenir l'organisation de celui-ci. Malgré l'avantage du terrain, l'Elan Chalon n'a pu se contenter que de la troisième place du podium, devant un Colisée très bien garni pour l'évènement.

SAISON REGULIERE PRO A ET PRO B :

Le promu Monégasque termine la saison régulière de PROA à la première place avec 27 victoires et 7 défaites. C'est finalement l'ASVEL Lyon-Villeurbanne qui décroche le trophée au terme de 5 épisodes acharnés. Les clubs du Rouen Métropole Basket et du STB Le Havre sont rétrogradés en PRO B.

A l'issue de la saison régulière de PROB, Hyères-Toulon Var Basket remporte le titre de Champion de France de PROB et accède à la PRO A. Le HTV est rejoint par l'ESSM Le Portel qui s'impose face à l'ALM Evreux lors des finales. Le Basket Club Orchies et le Basket Club Souffelweyersheim sont rétrogradés en NM1.

CHAMPIONNAT ESPOIRS / TROPHÉE DU FUTURS/ CAMP LNB

La Ligue Nationale de Basket a toujours à cœur de mettre en lumière les jeunes et valoriser leur formation.

Succédant aux Strasbourgeois, les Espoirs de l'Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez ont décroché le titre de Champion de France avec un bilan de 29 victoires pour 5 défaites.

En fin de saison, les centres de formation se sont ensuite réunis dans la Capitale pour le Trophée du Futur. Au terme de trois jours de rencontres intensives, l'hôte de la compétition, le Paris-Levallois, a conquis le précieux sésame en battant les Palois sur le score de 77 à 63.

La saison s'est clôturée par l'organisation de la 3^{ème} édition du Camp LNB qui s'est déroulée du 3 au 5 juin à l'INSEP. Gagnant en notoriété, l'évènement a réuni 40 futurs professionnels de la discipline et a rassemblé plus d'une centaine de responsables sportifs de clubs et de coaches venus repérer les talents de demain issus des centres de formation.

MVP du Championnat Espoirs : Léopold CAVALIERE

MVP du Camp LNB : Alexandre MOISY

LA PRESERVATION DES INTERETS DE LA LNB SUR LE PLAN EUROPEEN.

Dans le conflit opposant la FIBA à l'Euroleague sur la gestion des compétitions européennes, la LNB a décidé de s'engager, en concertation avec la FFBB, aux côtés de la FIBA afin de préserver l'organisation du mouvement sportif et les intérêts de la Ligue.

En étant la ligue européenne leader sur le sujet, la LNB a grandement contribué à la mise en place de la nouvelle compétition, la Basketball Champions League. En effet, en participant aux groupes de travail « compétition et gouvernance » organisés par la FIBA pour faire de la Basketball Champions League une compétition attractive, basée sur le mérite sportif et respectant les intérêts des ligues nationales.

Cette nouvelle compétition verra le jour la saison prochaine avec la participation de 4 clubs français.